

Important vol d'armes au Manège militaire de Shawinigan

Nouvelles et photos, page 6



UN IMPORTANT vol d'armes a été commis au Manège militaire de Shawinigan hier. On voit ici, photo de gauche, le major Lucien Sanschagrin, à gauche, représentant du quartier général de l'armée à Montréal, qui s'est rendu sur les lieux et pose ici avec le commandant du 62e régiment d'artillerie de compagnie de Shawinigan, le lieutenant-colonel Paul Guillemette. Sur la photo de droite, le gardien, M. Octave Heppel monte dans la voiture de l'agent André Carignan de la PP. Voir autres photos et nouvelles page 6.

Des mesures spéciales seront prises

L'hon. Paul Hellyer

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense Nationale a admis hier en chambre que des mesures supplémentaires de protection allaient être prises afin d'éviter d'autres vols d'armes dans les manèges militaires.

A la suite du vol d'armes et de munitions au manège militaire de Shawinigan, M. John Diefenbaker avait demandé au ministre, M. Paul Hellyer, s'il entendait prendre des mesures pour protéger les forces armées et les établissements militaires et empêcher la continuation de tels incidents.

M. Hellyer a signalé que le rapport sur le vol commis à Shawinigan n'était pas complet et qu'il préférait attendre d'autres informations avant de fournir des renseignements à la chambre.

M. Diefenbaker a repris que

c'était le troisième incident du genre et que des gardiens avaient été ligotés.

"Des mesures ont déjà été prises, a dit M. Hellyer, et certaines parties du mécanisme des armes ont été enlevées afin d'empêcher les voleurs de se servir des armes volées."

M. T.C. Douglas a demandé à son tour s'il y avait des gardiens à Shawinigan et si l'infraction avait été commise avant l'arrivée du personnel.

Le ministre a admis qu'il n'y a pas tellement de mesures de protection prises dans certains cas et qu'il faudrait songer à en prendre.

"Il est pratiquement impossible de penser à protéger toutes les salles d'exercice durant les nuits", a-t-il poursuivi.

L'ancien ministre de la Défense sous le gouvernement

Diefenbaker, M. Gordon Churchill a également pris part au débat.

M. Douglas a finalement demandé au ministre si des précautions étaient prises pour empêcher des voleurs de s'emparer des missiles Bomarc.

M. Johnson soulève la question du vol d'armes en Chambre

QUEBEC — M. Daniel Johnson a fait allusion au vol d'armes qui s'est déroulé au manège militaire de Shawinigan, à l'Assemblée législative, hier.

Au moment de l'expédition des affaires courantes, le chef de l'opposition a demandé au procureur général "si Ottawa a demandé de l'aide à la police provinciale pour protéger les locaux de l'armée canadienne, notamment à Shawinigan."

L'hon. René Hamel s'est contenté de répondre tout simplement: "Pas à ma connaissance."

M. Jean-Jacques Bertrand a voulu pousser l'interrogatoire plus loin au sujet des vols d'armes. Il a signalé qu'en plus de celui qui eut lieu chez les Fusiliers Mont-Royal, on en a découvert un à Noranda.

Le premier ministre a observé: (Voir M. Johnson page 4)

Allocution de M. Pearson sur le Discours du trône

ELOQUENT APPEL A L'UNITE NATIONALE

La question du pont rebondirait de nouveau — Déclaration de M. Pinard

QUEBEC — L'hon. Bernard Pinard fera une déclaration, dans quelques jours, au sujet

de l'attribution du contrat pour la construction des dix premiers piliers du pont sur le Saint-Laurent, à Trois-Rivières.

Le ministre de la Voirie a fourni ce renseignement à M. Maurice Bellemare, à l'Assemblée législative, hier, alors que le député de Champlain lui demandait si le contrat serait donné sous peu.

Les soumissions, on s'en souvient, furent ouvertes à Québec le 7 février. Elles ont été vérifiées par le ministère de la Voirie et retournées à La Corporation du Pont de Trois-Rivières qui fera ses recommandations au gouvernement quant à l'attribution du contrat.



Le roi Paul



Le prince Constantin

A cause de la maladie du roi Paul

Le prince héritier Constantin devient régent de la Grèce

ATHENES (Reuter) — Le gouvernement grec a rédigé hier un décret nommant le prince Constantin, âgé de 23 ans, à la Régence.

Ce décret a été envoyé au palais royal où il a reçu la signature du roi, avant d'être publié un peu avant midi dans une édition spéciale du Journal officiel, annoncé officiellement à Athènes.

Le décret royal a été rédigé en vertu de l'article 49 de la constitution qui prévoit la nomination d'un Régent, lorsque le roi n'est pas en mesure de s'acquitter de ses fonctions de souverain, pendant une assez longue période.

Un communiqué officiel publié hier soir annonce que le roi Paul souffre d'un ulcère à l'estomac et qu'on envisage de procéder à une intervention chirurgicale, puisque les traitements actuels n'ont plus aucun effet.

On croit savoir que le roi Paul serait opéré prochainement soit à Athènes, soit en Suisse.

Le roi ne s'est pas montré en public au cours des deux derniers mois qu'il a passés au palais Tatoi, situé à 26 milles de la capitale. Le mois dernier, on a annoncé que le monarque grec souffrait du lumbago, mais un bulletin médical, en date du 9 février, annonçait à la nation que le roi avait recouvré la santé.

Des rumeurs au sujet de la santé du roi circulaient depuis que la reine Frederika avait brusquement interrompu son voyage aux Etats-Unis pour le roi Paul (voir page 19).

Le prince Constantin, âgé de 23 ans, est le fils aîné du roi Paul et de la reine Frederika. Il a été élevé en Allemagne et a étudié à l'université de Bonn.

Il est considéré comme un homme d'Etat et a été nommé régent de la Grèce à la mort de son père.

Le prix Balzan donné à l'ONU en l'honneur de John Kennedy

MILAN (PA) — La Fondation Balzan annonce qu'elle a décerné son prix de la paix aux Nations unies en l'honneur de feu le président John F. Kennedy.

Un communiqué émis par la "fondation italo-suisse Eugenio Balzan" qui décerne des prix à l'instar de la Fondation Nobel dit que la décision d'accorder le prix Balzan de la paix pour 1963 à l'ONU découle d'un discours prononcé par John F. Kennedy le 20 novembre, soit deux jours avant son assassinat.

Dans cette allocution, le défunt président avait fait l'éloge de l'ONU pour ses efforts à faire respecter la paix et à aider les jeunes pays à se développer.

Le communiqué ajoute que l'attribution du prix de la paix 1963 à l'ONU "constitue également un hommage au président Kennedy pour son apport précieux à la cause de la paix dans le monde et pour ses efforts dans son propre pays pour résoudre le problème du racisme."

L'an dernier le prix Balzan pour la paix avait été décerné à S.S. Jean XXIII trois semaines seulement avant sa mort.

L'importance du prix 1963 n'a pas été divulguée. Le montant varie d'année en année. L'an dernier, le Saint-Père avait reçu \$180.000.

Le communiqué émis par la "fondation italo-suisse Eugenio Balzan" qui décerne des prix à l'instar de la Fondation Nobel dit que la décision d'accorder le prix Balzan de la paix pour 1963 à l'ONU découle d'un discours prononcé par John F. Kennedy le 20 novembre, soit deux jours avant son assassinat.

Dans cette allocution, le défunt président avait fait l'éloge de l'ONU pour ses efforts à faire respecter la paix et à aider les jeunes pays à se développer.

Le premier ministre traite des aspects raciaux et provinciaux de la confédération

OTTAWA (UPI) — Le premier ministre Lester B. Pearson a invité hier soir le Parlement et le Canada à grouper toutes les races dans une union qui n'absorbera aucune culture, n'abandonnera aucune langue et ne ségrégationnera aucune race.

Dans un éloquent appel, le premier ministre a déclaré, au cours de son premier discours de la présente session:

"Je refuse de croire que quand le besoin d'unité se fait sentir dans le monde... quand tous les peuples de la terre se rapprochent et sont poussés l'un vers l'autre... que nous, dans ce pays, nous devions nous éloigner."

Le discours, préparé comme une revue de l'état de la nation s'est terminé en discours sur les aspects raciaux et provinciaux de la Confédération canadienne.

Ses partisans lui ont ménagé une ronde d'applaudissements de trois minutes. Un groupe de néo-démocrates, de créditistes, de thomsonistes et même de conservateurs se sont joints aux applaudissements.

Le leader néo-démocrate, T.C. Douglas, l'a qualifié d'appel passionné et éloquent à l'unité à la bonne volonté mutuelle qui trouvera une grelle réceptive chez tous les députés et partout au pays.

Mettant l'accent sur la "forte émotivité" du débat entre le Canada français et le Canada anglais, Pearson a déclaré que les "diatribes dans

l'une ou l'autre langue ne contribuent en rien à l'unité nationale mais beaucoup au désaccord."

Le problème est encore rendu plus complexe par l'emploi de mots comme biculturalisme et bilinguisme, a-t-il dit.

"La ségrégation culturelle n'est pas plus souhaitable que toute autre forme de ségrégation," a déclaré M. Pearson. "Biculturalisme ne signifie pas et ne doit jamais signifier exclusivement et supériorité sur toute autre race."

Cela signifie que le français et l'anglais sont la fondation de notre société. Il ne doit pas y

avoir de pression sur l'une pour absorber l'autre, au contraire (voir Eloquent page 4)

Motion de confiance

du Nouveau Parti

OTTAWA (PC) — M. Douglas, chef du NPD, a présenté hier soir aux Communes une motion de confiance critiquant le gouvernement parce qu'il n'a pas entamé un plan fédéral-provincial de soins médicaux.

Le vote sur cette motion aura lieu aujourd'hui à 5h 45 p.m.

DIEF réclame un vote de blâme sur la question de la taxe de 11%

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a proposé hier un vote de blâme envers le gouvernement pour le motif qu'il a négligé de révoquer la taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction et l'équipement de production.

La motion du chef de l'opposition fut déposée à la suite d'une critique de 90 minutes du discours du trône, jeudi, sous forme d'amendement en réponse au discours du trône.

Elle déplore que cette taxe de vente est et continuera d'être préjudiciable à divers secteurs de l'économie canadienne.

Le vote sur la motion doit être pris mardi soir prochain. Les libéraux détiennent 129 sièges contre 136 aux divers partis de l'opposition, soit 95 aux conservateurs, 17 aux néo-démocrates, 13 aux créditistes et 11 représentants du ralliement du crédit social.

Tout sous-amendement proposé par l'un ou l'autre groupe oppositionniste sera mis aux voix vendredi soir.

M. Diefenbaker rappela que lors du scrutin sur le projet de loi sur la taxe de vente, les conservateurs furent seuls à voter contre tandis que les

autres partis d'opposition verbalisaient et mirent leurs suffrages au refrigerator.

TOUS LES PECHEURS

Il fit lecture d'une longue liste de réclamations formulées contre la taxe par diverses organisations, qualifiant la taxe d'injustifiée, de frein à l'expansion, d'entrave au commerce d'exportation, de fardeau sur le coût de la production et le coût de la vie et conclut qu'elle réduirait l'emploi.

"Le moment est venu, dit-il, où le parlement doit dire au gouvernement: voici une chose mauvaise, voici une chose à propos de laquelle nous voulons de l'action."

Le chef de l'opposition, qui, il y a seulement deux semaines, triomphait d'une certaine opposition à ce qu'il en démentait chef du parti, fut l'objet d'une ovation prolongée de la part de ses partisans lorsqu'il se leva pour prendre la parole.

Certains députés conservateurs s'abstinrent de faire battre les couverts de leurs pupitres et gardèrent le silence.

M. Douglas Harkness, député progressiste-conservateur de Calgary Nord, continua à lire son journal.

Voici les principaux points du discours de M. Diefenbaker.

DIVIDE ET IMPERA

Le gouvernement libéral cherche à tirer un avantage (voir Dief page 4)

AUJOURD'HUI

Incendie
Sur jeunes enfants sautés des flammes lors d'un incendie hier soir, rue Bertel.

Industrie
Visite de trois groupes d'industriels sur la zone déterminée à cette fin par les autorités municipales.

Séance provinciale
La Chambre ajourne ses travaux à lundi tandis que les conseillers législatifs étudient le bill 60 avant d'en adopter le principe par un vote de 13 contre 3.

M. Lesage
Ni les marches, ni les armes ne me feront dévier de mon devoir de premier ministre. Lesage en réponse à M. Maurice Bellemare lors d'une discussion sur le bill 54.

Canadiens
Les Canadiens de Montréal rejoignent les Black Hawks de Chicago au premier rang en disposant des Bruins de Boston 3 à 2.

Arts
Bande illustrée 19
Carnet mondain 19
Cinéma 6-8
Classées 17-18-19
Convocations 17
Carnet de Mami 7
De l'image au son 7
Editoriaux 4
Finance 16
Météo 9
Mots croisés 19
Nécrologie 19
Plume et plumeau 2
Polichinelle 7
Radio-TV 8
Regional 10-12-20
Session 4-5-9
Show et Grand Mère 6
Sports 13-14-15

DÉCÈS

Benoit, M. Hormidas
Boulanger, M. Gilles
Desautels, M. Armand
Dezy, M. Julien
Faucher, M. Alide
Gélinas, M. Bernard
Massicotte, Mme Leo-Ovila
Vadnais, M. Paul
(voir Nécrologie page 19)

Par Paul-Emile PLOUFFE
QUEBEC — Les forces de l'opposition au Conseil législatif se sont légèrement divisées, hier après-midi et la Chambre haute a adopté par un vote de 13 contre 3 le principe du bill 60 instituant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'Éducation.

Sept conseillers de l'Union Nationale, dont le leader de l'opposition, l'hon. Edouard Asselin et le représentant de la

division de Shawinigan, l'hon. Jean-Louis Baribeau, se sont joints au groupe ministériel, minoritaire à la Chambre rouge, pour approuver la deuxième lecture du projet de loi.

Le président du Conseil, l'hon. Hector Latérel, a lui-même fait enregistrer son vote en faveur de la deuxième lecture du bill 60.

Les opposants furent les hon. Gerald Martineau, Edouard Masson et Albert Bouchard.

C'est M. Martineau, secondé par M. Bouchard, qui exigea le vote sur la deuxième lecture du projet de loi.

Attitude différente

Les représentants de l'Union Nationale au Conseil législatif ont donc adopté une attitude différente des députés de l'opposition à l'Assemblée législative en s'abstenant de suivre la ligne de parti.

On se rappelle qu'à la Chambre Basse, tous les députés u-

nionistes qui avaient participé au vote s'étaient prononcés en faveur de la deuxième lecture. Quelques-uns cependant s'étaient volontairement abstenus de voter.

Le vote sur le principe du bill à la Chambre des Représentants avait été de 70 à 0.

Aucun doute

La deuxième lecture du projet de loi devait sans aucun doute être approuvée. Le leader de l'opposition, engageant

le débat après la présentation du texte législatif par l'hon. George Marler, leader du gouvernement à la Chambre haute, avait déclaré dès lors qu'il approuvait le principe.

C'était au tout début de la séance qu'il était ouvert à 10 h. 0. Ce n'est qu'au cours de l'après-midi cependant qu'il devint évident que tous les conseillers de l'opposition ne suivraient pas la ligne de parti.

Le conseiller Masson, qui a-

vait ajourné le débat pour le déjeuner, annonça, au cours d'un bref exposé à la reprise du débat, qu'il voterait contre le principe même parce qu'à son avis, il s'agit d'une loi sans principe.

Les participants

Outre les deux leaders, les conseillers qui ont pris part au débat sont les hon. Arthur Dupré, Baribeau, Patrice Tardif, Edouard Masson, Ernest Be-

(voir Le principe page 4)

M. Jean-Louis Baribeau

Le spectacle des dettes croissantes inquiète un groupe de contribuables

QUEBEC — L'hon. Jean-Louis Baribeau a déclaré au Conseil législatif, que le cultivateur, l'ouvrier, le petit marchand et le petit propriétaire sont inquiets devant le spectacle de dettes toujours croissantes et la multiplicité des emprunts de centaines de millions de dollars contractés par le gouvernement.

Prenant part au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône qui se déroulait à la Chambre haute, M. Baribeau a dit que la population n'est pas indifférente devant ce spectacle, parce qu'elle sait qu'il lui faudra rembourser. « Loin de moi, dit-il, l'idée de blâmer toutes les nouvelles initiatives du gouvernement. Il faut évoluer avec le temps; il y a toujours place pour des améliorations. Mais le gouvernement actuel a voulu aller trop vite, sans préparation adéquate, sans plan d'ensemble bien défini qui lui aurait permis de franchir graduellement les étapes vers le progrès ».

Des résultats ?
Le conseiller de la division de Shawinigan estime que le gouvernement a dépensé sans compter sous prétexte que tout était à refaire mais qu'en réalité,

té, il n'a pas fait grand-chose si ce n'est accumuler des déficits.

« La croissance économique de la province est-elle plus accélérée ? Le chômage est-il moins aigu ? Nous avons encore presque 40 pour cent des chômeurs de tout le Canada. « Les cultivateurs entrevoient-ils un peu de prospérité ? Au contraire, leur revenu diminue. Ils sont écrasés par le fardeau des taxes, ils vont jusqu'à menacer le gouvernement de faire la grève des taxes. Ils affirment qu'ils sont dans l'impossibilité de faire face à l'augmentation des taxes, cela depuis l'avènement d'un régime libéral à la tête de la province. « La prospérité ou la faillite des cultivateurs aura sa répercussion sur le bonheur ou le malheur des négociants, des marchands, des industriels et des ouvriers. »

Au secours

M. Baribeau a soutenu qu'il se présente un fait encore plus grave dans les villes où les maisons unifamiliales qui ne rapportent aucun revenu sont taxées au double; les chefs de famille et les ouvriers ne voudront plus devenir propriétaires d'une maison et par conséquent, le volume de la construction baissera, ce qui sera une autre cause de chômage.

Les municipalités et les commissions scolaires sont écrasées par le fardeau des taxes. Il faut que le gouverne-

ment trouve sans retard des moyens qui permettront aux municipalités et aux commissions scolaires de s'administrer sans continuer à saigner à blanc les citoyens qui ont eu le courage de s'acheter une maison. Le petit propriétaire, l'ouvrier, le cultivateur, le chômeur, crient au secours.

Des réalisations

Le conseiller trifluvien a constaté que depuis trois ans et demi, le parti au pouvoir laisse croire qu'il y a eu immobilisme sous l'Union nationale. Il a apporté en dérogation un témoignage de l'hon. Jean Le Sage, premier ministre du Québec, prononcé devant le National Industrial Conference Board, le Canadian Club et l'Empire Club, le 13 octobre 1960.

M. Baribeau a énuméré les nombreuses maisons d'enseignement construites au Québec sous le régime Duplessis et a affirmé qu'il en fut de même dans tous les domaines.

Les marées

21 février 1964

Hautes: 2 h. 29 a.m.

2 h. 57 p.m.

Basses: 10 h. 47 a.m.

11 h. 59 p.m.

Les femmes républicaines adhèrent au FRI

Cette semaine, le siège social du Front républicain pour l'indépendance, situé à 4719, rue Brébeuf, à Montréal, recevait deux nouvelles reconstitutions.

Madame Jacqueline Dupont, présidente de l'Association des femmes républicaines du Québec, annonçait que les femmes républicaines, par la voix de son conseil exécutif, se joignent au nouveau mouvement du FRI.

A son tour, M. Jean-Luc Dion, président des Jeunes républicains du Québec, faisait savoir à tous ses membres que désormais le FRI devenait le mouvement indépendantiste auquel ils se rattacheront.

La nouvelle politique du FRI est d'admettre leurs adhérents sur une base uniforme afin d'éliminer les associations à l'intérieur du Front. Désormais, a décidé le Comité exécutif, jeunes, femmes ou hommes seront de fait et de droit membres du FRI.

Par la même occasion le FRI désire faire savoir aux membres de l'ancien mouvement FRQ que leur carte de membres seront honorées au FRI. Le Comité exécutif est heureux et très satisfait de l'intérêt apporté à leur mouvement et de l'adhésion de nombreux militants qui demandent leurs cartes comme membre d'un mouvement qui désire le travail en profondeur plutôt que l'extériorisation de certains gestes mal interprétés d'un public qui observe.

C'est un secret de polichinelle

La situation à la traversée municipale n'est pas rose. Dans le but d'appliquer un dictame sur le mal qui existe à ce service de la cité, les membres du conseil de ville ont décidé, lundi dernier, d'instituer une enquête qui aura pour but de mettre à jour les difficultés relevées dans l'administration et dans les relations entre la direction et les employés. M. Pierre Rousseau a été chargé d'étudier la situation et de faire rapport au conseil de ville, qui, en temps et lieu, prendra les dispositions nécessaires. Que sortira-t-il de cette investigation? Nul ne le sait encore, même si, à première vue, on croit en obtenir des révélations sensationnelles. Toutefois, il ne faut pas trop s'enthousiasmer sur le résultat, car tout porte à croire que les constatations de M. Rousseau seront tenues secrètes.

Me Léopold Pinsonnault, chef du contentieux, a déjà été chargé par le conseil de faire une petite enquête, qui n'a jamais été soumise officiellement au conseil de ville. Si Me Pinsonnault a fait des recommandations, à la suite de son enquête, le gérant ou le conseil de ville n'en ont jamais tenu compte, parce qu'aucune mesure disciplinaire n'a été imposée contre qui que ce soit.

La situation à la traversée est aussi responsable d'une saute d'humeur de l'échevin Jos. Guay, du quartier Ste-Ursule. Au cours de la séance de lundi dernier, on ne sait pour-

quoi, M. Guay s'est tourné vers l'échevin Léa Thibault pour lui dire que jamais, à l'avenir il ne seconderait une de ses motions. Et il a ajouté qu'il avait bonne mémoire. Y aurait-il relation directe avec cette promesse de M. Guay et une attitude que M. Thibault n'aurait pas prise, en rapport avec la traversée? L'avenir le dira, sans aucun doute.

FIXATIF
MARCO
HAIR SPRAY

Notre bon ami, Léon Pellerin, se prélassait sur les plages sablonneuses et ensoleillées de la Floride. De Miami, il nous a fait parvenir une carte postale de l'hôtel Fontainebleau sur laquelle il dit qu'il se prépare à aller voir à l'entraînement Sonny Liston et Cassius Clay.

— O —

Selon M. et Mme Daniel Gervais, du Castel des Chénoux, à Batiscan, la pêche au petit poisson des Chénoux n'a peut-être pas été aussi bonne, au cours de la dernière saison, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il est sorti de la cuisine pas moins de 2,000 livres de petite morue que les clients ont consommés sur place. C'est un record pour le Castel des Chénoux. Et les proprié-

taires disent que d'année en année la consommation augmente. On pourrait se demander ce que ce pourrait être si une publicité bien organisée et bien entendue était mise sur pied.

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE



Gérald Martineau
1547, rue Notre-Dame
Téléphone FR 5-1433

PORTEZ-VOUS BIEN

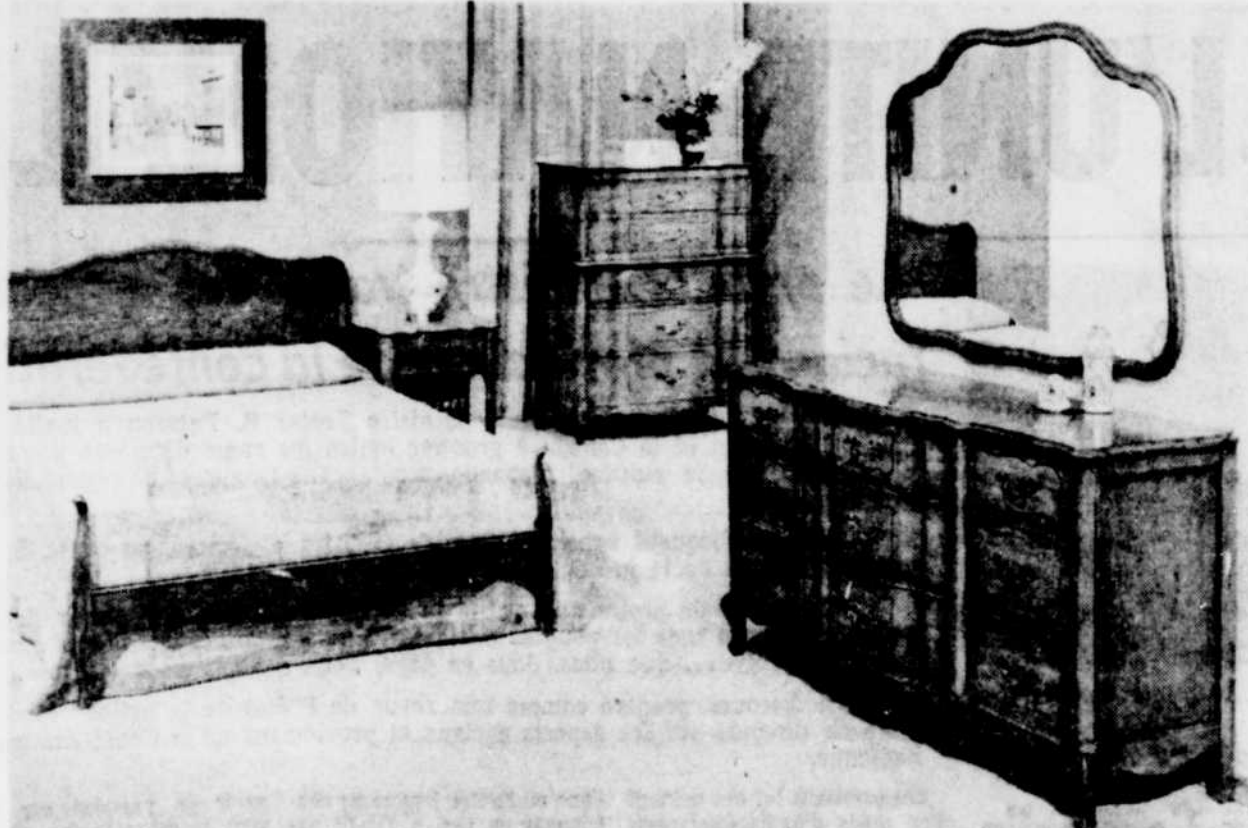
AVEC

JUSTIN

Eau Minérale Alcaline Naturelle



LES PLUS BEAUX MEUBLES AU PLUS BEAU MAGASIN, J.-N. BEAUDOIN LTEE



MOBILIER DE CHAMBRE "ANDREW MALCOLM"

Comprenant : Bureau triple,
Commode, Lit de 4'6".
Tel qu'illustré.

SPECIAL \$399

MOBILIER DE SALON "BRAEMORE"

Des travaillé à la main,
siège en caoutchouc mousse,
boiserie en "Fruitwood".

SPECIAL 2 MCX

\$299



J.-N. Beaudoin
& CIE LTEE

676, CHAMPFLOUR

FR 4-6219

TROIS-RIVIERES

JAMAIS LE ROI DES BAS PRIX NE FUT PLUS POPULAIRE AUPRÈS DE LA REINE DU FOYER



Des meubles d'apparence supérieure et d'un chic inouï changeant tout l'aspect d'une pièce.



RODOLPHE LORANGER,
Propriétaire.

ET POURTANT, CES APPAREILS QUI SONT LES PLUS BEAUX ET LES MEILLEURS AU MONDE SE VENDENT MOINS CHER CHEZ LE ROI DES BAS PRIX EN MAURICIE QUE D'AUTRES PRODUITS MOINS CONNUS.

Loranger est le seul

dépositaire autorisé à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, et pour tout le comté de Champlain des produits Electrohome et du fait il est le seul à vous offrir une double garantie sur ces appareils: la garantie de la compagnie (toutes les pièces sont garanties pour un an) et la garantie personnelle de Loranger Electrique-TV.

PAUL-E. LORANGER
GERANT DES VENTES
FR 5-8951
ANDRE LACOURSIERE
Comptable

BAS PRIX
ROI DES

LE PLAN D'ACHAT
A TEMPERAMENT
ASSURANCES
FEU — VIE — VOL
sans aucune
charge supplémentaire

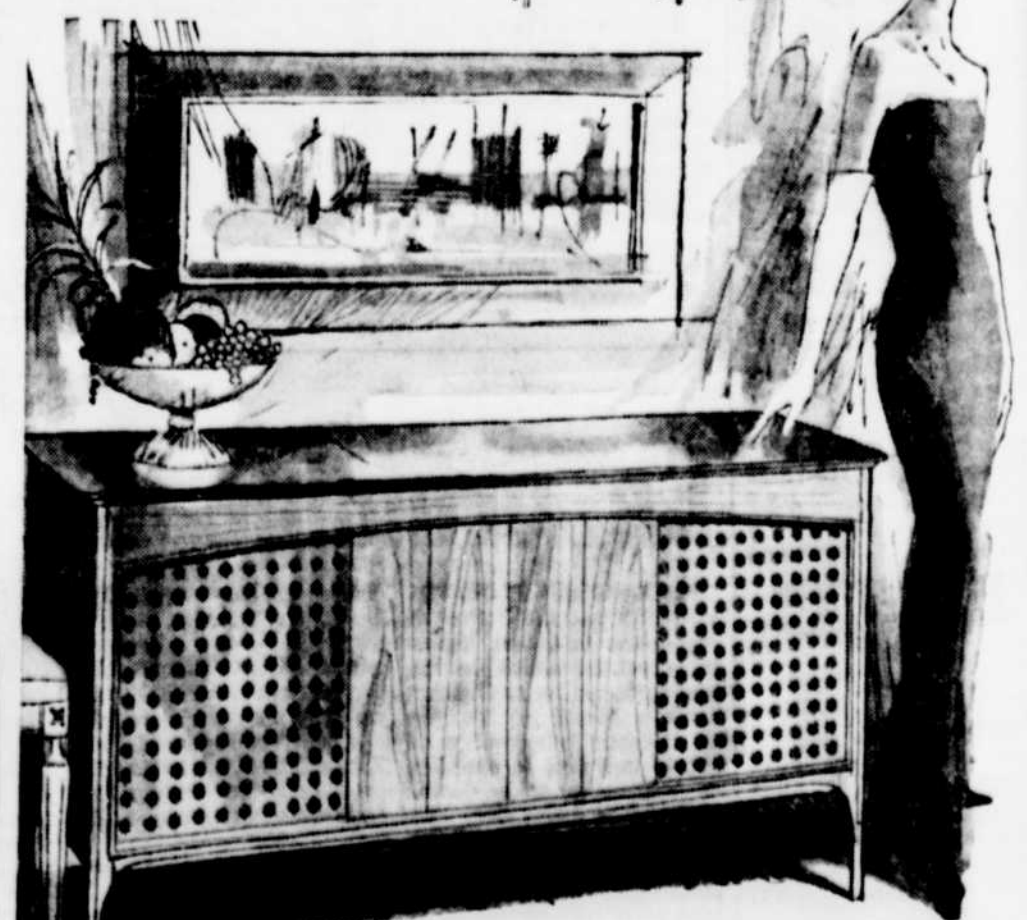
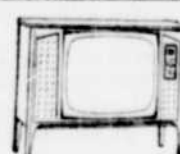


AUCUN
COMPTANT
36 mois pour payer
1er paiement en mars
PLAN MISE de COTE

ATTENTION
SPECIALE
AUX FUTURS
MARIES

ELECTROHOME

LE LEADER RECONNU en Stéréo Haute-Fidélité et en Télévision



LORANGER ELECTRIQUE-TV

93-97, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE FR. 5-8951 — FR. 5-8952 PLAZA FUSEY
MEUBLEZ VOTRE MAISON DE LA CAVE AU GRENIER CHEZ LE ROI DES BAS PRIX EN MAURICIE

M. et Mme Marcel Meilleur risquent leur vie

Six enfants en bas âge sauvés des flammes



M. ARMAND ALAIN, inspecteur d'écoles régional, explique son point de vue sur la formation d'une commission scolaire régionale. On reconnaît également, de gauche à droite, MM. Paul A. Fréchette, secrétaire de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Trois-Rivières, Gérard Beaudoin, vice-président de l'Association diocésaine des commissions d'écoles, Elphège Matteau, président de la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, qui était l'hôte de l'assemblée, et Jean Godin, inspecteur de l'enseignement secondaire.

M. Alain aux commissaires du comté de Champlain

"Je dois vous dire que votre Régionale est loin d'être formée"

Par Pierre Courteau

"Je dois vous dire - et c'est le Ministère de la Jeunesse qui en a chargé de le faire - qu'une Commission scolaire régionale n'est pas encore organisée et qu'elle est loin d'être, dans le contexte actuel."

"Normalement, votre régionale aurait dû être formée depuis huit mois. Le comté de Champlain a étudié le problème et il considère plus avantageux d'amalgamer au Cap-de-la-Madeleine et au comté de Champlain, la Commission scolaire de Trois-Rivières et toutes les autres situées à l'ouest de celle-ci. On ne peut agir autrement si l'on veut intégrer dans une unité de formation professionnelle."

Voilà en substance l'idée exprimée hier soir, par M. Armand Alain, inspecteur régional, au cours d'une séance d'études groupant la majorité des commissions scolaires du comté de Champlain, séance qui avait pour but de discuter la formation éventuelle d'une commission scolaire régionale.

Tous les commissaires du Cap-de-la-Madeleine ont protesté énergiquement et ont même violamment tout au long de l'exposé de M. Alain qui évoque la fusion des commissions scolaires de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, de même que les différen-

tes commissions scolaires rurales en une régionale. Quant à la position de la Commission scolaire de Trois-Rivières, elle est favorable à une telle formation.

Selon M. Alain, les experts ont établi que le bassin idéal d'une commission scolaire régionale est une population de 100.000 âmes. Le ministère de la Jeunesse recommande fortement que tout le territoire situé entre Ste-Anne-de-la-Pérade et Maskinongé soit amalgamé, ce qui permettrait de grouper une telle population.

La principale argumentation de la Commission scolaire du Cap repose sur le fait que d'autres régionales, formées ici et là dans la province, regroupent une population plus faible en nombre, comparativement au comté de Champlain qui englobe, d'après les statistiques actuelles, plus de 41.000 personnes.

Une autre pensée reflétée par les commissaires capétiens souligne que la Commission scolaire du Cap n'a rien à envier à celle de Trois-Rivières au point de vue organisation et diversité des cours, exception faite du cours classique. Par ailleurs, le fait d'être obligé de voyager à Trois-Rivières, perdre un temps énorme aux heures de pointes sur les ponts Duplessis, s'oppose à l'absence de tout obstacle à l'obtention de la licence de conduite, ce qui ne peut pas se joindre à Trois-Rivières.

A l'issue de l'assemblée, qui, incidemment, se tenait à l'école secondaire l'Assomption du Cap-de-la-Madeleine, la majorité des représentants des commissions scolaires rurales se sont prononcées officiellement en faveur de la séparation d'avec Trois-Rivières. Une résolution majoritaire avait d'ailleurs été prise à cet effet il y a plusieurs mois et c'est justement cette résolution que le comité de planification a rejeté après étude.

Du ministère des Affaires culturelles

Le journal Boréal Express reçoit un octroi de \$500

Le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec a accordé une subvention de \$500 au journal Boréal Express. Cette nouvelle a été annoncée par M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Cette subvention a pour but de couvrir les frais de cent abonnements au journal que le ministère des Affaires culturelles fera parvenir à des organismes de son choix.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

Le journal Boréal Express reçoit un octroi de \$500

Le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec a accordé une subvention de \$500 au journal Boréal Express. Cette nouvelle a été annoncée par M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Cette subvention a pour but de couvrir les frais de cent abonnements au journal que le ministère des Affaires culturelles fera parvenir à des organismes de son choix.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

Le journal Boréal Express reçoit un octroi de \$500

Le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec a accordé une subvention de \$500 au journal Boréal Express. Cette nouvelle a été annoncée par M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Cette subvention a pour but de couvrir les frais de cent abonnements au journal que le ministère des Affaires culturelles fera parvenir à des organismes de son choix.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

Le journal Boréal Express reçoit un octroi de \$500

Le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec a accordé une subvention de \$500 au journal Boréal Express. Cette nouvelle a été annoncée par M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Cette subvention a pour but de couvrir les frais de cent abonnements au journal que le ministère des Affaires culturelles fera parvenir à des organismes de son choix.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-

nal mensuel publié à Trois-Rivières et présente l'histoire du Canada sous la même forme qu'un grand journal qui aurait existé à l'époque où se sont produits les faits.

Le Boréal Express est publié à Trois-Rivières par une équipe composée de Mgr Albert Tessier, M. Denis Vaugeois, M. Labbe Lévis Martin, M. Jacques Lacourcière et M. Labbe Gilles Boulet. Cette équipe est assistée de M. Jacques Lesieur dans la mise en page.

Le Boréal Express est un jour-



CI-DESSUS, avec leur tante, Mlle Louise Morrisette, trois des six enfants de M. et Mme Marcel Meilleur. Dans l'ordre habituel, Roger, 5 ans, Daniel, 7 ans, Mlle Louise Morrisette et Andrée, 3 ans.



LES POMPIERS luttent contre les flammes. Ils installent les échelles pour atteindre le foyer de l'incendie, dans le grenier.

Autre vol par effraction

L'école Chamberland reçoit la visite des cambrioleurs

Un vol par effraction d'une valeur de \$200,37 a été commis à l'école Chamberland, rue Ste-Marguerite, à la faveur de la nuit de mercredi à jeudi.

Après un inventaire sommaire, on a pu déterminer qu'environ 290 stylos de différentes marques sont disparus des comptoirs de la procure. Les paquets ont réussi à faire main basse sur une somme de \$85, après avoir éventré trois distributeurs de liquides douces.

C'est le concierge de l'école, M. Armand Rheault, qui s'est aperçu le premier de l'effraction en entrant dans la chambre à fournaise, vers 7 h. 25, hier matin. Il a remarqué qu'une fenêtre avait été défoncée et courut avertir le Frère Georges Côté. Après avoir constaté le vol, celui-ci appela aussitôt la police.

Les agents Edmond Charest et Roland Vadeboncoeur, du poste de police No 1, ont remarqué le bris de trois distributeurs de liquides. Ils soulignent par ailleurs dans leur rapport que les bandits se sont introduits dans la procure, croyant sans doute y trouver de l'argent. C'est à cet endroit qu'ils ont volé les stylos, après avoir tourné sans dessus dessous tout ce qui leur tombait sous la main.

Il n'est pas impossible que l'on ait utilisé une mince-monseigneur ou un autre instrument de même calibre pour forcer les portes des distributeurs et de la procure. Les larges marques laissées par les outils des cambrioleurs en font foi.

Fait à remarquer, aucun des religieux enseignants qui pensionnent à l'institution n'a entendu quelque bruit que ce soit au cours de la nuit.

L'enquête a été confiée au sergent-détective Fernand Thibault et à l'agent-détective Clement Massicotte de la Sûreté municipale.

"Ça bouge dans la zone industrielle"

Le juge Langlois étudiera leur cas

Auger et Lecomte avouent être les auteurs d'un vol à main armée

Gérard Lecomte et André Auger ont été traduits en Cour des Sessions de la Paix, hier matin, à la suite du coup de fil de la Sûreté municipale, mercredi soir. Auger, 19 ans, a avoué la commission de deux vols et Lecomte, 25 ans, de trois vols. S. H. le juge Maurice Langlois étudiera leur cas et rendra la sentence le 6 mars.

Auger et Lecomte ont avoué être les auteurs d'un vol à main armée simulé à l'établissement de M. Gilles Duval ou en utilisant un faux revolver jouet, ils avaient obtenu une somme de \$97 du tiroir-caisse. Au domicile de M. Yvon Lepage, ils s'étaient introduits par effraction pour s'y saisir de marchandises d'une valeur globale de \$650. Lecomte a de plus avoué le vol d'une somme de \$85 arrachée de force à un automobiliste, M. Jules Lebrun.

Ils ont déclaré au juge qu'ils étaient sans emploi depuis le début de l'hiver.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

tenu une somme de \$97 du tiroir-caisse. Au domicile de M. Yvon Lepage, ils s'étaient introduits par effraction pour s'y saisir de marchandises d'une valeur globale de \$650. Lecomte a de plus avoué le vol d'une somme de \$85 arrachée de force à un automobiliste, M. Jules Lebrun.

Ils ont déclaré au juge qu'ils étaient sans emploi depuis le début de l'hiver.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

Un cultivateur de la Rive-Sud a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause ou à défaut de paiement à un mois de prison.

mois de prison et son permis de conduire a été suspendu pour une période de quatre mois. Il avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par la boisson. Il avait été arrêté par les policiers provinciaux après avoir causé un accident.

— o —

Claude Thiffault a avoué sa culpabilité à l'accusation de s'être livré à des voies de fait sur la personne d'un automobiliste qui l'avait laissé monter en compagnie d'un copain. La même accusation portait contre le second individu, Real Mongrain, mais la Couronne représentée par Me H-Jules Biron a déclaré qu'elle n'avait pas de preuve à offrir et la plainte a été renvoyée. Thiffault a été condamné au temps fait soit environ une semaine.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Trois personnes ont été appelées pour répondre à une accusation portée par le Barreau de Trois-Rivières. Une seule s'est présentée. Elle a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 28 février. Les deux autres comparutions ont été remises, l'une au 28 février et l'autre au 5 mars. Elles sont accusées d'avoir personnellement ou par l'intermédiaire d'un avocat en faisant parvenir des lettres contenant des intimidations de poursuites judiciaires. Le Barreau est représenté par Me Jean-Marie Châteaufort.

— o —

Tout d'abord, mardi dernier, un groupe de trois ingénieurs de Québec ont fait des sondages de terrain, sondages qui se sont poursuivis depuis mardi jusqu'à hier. Ces sondages ont été confiés aux ingénieurs Piette, Audy et Lepinay, de Québec, membres de la firme Sondages Québec Ltée, qui devront faire un rapport circonstancié au notaire Paul Villeneuve, fondé de pouvoir d'une compagnie qui a l'intention de venir s'établir à Trois-Rivières. A son tour, le notaire transmettra le rapport des ingénieurs aux propriétaires de la compagnie.

De plus, le notaire Villeneuve a reçu l'ordre de la compagnie de procéder à l'examen des titres se rapportant à cette partie de notre ville. Cette mesure est prise afin de ne pas retarder le début des travaux qui débuteront immédiatement après que la décision finale aura été prise par les autorités de la compagnie. Les travaux pourraient débuter au printemps.

Le nom de la compagnie demeure toujours inconnu, de même que le produit manufacturé. Toutefois, on sait qu'il est connexe à l'industrie du papier. Ce qui est certain, c'est que le notaire Villeneuve, au nom de la compagnie, a demandé au conseil de ville de Trois-Rivières de lui consentir une promesse de vente. De fait, nos édiles ont accordé une option de 120 jours à la compagnie qui désire obtenir 16,9 acres de terrain ou 684.000 pieds carrés. L'édifice qui sera construit couvrira une superficie de 50.000 à 80.000 pieds carrés, qui lui sera vendue à \$0,03 1/4 le pied carré.

Au tout début des opérations, cette compagnie emploiera de 50 à 80 hommes.

De plus, selon les renseignements obtenus, cette industrie ne dégagera aucune senteur, ne produira pas de bruit et ne laissera s'échapper aucune fumée.

Cette compagnie n'aura pas besoin de l'aide de la ville pour acheter son terrain et construire la bâtisse. Elle possède l'argent nécessaire à ces fins.

— o —

Le comité des Affaires municipales de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, présidé par M. Roland Leroux, fait actuellement, de concert avec M. Amedee Delage, directeur de la police et président de la Commission municipale de la circulation et du stationnement, une étude poussée du

problème du stationnement à Trois-Rivières.

La cité projetée de faire l'acquisition de sept emplacements à être aménagés en parcs de stationnement, le tout comportant une dépense de \$500.000. Pour qu'une station de stationnement soit rentable, elle ne doit pas coûter plus de \$1.200. D'après le plan général propo-

sé, chaque station coûterait moins que cette somme. Il va de soi que ce projet devra correspondre aux données de l'expertise sur le trafic dressée par l'Agence d'urbanisme Bégin et Robert.

D'après le directeur de la police, quand de nombreux parcs seront mis à la disposition du public, un tarif minimum pour-

rait être exigé sur ces parcs, alors que les taxes de stationnement sur rues seraient sensiblement augmentées.

Il est aussi question de placer dans certains parcs, ce qui éviterait aux usagers de rapporter à heure fixe pour déposer une nouvelle monnaie dans le parcometre.

— o —

Le comité des Affaires municipales de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, présidé par M. Roland Leroux, fait actuellement, de concert avec M. Amedee Delage, directeur de la police et président de la Commission municipale de la circulation et du stationnement, une étude poussée du

problème du stationnement à Trois-Rivières.

La cité projetée de faire l'acquisition de sept emplacements à être

L'Hydro-Québec aide à l'expansion économique

L'Hydro-Québec devient rapidement l'une des entreprises les plus importantes du Canada. Ses ventes ont dépassé l'an dernier, suivant ce qu'a dévoilé M. Pierre Godin, le président de la Southern Canada Power, 31 milliards de kilowatts-heures. C'est environ le quart de toute la production canadienne. Mais en ajoutant à ce total ce que des entreprises particulières comme les alumineries et les papeteries produisent pour leur usage propre, on en arrive à la conclusion que le Québec produit 43 pour cent de toute l'électricité utilisée au Canada.

C'est de beaucoup la province la plus favorisée à cet égard. Jusque-là, on vantait les immenses réserves d'énergie hydraulique du Québec. Il manquait toutefois l'essentiel : la transformation de ce potentiel en électricité utilisable. C'est ce qui est en voie de se produire grâce à l'Hydro-Québec. Par suite d'aménagements nouveaux comme ceux de la Manicouagan et de la rivière aux Outardes, le Québec pourra offrir à l'industrie des quantités presque inépuisables d'énergie électrique dont l'utilisation se traduira par une production industrielle gigantesque et des milliers d'emplois nouveaux pour nos travailleurs.

Cette expansion prodigieuse a permis de répandre dans toutes les régions les bienfaits de l'énergie électrique et l'a mise à la portée de tous sans les restrictions dont on a souffert jusqu'ici tant en ce qui concerne la quantité que le coût. Une richesse typiquement québécoise a été ainsi mise au service de tous les citoyens comme l'exige la saine démocratie.

Malgré les recherches qui se poursuivent dans plusieurs domaines, l'énergie hydroélectrique demeure l'élément essentiel de l'expansion industrielle. Nous pouvons donc envisager l'avenir avec confiance car nous sommes sans aucun doute à l'entrée d'une période de grand développement économique. Notre région ne peut demeurer indifférente à ces perspectives brillantes, d'abord parce que nous avons besoin d'un accroissement d'activités pour occuper la

population, mettre fin à une période d'inertie nuisible qui a forcé nos meilleurs talents à nous quitter pour aller contribuer ailleurs au progrès et à la prospérité des citoyens des autres villes.

Une raison bien particulière devrait nous inciter à travailler de toutes nos forces afin de tirer le meilleur parti possible de ces possibilités. C'est que notre région ne peut tirer grand chose de l'agriculture et des activités étrangères à l'industrie. La résine n'est que la seule chance de vivre et de grandir. Déjà, la Mauricie a joué un rôle de pionnière dans la mise en valeur des ressources naturelles, d'abord par le Saint-Maurice et ses chutes d'eau. Quelques-unes sont encore inexploitées mais le seront d'ici peu. Les forêts, qui couvrent en grande partie son territoire, ont donné lieu à l'établissement de l'industrie papetière, demeurée la base principale de notre économie.

Mais l'élan provoqué par cette activité s'est aujourd'hui ralenti. Il faut un nouveau stimulant qui viendra du complexe sidérurgique, dont les effets se feront sentir dans un rayon très étendu. Toutefois, notre population ne doit pas assister passive à cette évolution. Il faut que tous s'y intéressent et tâchent d'y participer dans la mesure du possible, que ce soit comme administrateurs, techniciens ou détenteurs de capitaux, même s'ils semblent très modestes. Rien n'est négligeable dans ce domaine, et rien ne doit être négligé. Les petites sommes ajoutées les unes aux autres forment les grands réservoirs où vont puiser les fondateurs d'industries et les gouvernements dans le but de stimuler l'économie d'un peuple.

Avec nos richesses naturelles, nos talents, notre pouvoir d'achat et les autres possibilités qui nous sont propres, nous pouvons espérer les plus merveilleuses réalisations. Il s'agit de le vouloir et en tout premier lieu d'avoir confiance dans notre région et en nos propres forces. C'est ainsi que nous donnerons à nos enfants un avenir meilleur que ce que nous avons nous-mêmes connu.

La vraie coopération

Les Etats-Unis ont deux voisins dont les frontières touchent aux leurs : au sud, le Mexique; au nord, le Canada. La population du premier dépasse trente millions tandis que celle du second vient de franchir dix-neuf millions.

C'est donc en tout plus de cinquante millions d'individus vivant avec les Etats-Unis en Amérique du Nord. L'un et l'autre pays ont d'abondantes richesses naturelles, sont en pleine expansion et procèdent à la mise en valeur de leurs ressources naturelles. Ces cinquante millions d'individus représentent plus que le quart de la population des Etats-Unis.

Le Mexique et le Canada ont besoin du concours de la richesse américaine pour se pleinement développer. Mais ceci autorise-t-il les Etats-Unis à voir dans ces pays des territoires où peut s'exercer sans ménagement leur puissance financière? Sont-ils justifiables de vouloir en dominer l'économie et de traiter Canada et Mexique un peu comme des semi-colonies?

Telles sont les questions que se pose le gouverneur George Romney, du Michigan, né au Me-

xique et au nombre des candidats aspirant à devenir le choix du parti républicain pour mener la bataille contre le président Johnson.

Selon lui, la situation devient critique et la politique économique des Etats-Unis "exacerbe Canadiens et Mexicains".

Devant le National Press Club, le sénateur Romney a affirmé que l'industrie américaine devrait "coopérer avec celle du Canada et du Mexique et non pas chercher à dominer". Abordant le sujet plus large de l'aide aux entreprises étrangères, il a soutenu que ce sont les entreprises coopérant avec les firmes étrangères qui servent le mieux l'intérêt national de son pays.

Romney a été jusqu'à ces derniers temps l'une des sommités du monde de l'auto. Il sait d'expérience ce que peut donner la coopération franche et désintéressée avec les pays étrangers. Mais pour nombre d'Américains, il n'existe pas de différence entre "coopération et domination". Et c'est là la cause de nombreux échecs et l'explication de l'impopularité de leur pays même chez ses alliés.

La presse de langue anglaise

Guerre commerciale au Canada

Si les accusations proférées à la Législature de l'Ontario sont véridiques, le Québec a déclaré une guerre commerciale au reste du Canada, en faisant appel à un moyen modéré.

Certains peuvent affirmer que ce procédé n'est pas tellement modéré puisque le Québec exige que les entreprises transigeant avec son gouvernement aient au moins 51 pour cent de leurs capitaux dans cette province.

On a prétendu, à la Législature ontarienne, qu'on fait déjà pression sur certaines compagnies de l'Ontario pour qu'elles s'implantent au Québec.

Cette situation cause, à juste titre, un malaise à Ottawa. Une nation moderne constitue un tout où le commerce est libre, sinon ce n'est pas une nation. Les Etats-Unis fournissent l'exemple d'une nation qui s'est enrichie grâce à la liberté de son commerce intérieur.

Mais l'inquiétude d'Ottawa ne s'arrête pas aux actes bien particuliers du Québec. L'administration fédérale reste, depuis un certain temps, perplexe devant la tendance croissante au particularisme provincial sur le plan du commerce.

Ironie du sort, l'Ontario est également fautif en menant sa campagne en faveur des achats dans cette province.

Il s'agit d'une offensive publicitaire invitant les Ontariens à acheter d'abord les produits de leur province. Nous avons connu le même phénomène, sous un aspect discret, en Colombie-Britannique, et d'autres provinces n'ont pas dédaigné de semblables efforts pour encourager les fabricants et les manufacturiers de leurs régions.

(The Sun, Vancouver)

ce qu'on dit: Cet homme a un beau back-ground

ce qu'on doit dire: Cet homme a une riche expérience

le nouvelliste

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication



"Nous nous sommes enfin entendus sur une défense commune".

Eloquent...

(Suite de la première page)
traire, elles doivent se développer parallèlement, chacune influençant et aidant au développement de l'autre, les deux devant être influencées et améliorées par les autres groupes."

Le mot bilinguisme ne doit pas avoir de signification "coercitive ou forcée", a-t-il dit.

Il y a de nombreuses régions du Canada où ne vit aucun Canadien-Français, mais les "droits de la langue française doivent être préservés et le français doit être utilisé peu importe où ils vivent a-t-il dit.

Il a exprimé l'espoir que les systèmes provinciaux d'éduca-

tion permettront à tous les enfants, un jour, de devenir bilingues, et que dans l'avenir, les deux langues seront utilisées indifféremment dans le service civil.

"Nous possédons deux des plus grandes langues au monde, et nous devrions en être fiers", a-t-il affirmé.

Pearson a donné l'avertissement, toutefois, que dans la présente vague vers le bilinguisme, la principale considération dans le service civil doit toujours être l'efficacité et l'expérience, et que les employés actuels qui sont unilingues ne doivent pas être pénalisés.

"Plus tard, la troisième con-

sideration sera ajoutée à cette politique, quand l'unilinguisme sera devenu l'exception plutôt que la règle", a-t-il ajouté.

Le premier ministre a également mis l'accent sur ce point à savoir que, peu importe la forme de l'acte fédératif, il y aura toujours des problèmes dans une fédération comme le Canada.

Sous un régime de fédéralisme coopératif, les provinces doivent toujours être consultées sur les sujets qui les intéressent directement, sujets qu'ils partagent constitutionnellement avec Ottawa, et les sujets qui sont "tellement importants" qu'ils doivent être partagés pour obtenir les meilleurs résultats.

Mais il désire que même cet intérêt partagé ne vienne pas en contradiction avec la conduite des obligations nationales du gouvernement fédéral.

Le principe...

(Suite de la première page)
noit, Olier Renaud. M. Marler a exercé son droit de réplique avant la fin du débat.

Les conseillers qui ont voté pour la deuxième lecture du bill sont MM. Laferté, Marler, Frank Connors, Jules A. Brabant, Felix E. Messier, Dupré, Asselin, Baribeau, Renaud, Tardif, Benoit, Oscar Gilbert et Antonio Auger.

La troisième lecture n'aura lieu que la semaine prochaine.

Une croisade

M. Dupré, conseiller de Montarville, a comparé le bill 60 à une croisade. Il a dit que jusqu'ici, l'éducation fut la chose la plus obscure du Québec. Il suffit de lire quelques passages du fameux livre du Frère Untel pour s'en rendre compte. "Quand il parlait de Dieu le Père qui est à Québec, il touchait du doigt cette personne morale intouchable qui dirigeait ce qu'on appelait alors le meilleur système d'éducation au monde." Tout un monde travaillait pour la grande cause de l'éducation, mais il travaillait dans l'anarchie... pour assumer la démocratisation de l'enseignement. Le premier but du bill 60 a donc visé à concrétiser l'autorité, à l'incarner en quelque sorte dans une personne touchable et responsable. Si un autre Frère Untel désire faire valoir ses idées, il saura désormais à qui s'adresser.

Des esprits forts

M. Tardif, lui, a exprimé que le bill 60 constitue un véritable étatisme dans sa forme la plus dangereuse, qu'il vient des esprits forts qui guettent depuis

M. Johnson...

(suite de la première page)
vé que dans ce cas, il s'agit tout simplement "d'un coup de jeunesse."

Le député de Missisquoi voulut savoir si on avait eu un rapport à ce sujet. C'est M. Hamel qui intervint cette fois pour expliquer qu'en ce qui concerne le vote à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal, la P.P. collabore avec les autres policiers qui ont la première responsabilité dans la recherche des voleurs. "Si le député de Missisquoi a des informations à nous donner, il peut nous les donner, je serai extrêmement heureux de les transmettre à la Sûreté provinciale."

M. Bertrand répartit qu'il demandait des renseignements au procureur général parce que c'est lui qui est chargé de la sécurité des citoyens dans la province de Québec.

DIEF...

(suite de la première page)

politique de la division entre les races française et anglaise. "Le gouvernement, par ses actions, a donné naissance au séparatisme", dit-il.

Il accuse le gouvernement de viser à une furtive centralisation.

Quant au discours du trône lui-même il y voit un "dialgue en désillusion... du lait crémeux que l'on veut faire prendre pour de la crème".

L'inflation nous menace, dit-il, en raison de la manipulation des subsides par le ministre des Finances, M. Gordon.

Il propose la convocation d'une autre conférence économique des nations du Commonwealth comme celle que son gouvernement réunit en 1958.

Il prédit que les modifications apportées dans la loi sur les dividendes, destinées à encourager la participation canadienne dans les compagnies étrangères au Canada, a créé une situation qui obligera le gouvernement à battre en retraite une fois de plus.

Il critique les récents remaniements ministériels. On n'a rien vu de pareil, dit-il, depuis que Caliguila fit de son cheval un proconsul. Il ne cite cependant pas de nom.

BROUTILLES

Il constate que le remaniement du 3 février a enlevé une bonne part d'autorité au ministre des Finances.

Il faisait ainsi allusion à la décision de M. Pearson de désigner le président du conseil privé, M. George McRath, au nouveau poste de président du Conseil du Trésor un comité ministériel supervisant les dépenses du gouvernement. Jus qu'à présent le ministre des Finances présidait ce comité.

La décision, dit-il, me semble indiquer un manque de confiance en M. Gordon, sentiment maintenant général dans tout le pays.

Tout ce qui reste maintenant au ministre des Finances est un surcroît de habileté dénuée de sens, grâce auxquelles il a tari à la source les capitaux américains dont a besoin le Canada.

Il qualifie le discours du budget de soupe homéopathique obtenue en faisant bouillir l'ombre d'un pigeon mort de faim.

Il voit dans l'enregistrement national proposé par le ministre du Travail, M. MacEachern, l'enregistrement du pays.

Il traite de subterfuge la décision à la dernière session par le gouvernement de faire débattre par la Chambre toutes les motions de l'opposition.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez-assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne, les livres et les poignées réduites de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

“Grâce au prêt plan-à-Terme nous avons pu nous offrir le grand modèle qu'il nous fallait”



En finançant un achat d'avance, avec un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale, vous réduisez au minimum vos frais d'emprunt, ce qui vous permet bien souvent d'acheter, avec la même somme, un meilleur article.

Adoptez donc ce moyen rationnel d'utiliser votre crédit. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés, et votre prêt comporte une assurance-vie! La prochaine fois que vous aurez besoin d'argent pour acheter un appareil ménager, une voiture, ou pour toute autre achat important, munissez-vous de pouvoir d'achat immédiat grâce à un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale.

Montant du prêt	Remboursement en	Mensualités
\$ 500	12 mois	\$43.93
\$1,000	18 mois	\$60.00
\$2,500	36 mois	\$80.37

Financez vos achats d'avance à la
BANQUE ROYALE

Succursale des Trois-Rivières : L.J. Tondreau, gérant
Succursale de Lévis : J.G. Lesieur, gérant
Succursale de La Tuque : P.E. L'Esperance, gérant
Succursale du Cap-de-la-Madeleine : P.B.F. Campbell, gérant
Succursale de Shawinigan : B.O. Lacroix, gérant

Ni les marches ni les armes ne feront céder M. Lesage

par Paul-Emile PLOUFFE

QUEBEC — "On peut faire toutes les marches que l'on voudra, mais simplement, il n'y a pas de marches, ni de fusils ni de revolvers qui m'empêcheront de remplir mon devoir de premier ministre". C'est par cette déclaration

catégorique que l'hon. Jean Lesage a répondu, hier, à une observation de M. Maurice Bel-

lemare à l'effet qu'il pourrait y avoir "une marche sur Québec" si le gouvernement n'accepte pas d'amender le projet de Code du Travail selon le vœu de la CSN et si le comité parlementaire de la fonction publique refuse de rouvrir le débat sur toute la question du principe du bill 54.

Une discussion aussi animée que brève, engendrée par le député de Champlain a marqué la fin de la semaine de travail parlementaire sur ce ton rigoureux. M. Bellemare fut lui-même rappelé à l'ordre à deux reprises parce qu'il refusait d'obtempérer à l'invitation du président de reprendre son siège et de laisser parler le Premier ministre.

M. Bellemare et le chef de l'opposition ont tour à tour attiré l'attention de la Chambre sur une déclaration du président de la CSN, M. Jean Marchand, à l'effet que le nouveau projet ne constitue pas une amélioration sur le premier et qu'au contraire, il comporte une nouvelle clause qui soumet toute la législation du travail au Code civil. M. Johnson a laissé entendre que la Confédération des Syndicats Nationaux pourrait chercher à rouvrir le débat au comité de la fonction publique.

M. Lesage a répondu qu'il est sûr que les membres du comité ne laisseront pas aller une discussion qui serait contraire au règlement.

M. Bellemare fit la remarque que l'on sait et le chef du gouvernement ne tarda pas à établir sa position.

L'étude du bill
Le débat a éclaté au moment de l'ajournement à la semaine prochaine. Le premier ministre venait de dévoiler l'ordre du travail pour lundi prochain: déposition des estimations budgétaires, étude en comité plénier des résolutions concernant la loi du Crédit agricole et étude en comité des subsides des crédits du ministère de la Jeunesse et de l'Instruction publique.

M. le député de Champlain demanda au premier ministre à quel moment l'étude du bill 54 en comité plénier se poursuivrait. M. Lesage répondit qu'il le proposerait quand il croirait que la chose est nécessaire. Le député lui demanda si le gouvernement avait peur d'étudier le bill.



Un drôle de recul que celui-là

Par PAUL-EMILE PLOUFFE

QUEBEC — Le plus grand nombre de résidents de la Mauricie se sont réjouis à l'annonce, par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de l'ouverture au Grand Public d'environ quarante-six territoires de chasse et pêche situés à proximité des villes, dans la région du Saint-Maurice.

C'était à la mi-janvier. Moins d'un mois plus tard, le ministre, l'hon. Lionel Bertrand annonçait une soudaine volte-face: Les baux des 46 clubs de la Mauricie qui ont pris fin le 31 décembre dernier seront tous prolongés d'une année supplémentaire. Mais ce sera la dernière, et il s'agit là d'une décision irrévocable.

C'est un recul pour le moins surprenant. Que s'est-il passé exactement entre le moment où l'on annonçait l'ouverture de ces territoires au public en général et celui où le ministre rappelle l'ordre donné? Il est difficile de voir autre chose que le résultat de fortes pressions exercées sur le ministre et le gouvernement par les locataires de ces clubs dont la voix reste très forte dans notre régime de gouvernement par le peuple et pour le peuple.

On a allégué qu'on donnera dorénavant un avis d'un an aux détenteurs de baux qui ne seront pas renouvelés et que pour qu'il n'y ait pas deux poids, deux mesures, les baux déjà annulés reprendront vie.

En somme, les clubs privés ne perdront pas la jouissance exclusive d'un territoire par la décision du ministre. Car selon une entente conclue entre celui-ci et le ministère des Terres et Forêts, ils avaient la priorité pour l'achat ou la location du fonds de terre pour fins de villégiature. Il leur était donc facile de rester en place, mais en souffrant que d'autres jouissent d'un privilège analogue tout autour.

Mais il n'y a plus rien à faire. Ceux qui espéraient pouvoir bénéficier des avantages de la villégiature sur un territoire de la Couronne (donc toute la population, comme se plaît à le dire le ministre des Richesses naturelles) devront se contenter d'en rêver pendant un an encore.

Je suis cependant convaincu que les membres des clubs privés vont maintenir leurs limites de prises quotidiennes afin de ne pas "vider les lacs" avant qu'ils ne soient ouverts au grand public. Car c'est un point sur lequel ils ont insisté beaucoup en protestant contre la première action prise par le gouvernement. Et ils ne feront pas ce qu'ils craignent voir exécuter par le grand public.

Le gouvernement doit être responsable de l'éducation affirme l'hon. Marler

QUEBEC — C'est le gouvernement qui doit être responsable de l'éducation dans la province de Québec et non le conseil supérieur de l'éducation. C'est sur quoi a insisté l'honorable George Marler, leader du gouvernement au Conseil législatif, hier avant-midi, au moment où ce dernier entreprenait l'étude du bill 60.

"Personnellement, a déclaré M. Marler, je serai plus satisfait si la responsabilité de l'éducation tombe sur le gouvernement lui-même. Et pour appuyer sa thèse, il a cité l'exemple de nombreux ministères à Ottawa, où les ministres ne possèdent pas nécessairement toutes les connaissances voulues dans les domaines où ils sont appelés à prendre des décisions mais qui arrivent tout de même à abattre de la bonne besogne.

"Sur le plan politique, a noté M. Marler, peut-on trouver une seule personne qui possède toutes les connaissances pour diriger un ministère? Je pense que non. L'importance est que le ministre choisisse un grand pouvoir de compréhension, qu'il possède parmi son personnel des techniciens compétents."

Au début de son exposé, M. Marler a brièvement parlé de la Commission royale d'enquête présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent. Elle fut constituée le 21 avril 1961. Elle a tenu de nombreuses audiences publiques et a reçu plus de 300 mémoires. La première tranche de son rapport fut présentée au gouvernement en avril 1963. Cette partie portait sur les structures supérieures de notre système scolaire, les autres aspects du problème devant faire l'objet de rapports ultérieurs.

Ce premier rapport comprenait trente-trois recommandations spécifiques, dont les trois premières sont fondamentales: 1. "Nous recommandons la nomination d'un ministre de l'éducation dont la fonction sera de promouvoir et de coordonner l'enseignement à tous les degrés, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. 2. "Nous recommandons la création d'un conseil supérieur de l'éducation dont la fonction sera d'agir auprès du ministre à titre consultatif. 3. "Nous recommandons que le conseil supérieur fonctionne de façon unifiée."

M. Marler a ensuite rap-

pelé les événements qui ont précédé la présentation du bill 60. Après la réception du premier rapport de la Commission Parent, le lieutenant-gouverneur a fait rédiger un projet de loi afin de donner suite à chacune des recommandations. Le bill 60 fut déposé à l'Assemblée législative en juin dernier et reçut sa première lecture. Dans l'intervalle, le gouvernement décida alors de ne pas procéder immédiatement à la deuxième lecture. Il invita plutôt le public à faire des suggestions. Puis, à la lumière de ces suggestions, il apporta quelques modifications au bill et c'est ce projet de loi amendé qui est maintenant devant le conseil.

"Quel est le rôle que réserve cette législation au gouvernement, depositaire du pouvoir exécutif? a fait remarquer M. Marler. A ce sujet, la Commission a remarqué que le rôle qu'il est appelé à jouer dans l'application de la loi de l'Instruction publique "ne permet pas au Cabinet d'exercer un contrôle effectif et suivi sur l'orientation de l'enseignement dans les écoles publiques". A la place de la structure actuelle, la Commission

L'éducation doit échapper aux influences et aux contingences de la politique

QUEBEC — "Il est d'une importance capitale que le domaine de l'éducation, d'une part, échappe aux influences et aux contingences politiques et, d'autre part, soit confié à un organisme compétent et largement représentatif des pédagogues, des instituteurs d'enseignement et de la famille", a déclaré, hier avant-midi, l'honorable Edouard Asselin, leader de l'opposition au Conseil législatif.

M. Asselin a adressé la parole immédiatement après M. Georges Marler, leader du gouvernement à la Chambre haute. Il a affirmé que "la concentration de tous les pouvoirs académiques entre les mains du gouvernement et virtuellement entre les mains d'un seul homme tient de l'autocratie dans un domaine où la liberté est essentielle. Le risque de politiser l'éducation et d'offrir pas une garantie suffisante d'efficacité".

Selon M. Asselin, le système préconisé par le gouvernement Lesage comporte deux dangers sérieux. D'abord, celui de la politisation de l'éducation. Ensuite, l'instabilité de l'orientation et du développement de l'éducation, par suite des changements de gouvernement et du personnel administratif. "Or, dit-il, si l'on est un domaine où la stabilité et la continuité sont essentielles, c'est bien celui de l'éducation. Ce sont là deux dangers qui guettent le nouveau système et qui peuvent avoir des conséquences funestes pour l'éducation".

En faveur du principe
Parlant ensuite des nombreux rapports soumis à la Commission Parent, M. Asselin a souligné "qu'une prépondérance marquée des recommandations est en faveur du principe de l'institution d'un ministère de l'éducation, avec des réserves variées quant aux modalités du système dans la plupart des cas. Je crois qu'il est de mon devoir de respecter démocratiquement cette expression généralisée de vœux sur la question. Il est possible, du reste, qu'un tel ministère puisse rendre des services à condition de respecter les droits des Eglises, des parents et des éducateurs, d'assurer la liberté d'enseignement et de protéger l'éducation contre les dangers de politisation et d'instabilité. J'appuierai donc le principe du bill en votant pour la deuxième lecture, en reser-

L'hon. Edouard Asselin

Gérin-Lajoie et aussi d'une portion apparemment considérable de l'opinion publique". M. Asselin note que des personnes de bonne foi sont d'avis qu'un ministère de l'éducation (Voir: L'éducation page 19)

Sur la colline parlementaire

Par Paul-Emile PLOUFFE

QUEBEC — L'Assemblée législative a donné la première lecture, hier, à un projet de loi de l'hon. Alcide Courcy, mettant une somme additionnelle de \$30 millions à la disposition de l'Office du Crédit agricole pour prêts aux cultivateurs.

Le montant total affecté à ces fins se trouvera ainsi porté à \$320 millions.

Réponse brève, mais claire
M. Johnson a demandé au premier ministre si celui-ci pouvait donner l'assurance qu'un projet de loi sera soumis à l'Assemblée législative avant qu'une entente définitive ne soit signée au sujet de l'exploitation des chutes Hamilton.

M. Lesage a répondu tout simplement: "Non, M. le Président".

Les frontières

Le chef de l'opposition a ensuite demandé s'il était question des frontières entre Québec et Terre-Neuve aux négociations qui sont en cours concernant l'exploitation des chutes Hamilton.

M. Lesage a retourné qu'il a déjà répondu à cette question.

Le coroner est satisfait

L'hon. René Hamel a déclaré qu'il n'a jamais autorisé d'enquête au sujet de la mort d'Armand Duhamel, à la prison de Bordeaux. Il a dit que le coroner du district a fait enquête, qu'il a été satisfait et qu'aucune autre enquête ne se déroule.

Il répondait à M. Jean-Jacques Bertrand qui avait laissé entendre que le procureur général avait désigné M. Tourangeau pour faire enquête spéciale à la suite du décès de Duhamel qui se serait suicidé.

Rapport déposé

L'hon. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-être social, a déposé, hier, le rapport du comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme. M. Johnson a observé qu'il était moins volumineux que celui de la Régie des Alcools.

"Mais il y a moins de tolérances dans le comité de Bagot", a repris le ministre.

L'hon. Lionel Bertrand a annoncé la démission de M. Jean-Marie Gauvreau de son poste de président du Conseil d'Administration de la Centrale d'Artisanat du Québec. Il entend se consacrer exclusivement, dorénavant, à l'enseignement spécialisé dans lequel il possède déjà une longue carrière.

Nous achetons tous vos animaux de boucherie
Boeuf - Porc - Veau
Appelés pour un estimé de vos bêtes à tuer. Des spécialistes iront voir et vous offriront le meilleur prix sur le marché

SALAISSON GERARD
Yamachiche
Tél: 296-3733 — 296-3769

J. SYLVIO VILLEMURE
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
673 Ste-Anne
TEL. 296-3331
Yamachiche

Economisez sur votre assurance automobile!

Wawanesa

épargnez

avec **Wawanesa**

UN MEILLEUR TAUX • DIX MOIS POUR PAYER L'ENGAGEMENT DE NE PAS ANNULER TOUS LES RISQUES JUGÉS AU MÉRITE UN RÈGLEMENT RAPIDE ET ÉQUITABLE DES RÉCLAMATIONS NOMBREUX BUREAUX DE SERVICE

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC **Wawanesa** PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUÉBEC ET AU CANADA

331, Boul. DES FORGES
Gaston Charron - Gérant
Téléphone: 378-4121

Cinq bandits armés séjournent trois heures au manège militaire

Un mutisme complet entoure le vol d'armes



(Photo Charles Marcotte)

LES JOURNALISTES ont fait le piquetage du manège militaire pendant plus de neuf heures d'affilée avant de pouvoir mettre le nez à l'intérieur du manège vers 11 heures, hier soir. Ils étaient nombreux. Le quotidien régional Le Nouvelliste était bien représenté.

M. Octave Heppel

"On m'a mis un revolver sous le nez"

SHAWINIGAN — "Je suis entré par la porte d'en avant et rendu près des porte-manteaux, on m'a mis un revolver sous le nez", disait aux journalistes, M. Octave Heppel, concierger au Manège militaire où un important vol d'armes a été commis hier.

M. Heppel, qui aura 62 ans en avril et qui demeure à 3285 rue La Salle, a été la première victime des apaches qui ont dévalisé le Manège.

M. Heppel, un vétéran de la dernière guerre, a raconté à sa sortie du Manège, à 6h45, hier soir, qu'il a été attaqué entre 7h45 et 7h50, hier matin, alors qu'il se préparait à commencer sa première journée d'ouvrage.

Il a été accueilli par un bandit qui lui a braqué un revolver sous le nez et l'a forcé à descendre au sous-sol où il a été ligoté. Vers 9h30, le capitaine Jacques Joinville et le sous-officier de deuxième clas-

se Claude Barbier ont subi le même sort. Toutefois, il nous a été impossible de communiquer avec ces deux dernières personnes qui étaient à l'intérieur du Manège, et nous à l'exté-



Les lettres "ALQ" tracées en majuscules sur les murs

par Jacques EBACHER

SHAWINIGAN — Le mystère le plus complet entourait encore tard hier soir le vol d'armes commis dans l'avant-midi au manège militaire de Shawinigan sis sur le boulevard Royal.

Cinq bandits armés ont pénétré par effraction dans le manège en brisant une vitre pour maîtriser trois personnes, les ligoter et s'emparer de 33 fusils mitrailleurs semi-automatiques de marque FN 7.62, de trois pistolets de calibre .45, de 12 "Walkie Talkie" et d'une machine Gestetner à polycopier. Toutefois, aucune des armes volées n'avait son mécanisme de tir communément appelé chien de la carabine.

La police provinciale, la police municipale et l'armée ont entouré ce vol du mutisme le plus complet. Chaque fois qu'un journaliste demandait un renseignement, les autorités se bornaient à dire qu'elles n'avaient aucun commentaire à faire, du moins jusqu'à 11 heures.

Cependant, il est certain que les lettres ALQ étaient tracées en majuscules sur les murs et sur les planchers. On leur attribue comme signification "Armée de libération du Québec".

Selon ce qui nous a été rapporté, les bandits auraient séjourné au moins trois heures dans le manège militaire sans que les personnes demeurant aux alentours du manège n'aient connaissance de quoi que ce soit.

On peut assez facilement situer l'heure de l'entrée des bandits dans le manège. En effet, la dernière personne à quitter le manège l'a fait vers

Toutes les personnes qui sont entrées ou sorties du manège après le vol, jusqu'à 11 heures hier soir, ont observé le plus rigoureux mutisme.

C'est ainsi qu'il a été impossible de savoir si c'est vrai ou faux que les bandits se sont échappés en camion peint aux couleurs de l'Armée ou s'ils ont tout simplement volé un camion de l'Armée.

Par la suite, une rumeur a circulé que le camion avait été retrouvé aux environs de Ste-Thécle. Mais là encore, aucune précision n'a été apportée par les dirigeants.

La police est prévenue

Après que les bandits eurent quitté les lieux, vers 11h15, le concierger Heppel, le capitaine Joinville, et le sous-officier de deuxième classe Barbier, ont travaillé à leur libération. Ce n'est que vers midi moins quart qu'ils y sont parvenus. Ils ont alors prévenu la police municipale qui est aussitôt entrée en contact avec la Sûreté provinciale et le lieutenant-colonel Paul Guillemette.

Ce fut alors un branle-bas général vers le manège. De l'extérieur, on pouvait apercevoir le directeur Alfred Arbour et les détectives Léopold Gilbert et Albert Lamanna de la police de Shawinigan, l'agent Camille De Grace de la Sûreté provinciale, le lieutenant-colonel Paul Guillemette, le major Lucien Sanschagney de Montréal, etc. Le Colonel S.M. Suttie, de Montréal, qui a été nommé président du comité chargé de faire enquête sur le vol, est arrivé vraisemblablement dans la soirée.

Les empreintes digitales

Une équipe d'experts en empreintes digitales s'est mise à l'œuvre et a travaillé tard hier soir à relever toutes les empreintes laissées par les malfaiteurs. De nombreuses photos ont également été prises par le photographe de la Sûreté provinciale.

L'escouade formée au sein de la Sûreté provinciale pour combattre le terrorisme est venue à Shawinigan pour prêter main-forte aux limiers locaux. Elle devait être à Shawinigan au début de la soirée.

Le chef de la Prévôté, pour le Coeur du Québec, Glenn Parks, de Trois-Rivières, a fait son entrée au manège militaire à 9h10, pour collaborer à l'enquête.

Trois cadenas

Même si les journalistes n'ont pu pénétrer au manège avant 10h30, hier soir, ils pouvaient regarder à l'intérieur. C'est ainsi que sur un bureau du rez-de-chaussée, nous avons pu apercevoir trois cadenas dont deux avaient été coupés vraisemblablement par un ciseau à froid de 10 pouces environ, qui traînait sur un bureau. Toutefois, il est difficile d'affirmer ou de nier que ce ciseau à froid a servi aux bandits.

Quand le mutisme entourant cette affaire sera levé, on saura alors le rôle joué par ces ciseaux à froid.



Capitaine Joinville

les trois heures du matin. Et M. Octave Heppel concierger a été attaqué vers 7h45. Les autres personnes qui ont été ligotées et attachées au sous-sol du manège sont le capitaine paie-maitre Jacques Joinville et le sous-officier de deuxième classe Claude Barbier. Ces deux derniers sont arrivés au manège vers 9h30 et ont été immédiatement accueillis par les bandits.

Les cinq bandits ont posé des questions aux trois personnes en leur pouvoir pour savoir où était déposées les armes. Constatant qu'ils n'obtiendraient pas de réponse, ils ont tout saccagé, brisant des tables, des chaises, de cadres, et défonçant la porte où étaient cachées les armes, à droite de la bâtisse.

Comme le faisait remarquer une personne bien renseignée, une porte d'acier fermait l'entrée du dépôt d'armes. Les bandits se sont ensuite attachés au coffre-fort pour se saisir des mécanismes de tir mais sans succès.

Hier soir, on a travaillé à ouvrir le coffre en se servant de torches car la personne qui connaît la combinaison était absente.

Aucun commentaire

Tous ces faits nous ont été révélés par bribes sans avoir été confirmés ou niés par les autorités. Vers les 3 heures, le lieutenant-colonel Paul Guillemette, commandant du 62e Régiment d'artillerie de Shawinigan, a quitté le manège. A sa sortie, il a été invité à faire une déclaration. Sa réponse a été : "Aucun commentaire à faire pour le moment".

Il s'est ensuite rendu à son travail où nous l'avons rejoint, mais là encore, il s'est refusé à tout commentaire.

Pas le premier vol

SHAWINIGAN — Le vol d'armes qui a été commis hier matin au manège militaire de Shawinigan, n'est pas le premier du genre à y être commis. En effet, dans la nuit du 12 au 13 juin 1962, deux mitrailleurs et des munitions sont disparues de cette bâtisse militaire.

Claude Lépine, âgé de 21 ans, avait été condamné, par le juge Léon Girard de la Cour des Sessions de la Paix à 5 ans de pénitencier. Pour ce qui est des armes, elles avaient été retrouvées trois jours après le vol.

En faisant connaître sa sentence, le juge Léon Girard a déclaré qu'il s'agissait d'un vol très sérieux et que les auteurs avaient probablement l'intention de se servir des armes pour commettre d'autres méfaits. C'est pour cette raison qu'il a condamné Lépine à cinq ans de pénitencier.



(Photo Charles Marcotte)

UNE VUE GÉNÉRALE du manège militaire de Shawinigan qui a été l'objet d'un vol audacieux qu'on impute à de jeunes partisans de la libération du Québec. Il est relativement facile, pour qui veut s'en donner la peine, de pénétrer à l'intérieur. La preuve en a été faite. L'apparence de la bâtisse ne donne aucunement l'impression d'une forteresse à toute épreuve loin de là. Pour la passant, il pourrait tout aussi bien s'agir d'une école, comme de n'importe quel édifice...

Après neuf heures d'attente

Les journalistes obtiennent la permission d'entrer au Manège

Par Jean-Claude BEAUMIER

SHAWINIGAN — Après une attente de plus de neuf heures, les journalistes ont pu

et ont nous répondait, en nous interdisant l'entrée, que le travail du relevé des empreintes n'était pas encore

terminé. La même réponse pendant neuf heures d'affilée, c'est long...

Enfin, une fois rendu à l'intérieur, nous avons pu nous rendre compte de visu des dégâts causés par les cinq présumés fervents de la libération du Québec qui ont inscrites sur un mur et le plancher les lettres "ALQ." (Possiblement pour identifier l'Armée de libération du Québec).

Les lourds canons et un camion demeuraient des témoins massifs et muets. Les bureaux des officiers ont été saccagés, les tiroirs vides de leur contenu. Toutes les vitres qu'ils ont rencontré sur leur chemin ont été brisées, les meubles bousculés.

Les photographies de personnalités du régiment n'ont pas été touchées ni dérangées de leur cadre. Cependant, une grande photographie de la reine, encadrée dans une large moulure a été brisée, la vitre a volé en éclat. Dans les messes des officiers et des sergents, les cambrioleurs d'armes ont brisé des bouteilles d'alcool sur le sol. Ils ont également piétiné quelques fauteuils, un

(Voir Journalistes page 19)



PENDANT QUE les journalistes se privaient de souper et qu'ils enduraient le froid depuis deux heures de l'après-midi, le sergent qui gardait la porte du manège militaire de Shawinigan s'empiffrait de poulet rôti... Les officiers du Régiment ont également été alimentés à plusieurs reprises en poulets bien dodus.

ZINITH

RADIO - TV - STEREO

J. R. DESPRES ENR

521, 4e Rue LE 6-2533

Shawinigan

PALACE
GRAND MÈRE

Jusqu'à samedi

"LE DERNIER RIVAGE"

avec

Gregory Peck et

Eva Gardner

Fred Astaire et

Anthony Perkins

2e film - En couleurs

"L'ÉPÉE ENCHANTEE"

avec

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

Dan Duryea et Julie Adams

DU NOUVEAU AU
**MANOIR
BEAUMONT**
LOTUS LOUNGE
A compter
de cette semaine

LOUISE BLANCHET
Talenteuse organiste.

Louise vous fera les frais de la musique au Manoir Beaumont dès ce soir.

C'est l'endroit idéal pour vous détendre avec vos amis dans un esprit de tranquillité si particulier au MANOIR BEAUMONT.

MANOIR

BEAUMONT

Place du Marché

SHAWINIGAN

Pour informations concernant programmes et horaires aux

CINEMAS

SHAWINIGAN

APPELEZ

LE 6-5466

IN MEMORIAM

Par respect pour la mémoire

de Madame Léo Massicotte

nos bureaux et ateliers seront

fermés samedi matin jusqu'à

1 h. 30 jour des funérailles.

MASSICOTTE & FRERES

2248 Champlain

LE 6-3519

Shawinigan

GRANDE VENTE FINALE

* Lampes sur pied * Lampes de table.

Divisions décoratives.

25%

DE

REDUCTIONS

Aussi: Prix les plus bas pour tous genres de matériel électrique.

N. B. Futurs propriétaires. Nous avons des prix spéciaux pour votre construction nouvelle. Venez nous dès aujourd'hui.

Bernard Gauthier Inc.
Entrepreneur électricien

598, 7e avenue Grand'Mère LE 8-4360

la plume et le plumet

L'éducation du goût

On peut cultiver chez les enfants le goût pour les arts, pour la belle littérature, pour la beauté en général. On cultive de même le goût de la vertu. Mais mon propos d'aujourd'hui ne touche pas au goût dans son sens métaphysique, mais tout simplement à l'un de nos sens, celui qui nous permet de trouver bon goût à ce que nous mangeons.

Des ménagères qui doivent organiser la tenue de leur maison, prévoir le nettoyage et la nourriture, avec un tout petit budget, se plaignent parfois qu'elles ne peuvent réussir à joindre les deux bouts parce que les membres de leur famille sont bien difficiles: ils ne veulent manger que du "steak" ou du filet, le vendredi, il leur faut la salade au homard, et le reste à l'avenant.

Les diététistes ont fait remarquer maintes fois au public que les bons morceaux de la viande sont tout aussi nourrissants que les parties de choix et les économistes ménagères ont établi maintes recettes pour rendre savoureux les plus humbles morceaux d'un animal.

Quand la famille refuse de manger du pain de viande et réclame du roastbeef, quand on refuse le pâté au saumon en réclamant le homard ou les crevettes, c'est parce que le mari et les enfants n'ont pas cultivé leur goût. Ils ne font pas montre de raffinement, comme certaines personnes se l'imaginent parce que les gens bien élevés savent manger de tout. Bien sûr, il y a des aliments qu'ils aiment moins que les autres. Mais ils ont appris à les manger sans dégoût. Et pour être en bonne santé, il faut une nourriture variée, donc manger de tout.

La ménagère avisée composera donc ses menus avec le souci d'offrir une nourriture variée: protéines, minéraux et vitamines s'équilibrent de façon rationnelle, plutôt que de chercher à encourager les caprices des siens.

L'éducation du goût dépend de la mère de famille. Le père a aussi son rôle à jouer et il ne doit pas refuser d'un plat parce qu'il ne l'aime pas mais plutôt donner le bon exemple. Que les parents apprennent à leurs enfants que tous les aliments bien préparés sont bons, pour la santé et pour le goût. Ce sera le meilleur service qu'ils pourront leur rendre.

Mamie

La maison des silencieux

n'est pas la maison du silence

"Dans cette maison, destinée à la rééducation de l'oreille des enfants qui n'entendent pas, le mot sourd est interdit. Ce n'est pas la maison du silence, au contraire. Une oreille qui n'entend pas s'ankylose, le bruit l'éduque. Eh! bien, vive le bruit!"

Cette maison spécialisée, Mme Gabriel Aimé Robert l'a décrite dans une étude présentée au Cercle Marchildon, à la demeure de Mme Percy Whistler. Comme des liens affectifs unissent à un des petits pensionnaires, la conférencière a pu visiter de fond en comble cette école unique en son genre — ou presque — puisqu'il en existe une seule autre à Paris. Elle a su décrire les méthodes de rééducation de l'oreille et de phoniatry pratiquée à Schifanoia. Ce nom étrange vient de l'italien et signifie "éviter l'ennui".

C'est un vrai paradis de verdure et de fleurs que cette vaste demeure sise sur une colline dominant la baie de Villefranche, à quelques kilomètres de Nice. Tous ceux qui ont parcouru les routes qui longent la Méditerranée savent qu'on y trouve des paysages parmi les plus beaux du monde entier. "Les médecins assurent que les silencieux, parce que plus reclus, sont plus malheureux que les aveugles. Mais les premiers contacts avec le petit monde de cet institut ne le laissent pas croire à un seul instant".

Mme Robert entraîne ses auditeurs à travers toutes les pièces de l'institution: réfectoires aux nappes de couleurs, dortoirs pour six ou sept enfants, étagères de décorations de bon goût, salles de bain modernes.

Des monitrices, spécialement formées, ont charge d'un tout petit groupe d'enfants. Et ces

enfants vont à l'école, ils s'instruisent tout comme ceux qui entendent. Ils apprennent non seulement à parler mais à entendre. Au moyen d'appareils électroniques, on réveille leur sens de l'ouïe tout comme on rééduque les muscles secondaires chez certains paralysés.

Les enfants apprennent même à chanter. Des professeurs diplômés dispensent l'éducation physique à laquelle on attache une grande importance. Et on amène les enfants à la plage. Dans la presque totalité des centres de rééducation pour silencieux tout enseignement est dispensé par gestes, par la méthode labiale. À Schifanoia, ces procédés sont prohibés. On y vise spécialement à l'amélioration de l'audition et de l'éducation générale, au sens le plus profond du terme.

Il y a en ce centre une âme toujours présente, humaine, efficace. C'est le créateur et maître d'oeuvre, le docteur Perdoncini, ingénieur et docteur, clinicien de réputation internationale, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin oto-rhino-laryngologiste, et plus encore, un des participants aux "Entretiens de Bichat". En août dernier, le docteur Perdoncini était invité aux États-Unis pour y traiter des problèmes de rééducation auditive dans plusieurs facultés et il a visité également le Canada.

Trois petits Canadiens sont pensionnaires à Schifanoia et si on y trouve quelques autres étrangers, la plupart des enfants traités sont Français. Et, en France, la sécurité sociale assume les frais de leur rééducation, frais qui sont assez élevés pour les autres.

Dans cette institution, plus de mille enfants ont déjà retrouvé l'ouïe et la parole. Et on vient du monde entier consulter le docteur Perdoncini.



CHAMBERT FOURREUR est un des grands noms de la fourrure française et même mondiale. Voici une de ses plus belles créations. Chambert rajoute le chinchilla en le traitant en pull-over habillé, négligemment fermé par une rose noire dans le dos.

Il y a deux tendances bien définies chez Norell

Par Gay PAULEY

NEW-YORK (UPI) — Dans ses collections de mode pour le printemps et l'été, le modéliste Norman Norell montre deux tendances générales. L'une vers plus de féminité, avec des jupes volantes, à plus court, l'autre vers une allure masculine avec des tailleurs à pantalon et des coupes de cheveux de garçonnet pour ses mannequins.

Le modéliste était un des derniers des grands noms de la Septième avenue à présenter sa collection. Plusieurs ont montré des défilés en novembre. Norell présente son avant-première de vêtement du jour et du soir, lors d'un gala très élégant.

L'art culinaire est un bon traitement sur le plan mental

L'ART CULINAIRE — FEMINI MONTREAL (PC) — L'art culinaire est un bon traitement sur le plan santé mentale, déclare le Dr Hyman Caplan, directeur adjoint au service de psychiatrie du Montreal Children's Hospital. Dans ce service, on a inscrit l'art culinaire au programme destiné aux enfants souffrant de troubles émotionnels. "L'enfant choisit des ingrédients, les mélange, les fait cuire et ensuite les mange. C'est là une expérience de création et qui donne la sensation d'indépendance", a expliqué le Dr Caplan.

Sainte Marthe sera la patronne des hôteliers italiens

ROME (PA) — Les hôteliers italiens ont maintenant une patronne en sainte Marthe qui servit à dîner au Christ chez elle avant que celui-ci ne se rende à Jérusalem pour la dernière fois.

Le pape Paul VI a accordé la permission à la Fédération des propriétaires d'hôtels d'Italie d'honorer cette sainte. Comme la fête de sainte Marthe tombe le 29 juillet, les hôteliers pourront célébrer cette fête en plein milieu de la saison touristique.

Depuis plusieurs années, tous ses mannequins ont porté leurs cheveux courts et droits mais ils n'ont jamais été aussi courts et aussi lisses que cette année, marqués d'une raie sur le côté, coupé presque à la garçonne à l'arrière et seulement deux longues mèches étroites plaquées contre les tempes.

Les tailleurs à pantalon, coupés comme un vêtement d'homme, allaient bien avec les coiffures de garçonnet. Norell présentait ses tailleurs avec une veste boutonnée ou carigan en tissu à vêtement d'homme, comme le pied de poule ou le prince de Galles.

Norell a classé ses tailleurs classiques pour le jour en trois catégories. Le tailleur sévère avec une jupe à plus. Dans plusieurs cas, la veste était à double croix.

Un ensemble qui n'est pas vraiment un tailleur mais qui se porte dans les circonstances où l'on porterait un tailleur: une jupe, une blouse et un foulard.

Un costume à la jupe souple et évasée et dont la juquette comportait des manches raglan. Dans la plupart des cas, les manches se terminaient au coude.

Les robes deux-pièces avaient aussi des jupes à plus. On voyait aussi un certain nombre de robes à la coupe peu accentuée, ceinturées simplement à la taille et comportant parfois des volants dans le bas.

Le modéliste ajouta une touche militaire à plusieurs costumes de jour en leur ajoutant des boutons de cuivre, des épaules plus larges (plusieurs étaient rem-

bouffées), des jaquettes qui étaient une adaptation du blouson Eisenhower, terminées au bas par une ceinture de tissu.

Comme plusieurs autres modélistes, Norell a montré des capes pour le printemps, mais elles ne sont ni larges, ni flottantes, elles couvrent à peine le haut du bras sur les robes sans manches. Il a utilisé le col marin sur plusieurs robes sans manches. Et, pour le soir, les robes à damier comportaient des jupes de satin, avec une blouse détachée, en jersey.

En somme classement et division, résumé et synthèse, aident à retenir beaucoup plus que de mémoriser des phrases à la suite l'une de l'autre. Et faites travailler votre mémoire, le soir. Votre cerveau continuera à travailler durant votre sommeil et le lendemain, vous vous apercevrez que vous avez retenu votre leçon. Ainsi, vous gagnerez plus de confiance en vous, ce qui vous aidera considérablement.

— 0 —

Reponse à Désespéré — Vous signez Désespéré mais, par votre lettre, je ne suis pas sûr si vous êtes une fille ou un garçon. Vous vous plaignez de la sévérité de votre mère, de l'atmosphère qui règne à la maison, etc. Je sais que c'est pénible pour les enfants quand le climat de la maison est aussi lourd que vous le dites.

Les jeunes filles qui n'ont pas encore vingt ans sont charmées par la force attirante d'une nouvelle étoile qui vient de poindre au ciel de la mode printanière, en même temps qu'elles sont retenues sur terre par des chaussures brillamment colorées et légères comme une plume.

La nouvelle étoile a été découverte à une avant-première, à New York, alors que le Service de la mode en chaussures, des Industries du cuir présentait sa collection de souliers pour adolescents. Elle a pour nom: suave souplesse. Cette étoile permet à tous les souliers de s'adapter avec délices à tous les nouveaux ensembles qui font leur entrée sur la scène de la mode. Une galaxie d'aimables et de très féminins souliers illustraient la nouvelle vague pleine jeunesse. Le style facile était sa note dominante, interprétée dans un vaste assortiment de textures de cuir.

Ce printemps-ci, il y a des babouches de cuir lisse et ciré pour accompagner à l'école ou ailleurs les jupes de tweed. Les escarpins à talons moyens, de cuir grenu ou verni sont les préférés pour accompagner les ensembles de soir ou les robes romantiques. Les souliers, les sandales, les mocassins et même les bottillons de cuir suédois ou brosse escortent les pantalons fuselés ou les bas au genou.

La souplesse se sent à tous les échelons de la ligne de souliers pour adolescents. A partir des mocassins de cuir ciré jusqu'à l'escarpin de galie en cuir poli, la nouvelle chaussure de l'habitué des cafétérias étudiantes est délicate au cou-de-pied, ils sont soit laissés sans garniture, soit ornés de noués plats ou de boucles sorties de clous de fantaisie.

L'adolescente... et bien entendu ses pieds affaiblis... appréciera un autre bénéfice que seul le cuir et uniquement le cuir véritable sait donner: la souplesse. Souple et poreux, le cuir moule naturellement le pied. Dès le premier jour ou la jeune fille enfle ses souliers, la nouvelle paire de chaussures entièrement cuir lui appartient en propre. Il

Pour améliorer sa mémoire

DEMANDE: J'ai très peu de mémoire. J'ai beaucoup de mal à retenir mes leçons par cœur. Je commence à être découragé. J'ai presque la tentation de tout abandonner. Si vous plaît, aidez-moi.

PAS DE MEMOIRE

Reponse — Il ne faut pas vous décourager, d'autant plus que vous êtes passablement avancé dans vos études. Il s'agit pour vous de donner un coup de cœur pour quelques mois encore. J'ai connu des gens qui n'avaient pas une très bonne mémoire et qui ont fait d'excellentes études et qui ont bien réussi dans la vie.

Vous pouvez vous aider vous-même à améliorer votre mémoire. Des psychologues ont étudié le processus par lequel passaient—sans s'en apercevoir—les gens qui ont une mémoire heureuse. Ce qu'ils font inconsciemment, nous pouvons nous efforcer de l'imiter.

Rien ne sert d'essayer d'apprendre mot à mot de longues pages de vos manuels. Vous les oublierez aussitôt. La première chose à faire c'est de bien lire tout votre texte pour vous assurer que vous le comprenez très bien. Ensuite, vous le divisez en ses divers éléments: première partie, deuxième partie, premier argument, réfutation, etc. Puis essayez de faire un résumé de mémoire de ces diverses parties.

Puis aidez-vous de petits trucs qu'on appelle des moyens mnémotechniques pour retenir les mots ou les noms difficiles. Par exemple, tel mot vous fait penser à téléphone, ou Babel, etc. C'est comme pour différencier habord et tribord dans un navire: habord contient un A, c'est donc à gauche, mot qui contient un A.

En somme classement et division, résumé et synthèse, aident à retenir beaucoup plus que de mémoriser des phrases à la suite l'une de l'autre. Et faites travailler votre mémoire, le soir. Votre cerveau continuera à travailler durant votre sommeil et le lendemain, vous vous apercevrez que vous avez retenu votre leçon. Ainsi, vous gagnerez plus de confiance en vous, ce qui vous aidera considérablement.

— 0 —

Reponse à Désespéré — Vous signez Désespéré mais, par votre lettre, je ne suis pas sûr si vous êtes une fille ou un garçon. Vous vous plaignez de la sévérité de votre mère, de l'atmosphère qui règne à la maison, etc. Je sais que c'est pénible pour les enfants quand le climat de la maison est aussi lourd que vous le dites.

En dévalant les longs corridors de l'institution qu'elle fréquente, l'étudiante sera la fidèle compagne des escarpins à lanières de cuir lisse ou grenu, des mocassins en cuir de gant ou ciré coquettement garnis de perforations tête d'aiguille ainsi que des bottillons à revers coupés, également de cuir brosse.

Les nouvelles bottes à la cheville et aux mollets sont légères comme une plume et dotées d'accessoirs qui font réellement jeune dame: glands, revers contrastants, ferrets et boucles dorés.

Pour les sorties coutumières, les étudiantes combinent le coloris au confort dans leurs escarpins ornés de boucles et de noués. D'autres modèles qui demeurent en honneur sont les babouches à courroies, en forme de T, de cuir grenu ou brosse et les mules tout de suède qui se présentent dans une myriade de coloris, de langues plissées ou de noués de cuir. Ces charmeurs de cuir valent la souplesse de leurs modèles de cuir, si nécessaires au confort et à la protection du pied.

Les soirées dansantes, les rendez-vous d'occasion ou les sorties habillées demandent des mules et des sandales très décontractées, confectionnées dans de très jolis cuirs lisses et lustrés, dans des cuirs à vernis brillant, dans des suédés onctueux et des cuirs très grenus. Ces chaussures romantiques rendront vraiment femme la plus terrible garçonnière. Les escarpins de toilette sont coupés bas ou bien ouverts sur les côtes ou au cou-de-pied, ils sont soit laissés sans garniture, soit ornés de noués plats ou de boucles sorties de clous de fantaisie.

C'est vraiment un printemps où les adolescentes choisissent leurs teintes favorites que ce printemps-ci! La gamme des couleurs est vaste et merveilleuse — pastels doux, nuances nettes et dramatiques, neutres subtils. Quelle que soit la teinte, elle sera disponible dans une foule de textures et de modèles en cuir.

VENTE "COUPONS DE TAPIS" toutes les dimensions EN BAS DU PRIX DE GROS LAURENT VEILLETTE 570 Berlinguet FR 6-2701 Cap-de-la-Madeleine

le courrier de Mamie

Vous rougissez facilement? C'est un peu de nervosité et d'émotivité. Quand vous vous sentez rougir, prenez une grande respiration et pensez à autre chose. Et rappelez-vous aussi que des écoliers ne doivent jamais rentrer aussi tard que vous le demandez.

Réponse à Un futur plâtrier

Pour apprendre les exigences du métier de plâtrier, adressez-vous à l'Ecole des Métiers du Cap-de-la-Madeleine, (41, rue Bellevue). On vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Réponse à Yana

Je ne saurais vous dire d'où sont tirés ces thèmes musicaux mais si vous écrivez à Radio-Canada on vous renseignera très aimablement. Souvent, c'est de la musique de film ou des airs composés spécialement pour la radio et il est impossible de se procurer ces pièces dans les magasins de musique.

Nouvelle association fondée chez les infirmières de l'Ontario

TORONTO (PC) — Les infirmières de l'Ontario ont formé une nouvelle association connue sous le nom de Comité pour l'avancement des infirmières professionnelles et dont le siège social est à Toronto. Mme Ruth Le Roux, présidente du comité par intérim, a dit que "le groupement désire instaurer des réformes pour sauvegarder le statut des infirmières".

Mme Le Roux, qui travaillait

autrefois dans un secrétariat d'infirmières, a déclaré: "Personne n'ignore que tout n'est pas parfait dans la profession du nursing". Elle a ajouté que maintenant les infirmières qui exercent leur profession ont décidé de faire quelque chose pour remédier à la situation". Mme Le Roux a quitté le secrétariat de gardes-malades, à la suite d'un différend avec les autorités des hôpitaux, au sujet de salaires des infirmières.



(Photo PA)

LE MONDE DU CINEMA nous fait part d'un autre mariage, celui de l'acteur Peter Sellers et de l'actrice Britt Ekland, qui vient d'avoir lieu en Angleterre. Il a 36 ans, elle en a 21.

carnet Mondain

M. et Mme Camille Lebon passent quelques semaines en Floride.

M. et Mme Jean-Paul Trudel en villégiature en Floride.

Au Three Rivers Ladies Curling Club, les hôtesses étaient Mmes J.-M. Gahias, A. Koppel, O. Laroche, L. Pidgeon, J. Wisniewski et J.-A. Trotter. Les gagnantes au bridge étaient Mmes W. Carden, M. T. Ferguson et G. Scallies.

M. et Mme L.-P. Gouin ainsi que Mmes J.-A. Denoncourt et J.-M. Bureau se sont embarquées sur l'Homeric pour une croisière aux Antilles.

Lors du dernier thé de la section féminine du Cap Curling Club, les hôtesses étaient Mmes Alex. Bourcier, Philippe Francoeur, Armand Vivier, Ruth Vivier, Mies Suzanne Leblanc et Marguerite Lévesque. Les prix de présence ont été attribués à Mme Robert Moreau et Mlle Juliette Lefebvre. Les prix de cartes ont été gagnés par Mmes Viviane Lemire et Pauline Aubry.



LE CHAPEAU IDEAL pour le voyage est celui qui se transforme. A cette calotte de tissu écossais noir et blanc à plat dans les bagages. Il est porté par Jay Huyler et c'est une création américaine de Mr. John.

VENTE "COUPONS DE TAPIS" toutes les dimensions EN BAS DU PRIX DE GROS LAURENT VEILLETTE 570 Berlinguet FR 6-2701 Cap-de-la-Madeleine

ASTHME VITE SOULAGEES BRONCHITE CHRONIQUE Etes-vous incapable de travailler ou de dormir parce que vous toussiez avec la respiration difficile ou entre-couppée? Prenez les RAZ-MAH de TEMPLETON préparés spécialement pour aider ceux qui souffrent d'asthme à respirer plus librement afin de pouvoir travailler et dormir paisiblement à l'aise. Seulement 85c et \$1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

La "Mariée" est toujours "belle" au Salon Michel 1447, Notre-Dame Trois-Rivières

TÉLÉVISION

10:00-5	Say When
10:05-6	Quebec Schools
10:10-7	Le Coq au 7
10:15-12	Chef Break
10:20-5	Word for Word
10:25-7	Cinema Kraft
10:30-8	Country Time
10:35-10	Cocktail musical
10:40-12	Liberal Arts
10:45-6	Nursery School Time
11:00-2	Long métrage
11:05-5	Loretta Young
11:10-5	Concentration
11:15-8	The price is right
11:20-13	Romper Room
11:25-6	Girl Talk
11:30-5	Missing Link
11:35-8	The Object Is
11:40-10	Manchettes, Horaire
11:45-10	Bien l'honjour
12:00-5	First Impression
12:05-6	Astronomy
12:10-7	12 O'clock Jubilee
12:15-8	Seven Keys
12:20-13	Tele-matinée
12:25-5	Truth or Consequences
12:30-6	Feature Film
12:35-7	Première
12:40-8	édition et sports
12:45-10	Father knows best
12:50-12	Johnny Jeilshon
12:55-13	En matinee



VENDEUR, 21 février 1964

10:30	Tour d'images
11:00	Les aventures de Maluron
11:30	Fury
12:00	Tele-matinée
1:00	Cinema: "La mariée se fait attendre"
3:00	Votre cuisine, madame
3:15	La revue de la maison
3:30	L'éternel féminin
4:00	Bobino
4:30	La boîte à surprises
5:00	Ti-Jean Caribou
5:30	Popeye
6:00	Camera 13
7:00	Horizon sportif
7:15	Camera 13
7:30	Repetoir
8:00	Adèle
8:30	Cinema International
10:15	Les affaires de l'Etat: Prog. Conservateur
10:30	Le 13 vous informe
10:45	Le 13 vous informe
10:53	Nouvelles locales
11:00	Nouvelles sportives
11:00	Cine-Soir: "Le souvenir de mes rêves"
12:30	Le 13 vous informe
12:40	Fin des émissions

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU CŒUR DU QUÉBEC

1:00-2:00	Long métrage
2:00-3:00	La mariée se fait attendre
3:00-4:00	Le 13 vous informe
4:00-5:00	Le 13 vous informe
5:00-6:00	Le 13 vous informe
6:00-7:00	Le 13 vous informe
7:00-8:00	Le 13 vous informe
8:00-9:00	Le 13 vous informe
9:00-10:00	Le 13 vous informe
10:00-11:00	Le 13 vous informe
11:00-12:00	Le 13 vous informe
12:00-1:00	Le 13 vous informe
1:00-2:00	Le 13 vous informe
2:00-3:00	Le 13 vous informe
3:00-4:00	Le 13 vous informe
4:00-5:00	Le 13 vous informe
5:00-6:00	Le 13 vous informe
6:00-7:00	Le 13 vous informe
7:00-8:00	Le 13 vous informe
8:00-9:00	Le 13 vous informe
9:00-10:00	Le 13 vous informe
10:00-11:00	Le 13 vous informe
11:00-12:00	Le 13 vous informe
12:00-1:00	Le 13 vous informe



(Photo PA)
FRANK SINATRA A L'AIR SOUCIEUX. Il vient de quitter l'enceinte du tribunal où se déroule le procès du trio accusé d'avoir enlevé son fils. Les ravisseurs prétendent que Frank Jr avait lui-même organisé cet enlèvement pour se faire de la publicité. Sinatra père a raconté que, en moins de 36 heures, durant la détention de son rejeton, il avait reçu toute une série d'appels téléphoniques qui semblaient provenir du même individu.

RADIO

12:00	Convocations du jour
12:05	(Petite Vache Grondante)
12:10	Jeunesse Dorée
12:15	Le courrier de la mode
12:20	(Le Salon Michel)
12:25	Pattes de velours
12:30	et griffes pointues...
12:35	(Vitrine des Trois Rivières)
12:40	Radio journal Kimball
12:45	Indiscrétion
1:00	(Charbonnerie St-Laurent)
1:05	Radio journal
1:10	Radio Canada
1:15	Un instant madame
1:20	(Heinz)
1:25	Casino Canadien
1:30	(avec Nicole St-Pierre)
1:35	Nouvelles
1:40	Madame... Madame...
1:45	(avec Raynald Journeault
1:50	et Michel Trahan
1:55	M. 550 vous appelle
2:00	(Eau Justin)
2:05	La charade musicale
2:10	Matinée
2:15	Nouvelles
2:20	Madame... Madame...
2:25	M. 550 vous appelle
2:30	(La Boîte à Musique
2:35	Partage du jour
2:40	Femina
2:45	Psychologie de la
2:50	vie quotidienne
2:55	Au jour le jour
3:00	Salut les Copains
3:05	(avec Gaetan Santerre)
3:10	Nouvelles
3:15	Salut les Copains
3:20	La charade musicale
3:25	Matinée
3:30	La chronique du cinéma
3:35	Salut les Copains
3:40	Le Tour d'horizon
3:45	Nouvelles sportives
3:50	Sports et Loisirs
3:55	Salut les Copains
4:00	Le Chapelet en famille
4:05	Faire-Part
4:10	Mon Quartier
4:15	(Crémier de Trois-
4:20	Rivières) (La Maison
4:25	Trifluvienne P.-A. Gouin)
4:30	Nouvelles
4:35	Place publique
4:40	Symphonies
4:45	Trio vocal de Montréal
4:50	Récital d'orgue
4:55	Nouvelles et Commentaires
5:00	Nouvelles
5:05	La nuit qui vient
5:10	Les sports en revue
5:15	La nuit qui vient
5:20	Nouvelles
5:25	La nuit qui vient
5:30	Resume des nouvelles de la journée
5:35	Pensée du soir
5:40	Fin des émissions

M. Evan Turner démissionne

MONTREAL (PC) — M. Evan H. Turner démissionne de son poste de directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal: c'est un poste qu'il occupait depuis cinq ans.

En septembre prochain, il deviendra directeur du musée d'art de Philadelphie. Lorsqu'il vint au Canada en 1959, M. Turner qui avait alors 31 ans, était le plus jeune directeur de musée au Canada.

On a retrouvé le tableau de Rubens

BRUXELLES (Reuters) — La police belge a annoncé avoir retrouvé les "Têtes de nègres", Toile de Rubens, qui avait été volée il y a deux jours au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles. Un homme a été arrêté.

Ce tableau est évalué à plus de \$1 million.

Il s'agit d'un tableau de Rubens, peint en 1635, représentant deux têtes de nègres. Le tableau avait été volé en 1962, lors d'un cambriolage au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles.

Le tableau a été retrouvé dans une cave à Bruxelles, près du Musée des Beaux-Arts. L'homme arrêté est un Belge, âgé de 35 ans.

Le tableau est actuellement conservé au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, sous la garde de la police.

Le tableau est une œuvre majeure de Rubens, représentant deux têtes de nègres, une œuvre qui a été volée en 1962.

Le tableau est une œuvre majeure de Rubens, représentant deux têtes de nègres, une œuvre qui a été volée en 1962.

Stevens, un pianiste spectaculaire

William Stevens? Eh! bien... c'est William Stevens.

Un artiste d'une personnalité hors de l'ordinaire. Qui s'amuse et qui amuse entre les œuvres qu'il interprète mais qui devient extrêmement sérieux lorsqu'il aborde la musique, la grande musique.



WILLIAM STEVENS parmi un groupe de jeunes admirateurs à son récital de mercredi après-midi, au séminaire St-Joseph. Ces jeunes sont Françoise Lindsay, André Labonte, Roger Pozier, Louise Veillette et Johanne Derrers.

Les Jeunes Musiciens ont eu la main heureuse en retenant les services de ce jovial pianiste, de cet extraordinaire interprète des compositeurs romantiques. Il annonçait un programme varié mais l'auditoire a goûté davantage avec lui les Chopin, Schubert, Liszt, Scriabine et Rachmaninoff.

Heureusement, c'est ce qui fait sa grande force. William Stevens a la psychologie des foules. Il est, comme il pourrait le dire dans sa propre langue, un "one man show". Donc, un homme spectaculaire. Il n'a pas besoin de commentateur pour présenter ses pièces. Il se présente en s'excusant de ne pas parler très bien le français tout en s'exprimant très correctement. Le geste accompagne la parole, un ouï! par-ci par-là, une gambade et l'auditoire l'a dans sa main. Un peu d'histoire générale de la musique et voilà tout. Les commentaires sont terminés. En avant la musique!

C'est d'abord un Andantino et Allegro de Paderewski, suivi de la Toccata et Fugue en mi mineur de Jean-Sébastien Bach. L'artiste n'est pas tout à fait encore plongé dans l'atmosphère ou l'état d'âme désiré. Les nuances sont quasi imperceptibles. Mais voilà qu'arrive la Sonate en si mineur de Frédéric Chopin. William Stevens se transforme, le piano s'anime avec lui, la musique l'emporte. Les jeunes mélomanes sont eux aussi envoûtés. Ils se laissent entraîner à la suite de l'interprète dans cette autre époque, pas tellement lointaine des romantiques, de ceux-là qui ont créé une musique tellement vivante et tellement expressive que la plupart d'entre nous la préfèrent à toute autre forme d'expression musicale.

Après l'entracte, William Stevens se surpasse vraiment. Il est comme un ouragan, il balaie tout sur son passage. C'est un orage de mélodie qui attire des tonnerres d'applaudissements auxquels l'artiste ne demeure pas insensible. Tour à tour, il joue l'Impromptu en sol bémol de Schubert, l'Étude de Sonorité de François Morel (une pièce canadienne qui cadre magnifiquement dans le paysage romantique dans lequel nous nous promenons). Ondine, de Ravel (pas tout à fait romantique, pas tout à fait de la renaissance). Étude en ré diez mineur, de Scriabine (un neo-romantique), la Rhapsodie Hongroise No 6, de Franz Liszt (un vrai de vrai parmi les romantiques), le plat de résistance du récital.

Puis ce furent des rappels. D'abord Clair de lune, de Debussy (tiens! voilà un impressionniste!), le Prélude en sol mineur de Rachmaninoff, la fameuse Polonaise militaire, de Chopin, et finalement, le Petit Air blanc, de Jacques Ibert (un moderne du temps où ils n'étaient pas encore trop désagréables à entendre). Tel fut le programme de William Stevens. Ajoutez à cela quelques bouffonneries entre les périodes, comme on dirait en langage de hockey, ou plus précisément lorsque l'interprète venait saluer la foule, et voilà une soirée mémorable, complète de ce qui s'est passé hier soir.

La saison des Jeunes Musiciens est officiellement finie à Trois-Rivières. Mais ne jetez pas vos cartes de membres, elles vous serviront pour des manifestations supplémentaires en mars et en avril. On y reviendra. Jacques ST-ONGE

DE L'IMAGE AU SON

LE SALON DES ARTS de Shawinigan connaît une de ses plus fructueuses saisons. Le clou en sera peut-être le récital que présenteront samedi soir la violoniste Liliane Garnier et la pianiste Anne-Marie Globenski. Le programme est de bonne veine. Tartini-Francescatti, Vivaldi, Mozart, Bartok, Franck et Ravel. Liliane Garnier est une excellente artiste venue de France et mariée à un Canadien français. Mlle Globenski est une de nos meilleures pianistes. Les mélomanes qui se rendront demain à la salle des Ursulines assisteront à un vrai régal.

— O —

Les Shawiniganais verront bientôt une exposition de peinture qui devrait retenir l'attention des connaisseurs. Le vernissage a lieu lundi soir, au Cascade Inn, et l'exposition se poursuivra jusqu'au 1er mars, y compris le samedi et le dimanche. La moitié des exposants sont des peintres canadiens: Jacar, Albert Rousseau, René Gagnon, Stefanoff, Morvan, les autres sont des artistes européens, parmi lesquels Saint-Marc-Mouillet, qui demeure maintenant au Canada depuis quelques années. M. Serge Moresco, qui organise cette exposition, et qui l'a présentée récemment dans les Galeries de l'Est, avec un vrai succès, aura l'occasion d'en parler à un dîner mixte du club Pichelleu de Shawinigan, samedi le 29 février.

— O —

Le récent récital de Claude Léveillé, au Séminaire St-Joseph, sous les auspices du Centre des Etudes universitaires, a fait salle comble. Une semaine à l'avance, il ne restait plus de billets, nous a déclaré le directeur du centre, l'abbé Gilles Boulet. Il existe définitivement un public pour les diseurs canadiens, à condition de bien les choisir, les récitals données cette saison le prouvent, et on en aura une autre preuve, lors du récital de Jean-Pierre Ferland, dans quelques semaines. Antérieurement, cette saison, les Trifluviens avaient applaudi Pauline Julien et Claude Gauthier. Le récital de Léveillé a été, comme les précédents, de fort bonne qualité.

Roland HEROUX

COMMENCANT DEMAIN 22 FEVRIER EN GRANDE PRIMEUR CANADIENNE

Champlain THEATRE DES PRIMEURS

JOSEPHITO

2e FILM "L'Enfant des Carmélites"

DERNIER SOIR: "La voix de la conscience" et "Jeux précoces"

DEMAIN APRES-MIDI: Matinée pour les jeunes

Commandos sur les mers du sud

CONCOURS D'AMATEURS

avec les étiquettes: Denis Guérin, Chips Maple Leaf, Gâteaux Nourry.

DERNIERE FOIS Aujourd'hui

"SAMSON"

LE GEANT DE LA VALLEE DES ROIS

en superbe Technicolor

avec Mark Forest et Gheld Alanzo

2e FILM: STAN LAUREL ET OLIVER HARDY dans "CHEFS D'ILOT"

BIENTOT spectacle sur scène "ZERO DE CONDUITE"

2 STUDIOS A VOTRE SERVICE

CAPITOL POUR ADULTES SEULEMENT

"LES LACHES VIVENT D'ESPOIR"

avec Françoise Giret

2e FILM "LES NOUVELLES AVENTURES D'ALI BABA"

un film en couleurs

Un défi aux amateurs de suspense!

Jean Claude Brialy

Anthony Perkins

Renato Salvatori

Pascale Audret

INNOCENT OU COUPABLE?

"LE GLAIVE ET LA BALANCE"

EN SOIREE 6h.45 et 9h.30

MATINEE Merc. 2 hrs

CINEMA PARIS

COMM. DEMAIN

TOUT en elle était truquée...

MEME L'AMOUR

MARTINE CAROL

VITTORIO DE SICA

JACQUES SERNAS

PHILIPPE

MAURICE

MARTHE

MERCADIER

Les Noces

Venitiennes

EN COULEURS

ROBERT HOSSEIN

ANOUK AIMÉE

RENATO SALVATORI

Aujourd'hui

Dernier Jour.

"Les Conquérants de l'Orient"

"La Corde Raide"

SAVOIR DANSER! \$2

Donnez-nous une 1/2 heure et nous vous ferons faire le 1er pas de Tango...

Cha-Cha... Bossa-Nova.

Dancez facilement... Soyez à l'aise avec tous... étouffez vos amis. Soyez populaire... recherche...

Oui, c'est vrai. Vous pouvez danser si facilement que vous serez étonné.

Et vous n'avez pas besoin d'un talent spécial. Des la 1ère leçon vous pourrez faire les premiers pas de 3 danses sans effort.

C'est aussi simple que ça, quand vous savez comment.

Imaginez l'étonnement de vos amis lorsqu'ils vous verront faire les pas les plus populaires avec aisance.

Vous serez le centre d'attraction partout. Vous serez capable de danser avec n'importe qui et n'importe où.

SOYEZ LA PERSONNE QUE VOUS VOLEZ ETRE

Combien de fois avez-vous désiré être un meilleur danseur, gagner le respect, l'admiration et être l'envie de tous.

Vous pourriez améliorer votre confiance, avoir plus de plaisir, avoir plus de plaisir, avoir plus d'aisance en public et apprendre la maîtrise de soi. Vous pourriez réaliser vos rêves les plus intimes.

PRENEZ 1/2 HEURE A NOS RISQUES

Prouvez-vous à vous-même que vous pouvez danser facilement. Essayez 1/2 heure, il ne vous en coûte que \$2.00 et si nous ne pouvons vous faire danser le 1er pas de 3 danses à votre choix, vos \$2.00 vous seront remis. Réservez tout de suite votre rendez-vous en signalant: FR 6-2516 ou LE 6-5086.

2 STUDIOS A VOTRE SERVICE

Ecole de Danse Réal Paquet

346, rue Des Forges, 523, 4e Rue,

Trois-Rivières, Shawinigan.

L'hon. Jean-Louis Baribeau au Conseil législatif

La collaboration du clergé, essentielle à l'éducation

QUÉBEC — L'hon. Jean-Louis Baribeau a affirmé, hier, que le gouvernement devra continuer à considérer la collaboration du clergé et des ordres religieux comme absolument essentielle à l'œuvre de l'éducation.

Le testament politique de M. Duplessis

QUÉBEC — L'hon. Gerald Martineau a cité au Conseil législatif, hier après-midi, des paroles de l'ancien premier ministre Duplessis qui, à son sens, constituent "une espèce de testament politique" de l'ancien député de Trois-Rivières.

M. Martineau a rappelé que dans l'un des derniers discours qu'il a prononcés avant sa mort, M. Duplessis avait, à l'autorité, mis ses compatriotes en garde "contre les dangers réels que ces novateurs qui ont inspiré le bill 60 faisaient courir à nos institutions et à nos traditions." Puis il a cité l'ancien premier ministre qui disait sonner un coup de clairon, non pas comme chef de l'Union Nationale, mais comme premier ministre de la province ayant une expérience assez considérable, qu'il fallait s'unir dans la revendication de nos droits, s'unir contre les tentatives de neutralité scolaire, s'unir contre les accaparements.

"Je considère qu'en votant pour ce bill, je renierais mon passé," a dit M. Martineau. Je ne puis oublier cet avertissement et je suis convaincu que ce sont les dangereux novateurs dont il (M. Duplessis) parlait qui sont à l'origine de ce projet de loi. Si je regarde les événements actuels, je ne puis me convaincre que tout va bien dans la province, dans le domaine de l'éducation, sous la direction du ministre actuel de la Jeunesse. Je ne puis croire que les fermetures d'écoles, les grèves, les révoltes d'étudiants et les révoltes d'instituteurs soient des signes de progrès. J'y vois plutôt des signes de décadence. Le progrès ne se construit pas sur les ruines du passé. Je n'ai pas plus confiance dans cette mesure que dans la plupart de celles qui l'ont précédée, qui n'ont été qu'une longue suite de cruelles déceptions.

"Et c'est pour ces raisons et plusieurs autres qu'il serait trop long de mentionner que j'ai l'intention de voter contre le principe du bill en deuxième lecture et en troisième lecture."

La Chambre ajourne ses travaux à lundi

QUÉBEC — L'Assemblée législative n'a siégé que quelques minutes, hier après-midi et ne tiendra sa prochaine séance que lundi prochain à l'Assemblée, où le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, déposera les estimations budgétaires du gouvernement pour l'année 1964-65. La séance d'hier a été ajournée après l'expédition des affaires courantes afin de permettre au comité des bills privés de continuer l'étude du projet de loi modifiant la charte de la cité de Montréal. Les parlementaires ont consacré la journée entière à ce projet de loi. La Chambre ne siége pas, aujourd'hui, vu l'absence du premier ministre et du chef de l'opposition qui accompagnent les membres de la Tribune de la Presse à Toronto où ils rendent une visite de bonne entente à leurs collègues de la Tribune de la Presse du parlement on-tarien qu'ils ont recus l'an dernier. Quelques ministres accompagnent aussi la délégation québécoise.

La séance d'hier s'est terminée après une brève escarmouche provoquée par le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, qui a laissé entendre que le premier ministre différerait l'étude du bill 54 parce que le président de la CSN, M. Jean Marchand, a montré les dents. Le chef du gouvernement a dit qu'il n'en était rien. M. Bellemare a rétorqué qu'il y aura une marche sur Québec si le gouvernement n'agit pas à la satisfaction de la CSN. M. Lesage a conclu qu'il n'y a pas de marche, ni fusil, ni revolver qui l'empêcheront de remplir son devoir de premier ministre.

Manifestations d'hiver

Le député y participerait

BERTHERVILLE (DNC) — Il est de plus en plus rumeur que le député du comté de Berthier participera aux manifestations d'hiver du Jeune Commerce de Bertherville qui auront lieu, samedi, le 29 février. Les organisateurs ont refusé pour le moment de commenter ou de confirmer la chose, mais ne l'ont pas démentie. On sait que le député provincial du comté de Berthier est M. Lucien McGuire de Saint-Michel-des-Saints. Les manifestations d'hiver de la Jeune Chambre de l'endroit consistent en un gigantesque sleigh-ride annuel, auquel toute la population est invitée. Le tout se termine par un souper canadien dans une salle-buffet de l'endroit, et une danse terminera cette journée.

aujourd'hui organisées en fédérations diocésaines, constituent des organismes précieux pour maintenir l'école sous le contrôle et la surveillance des parents en conservant leur autonomie," dit encore le conseiller de la division de Shawinigan.

M. Baribeau prenait part au débat sur la deuxième lecture du bill 60 au Conseil législatif.

Il a exprimé que le nouveau bill 60 accorde le minimum essentiel en ce qui concerne les droits de l'Eglise. L'amélioration

du projet de loi est due à l'intervention des autorités responsables. M. Baribeau a rendu hommage aux religieux, aux religieuses, aux instituteurs et aux enseignants, aux commissaires d'écoles représentant les parents dont le rôle, jusqu'à maintenant, a été si important dans la vie de notre peuple.

Reformes nécessaires

Après avoir exposé que l'éducation relève d'abord des parents, le conseiller a représenté qu'il est important de veiller à ce que ceux de qui dépend notre système d'ensei-

gnement ne lèvent jamais la main sur son caractère confessionnel. Des réformes s'imposaient, a admis M. Baribeau. Plusieurs cependant auraient préféré que l'aspect pédagogique soit entièrement indépendant de la politique, ils craignent la politisation de l'enseignement de notre province. Pour ma part, j'espère que le Conseil supérieur de l'Éducation ainsi que les comités seront composés de pédagogues d'expérience et d'honnêtes sincères qui rempliront les très hautes fonctions qui leur seront confiées à l'avantage et

au plus grand bien de notre population.

Les enseignants

M. Baribeau a rappelé le passage de M. Gerin-Lajoie à Trois-Rivières, pendant sa campagne sur le bill 60 et une question d'un professeur qui voulait savoir ce qu'il arriverait s'il était choisi candidat opposé au parti libéral, lors des prochaines élections. Le ministre avait répondu que le professeur n'avait qu'à s'en tenir aux décisions des commissaires, qui l'engagent. Ce jeune professeur dit l'orateur exprimait bien les craintes de

nos enseignants qui, il me semble, ne devraient jamais se sentir embrigadés dans un système d'enseignement sous le contrôle exclusif d'un parti politique quel qu'il soit. Pour devenir une force sur le plan économique et scientifique, nos enseignants devront accomplir leur tâche sous un climat serein et sans craindre que la politique se mêle à leurs travaux.

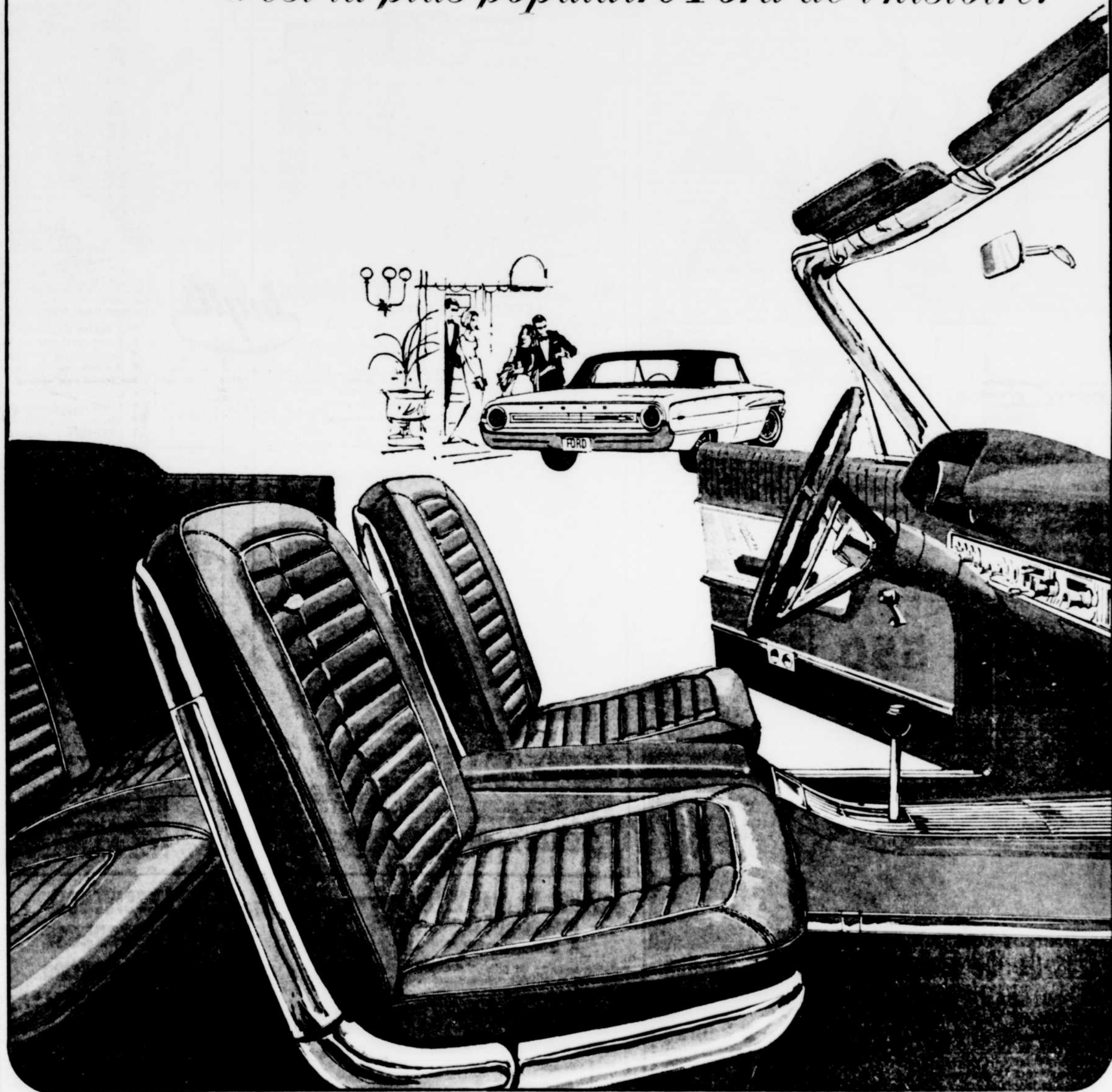
Paternalisme

M. Baribeau a aussi exprimé que ce serait aller contre nos meilleures traditions que de demander à l'Etat de tout faire et de prendre la place des parents. "Je crois que le gouvernement est disposé à apporter toute son assistance mais il est des limites qu'il ne peut dépasser."

L'autonomie la liberté comportent obligations et sacrifices et les parents ne gagneront rien à la longue s'ils remettent trop au paternalisme d'Etat.

J'ajouterais que tout système de gratuité scolaire doit viser non pas à amonvrir ou à absorber les droits et devoirs des parents, mais plutôt favoriser ces mêmes droits."

La Ford à couple super élevé - confort somptueux, roulement enchanteur et lignes d'une élégance raffinée. C'est la plus populaire Ford de l'histoire.



Decapotable Ford Galaxie 500/XL 1964, une des voitures Ford d'une excellence générale fabriquées au Canada.

Quelques mots au sujet de la Ford 1964

La Ford à couple super élevé soulève l'enthousiasme... parce qu'elle répond aux désirs des acheteurs d'une voiture neuve! Une beauté extérieure incomparable, avec trois styles de pavillon au choix. Son luxe intérieur et son confort vous feront tressaillir d'aise et de ravissement. (Chaque modèle XL vient avec sièges baquet type coquille et le volant Swing-Away est une ravissante option!) Le roulement de cette Ford vous fera connaître le véritable luxe automobile, une souplesse et une douceur jusqu'ici insoupçonnées. Laquelle de ces Ford adopterez-vous? Il existe 16 modèles au choix, en 4 séries, dont la Ford Custom, Ford Custom 500, Galaxie 500, Galaxie 500/XL. Venez chez le Vendeur Ford mettre à l'épreuve l'excellence générale de la Ford '64 à couple super élevé.

Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées ici sont facultatives requérant supplément.



LA VOITURE DU VAINQUEUR EST TOUJOURS LA MEILLEURE—VOYEZ VOTRE VENDEUR FORD!

KIMBALL AUTOMOBILE LTEE

2580, Boul. Royal Tél.: FR 4-3511

VOITURES USAGÉES



Plus de \$18,000 ont été affectés aux travaux d'hiver à St-Barthélemy

ST-BARTHELEMY (M.B.) — Deux projets de travaux d'hiver seront complétés, d'ici le printemps, à St-Barthélemy. Le premier, au montant de \$10,000, comprendra le débroussaillage et le coupe-gazon, émondage de branches, alors que le second projet, pour la somme de \$8,000 a été commencé, mais non terminé.

Il sera, ce printemps, on l'avait entamé avec le déneigement de clôtures, le long de certaines routes, les protégeant ainsi contre l'accumulation possible de neige durant l'hiver.

Ce montant de \$8,000 n'a pas été entièrement dépensé, mais au retour des beaux jours de la prochaine saison, soit plus

précisément en avril, on complètera ce second projet par la construction de clôtures neuves et autres travaux, qui emploieront plusieurs sans-travail.

Le maire prétend qu'on travaille contre le conseil

Berthierville (DNC) — Le maire de Berthierville, le docteur Ulysse Laferrière remet-

Au cours de l'hiver, dans les cadres du premier projet mentionné, soit pour la somme de \$10,000, un total de 30 hommes ont travaillé pendant quelque 12 semaines.

fait aux journalistes dernièrement la chronique suivante pour publication, nous citons:

En jetant un coup d'oeil sur la Revue Municipale, on peut se rendre compte des différents travaux qui s'exécutent un peu partout durant l'hiver, en rencontrant divers maires des principales villes de la province, on constate encore que la plupart profitent des octrois d'hiver pour certains travaux pratiques. Lorsqu'une ville ne fait rien, elle piétine sur place et les autres progressent. Nous sommes demeurés longtemps stationnaires parce que la ville n'avait pas de revenu, parce que nous ne payons pas de taxes. Et encore aujourd'hui rares sont les villes qui ne paient que \$1.00 du \$100, d'évaluation à 80 ou 85 comme la nôtre; celles qui paient si peu, comme nous, ne se développent pas. La majorité des villes paie de \$1.25 à \$2.00 au municipal et jusqu'à bien au-delà de \$2.00 au scolaire. C'est donc nos lamentations inutiles; comparons nos taxes avec celles des autres villes et nous verrons que nous ne payons moins, que nos salaires sont à peu près les mêmes, que nous avons très peu de chômeurs, et pourtant il nous faut rattraper le temps perdu par notre faute. Lorsqu'on ne profite pas des travaux de chômage et de la nouvelle loi de l'aide aux municipalités non seulement on ne reçoit pas de cadeau mais on paie pour en faire aux autres villes. Avons-nous les moyens de refuser des cadeaux de \$125,000? Nos ouvriers et nos journaliers ne seraient-ils pas heureux de gagner \$38,000 en salaires payés par Ottawa et Québec? Nos marchands ne seraient-ils pas fiers eux aussi de profiter de ventes beaucoup plus nombreuses. Et pourtant nous payons notre part pour faire des cadeaux pour aider toutes les municipalités qui ont été assez intelligentes pour profiter de tous ces octrois, pour progresser et laisser en arrière les ankylosés. Si rien n'est fait cet hiver, ne nous en prenons pas au conseil qui voit juste et loin; nous avons fait notre possible et à cause des retards apportés, inévitablement nous avons demandé la permission au ministre Laporte de procéder rapidement; il avait le pouvoir de se rendre à notre demande et il l'aurait fait si personne ne s'était opposé. Nous n'avons donc qu'à nous frapper la poitrine, qu'à blâmer ceux qui sont allés se mettre le nez là où ils n'avaient pas d'affaires; leur geste irréfléchi nous coûtera terriblement cher non seulement en argent, mais en perte de temps et en désavantages de toutes sortes.

Lorsqu'on se bat pour élire un gouvernement, qu'il soit fédéral, provincial ou municipal, ou encore scolaire, il est toujours contre nos propres intérêts d'aller immédiatement lui mettre les bois dans les roues.

RADIO NO. 1 AU COEUR DU QUEBEC



LE CONCOURS WAMPOLE

Connaissez-vous la belle province? Si oui, écoutez CHLN et RENFLOUEZ votre porte-monnaie. Facile et très profitable. 9:10 les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

D'autant plus que WAMPOLE "protège" votre santé et celle de toute la famille. Quelle économie!

CHLN - 550

Toujours le plus écouté au Cœur du Québec.



Plus de 100 spécialistes à votre service

LA PLUS GRANDE MAISON DU GENRE AU CANADA

La finition des films, en noir et blanc ou en couleur, est un art qui exige bien des heures de travail. Cependant, Photo Poste peut vous assurer que vos films seront développés et finis dans les 8 heures suivant leur réception. Grâce à son équipement moderne et son nombreux personnel, Photo Poste peut développer et imprimer, par jour, 10,000 rouleaux de noir et blanc et 4,000 rouleaux de couleur. De plus, chez Photo Poste, vous pouvez vous procurer vos films neufs KODAK avec une réduction de 33-1/3%. Avec Photo Poste vous êtes sûr d'obtenir un service ultra-rapide et une satisfaction totale, à des prix vraiment économiques.

Envoyez toujours vos photos à:

PHOTO POSTE INC.

C.P. 1153, QUÉBEC

UNE MAISON QUÉBÉCOISE APPARTENANT À DES CANADIENS-FRANÇAIS

SERVICE DE FINITION

de FILMS en 8 heures

50% Sur rouleau BLANC et NOIR

ROUL. de 8 poses 3 1/2 x 5 .35

ROUL. de 12 poses 3 1/2 x 3 1/2 .60

ROUL. de 20 poses 3 1/2 x 4 1/2 1.00

IMPRESSION INDIVIDUELLE 85¢

30% Sur rouleau KODACOLOR

ROUL. de 8 poses 3 1/2 x 5 3.00

ROUL. de 12 poses 3 1/2 x 3 1/2 4.00

IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢

EKTACHROME ET ANSCOCHROME

rouleaux de 8, 12 ou 20 poses avec montures 1.15

N.B. A ces prix, ajouter \$1 pour la poste et \$1.00 pour la taxe de vente. Prix pour les commandes, livraison, montage, développement de films gratuits. Satisfaction garantie ou argent remboursé. S.V.P. Pas de commande C.O.D.



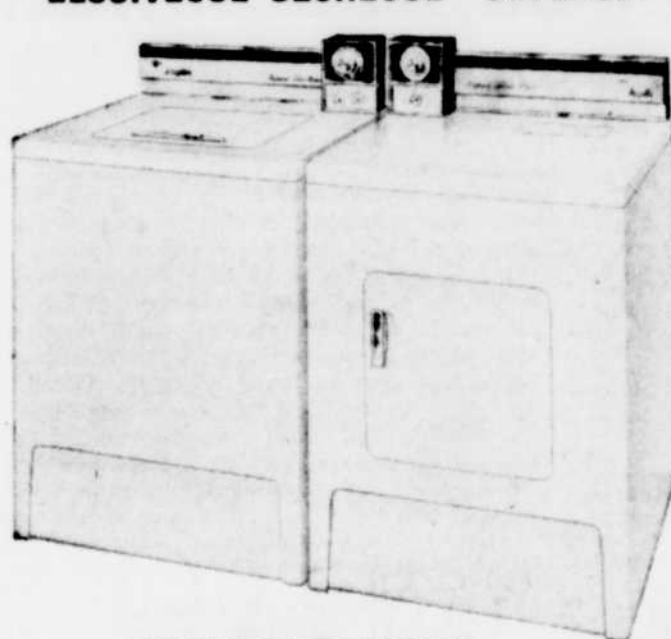
STOP! La propreté Inglis



EST GARANTIE A TOUTE MENAGERE
PAR LES APPAREILS ELECTRIQUES
QUE P.-A. GOUIN LTEE VEND

AUX MEILLEURS PRIX DANS LA REGION

LESSIVEUSE SECHEUSE "SUPERBE"



LESSIVEUSE SECHEUSE

- 3 cycles - Régulier, "laver et porter", délicat.
- Sélection automatique de la température du lavage et du rinçage.
- Vidage par écoulement libre.
- Filtre-distributeur.
- Grand format familial.

- Séchage de tous les tissus.
- 3 cycles - Régulier, délicat, "laver et porter".
- Choix de température - Régulier, "laver et porter", délicat, plus séchage à l'air froid.
- Filtre à charpie au dessus.
- Contenance de 20 livres de linge mouillé.

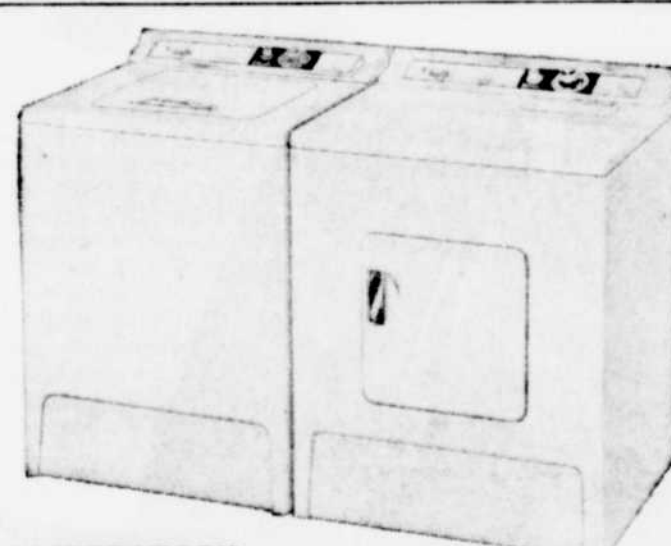
Inglis

LESSIVEUSE-SECHEUSE "CITATION"



Un ensemble à prix moyen comportant ces remarquables caractéristiques Inglis.

- 2 cycles de lavage
- 5 températures de lavage
- Lavage sans charpie
- Economiseur de savon et d'eau
- Système de vidage "Free Flow"
- Lampe germicide "Sani-sun"
- 5 réglages de séchage automatiques
- Chaleur de séchage tempérée
- Interrupteur automatique dans la porte.



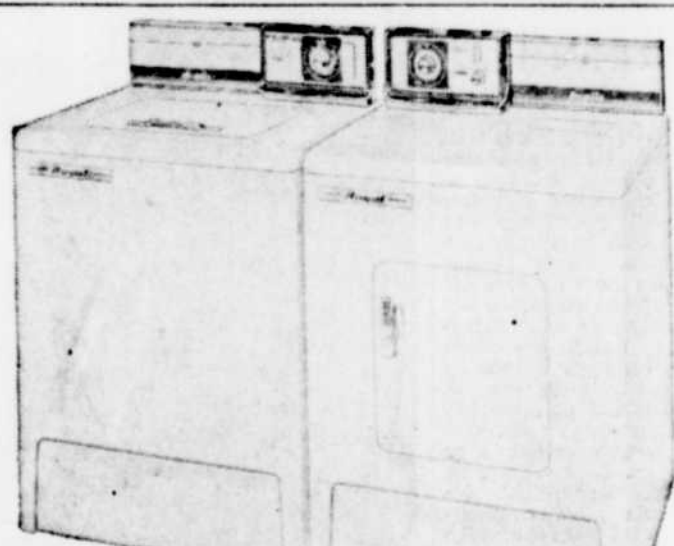
"LIBERATOR" LESSIVEUSE

Grande capacité — La cuve de format familial prend jusqu'à 10 livres de linge sec. Écoulement libre — La saleté et l'eau savonneuse ne passent pas à travers le linge. Agitateuse Mapi-Matic — L'action de lavage équilibrée enlève doucement et entièrement la saleté la plus tenace. Rinçage — Combinaison de rinçages à grande eau et de rinçages par jet pour chasser toute la saleté.

SECHEUSE

Grande capacité — Grand tambour de format familial prenant jusqu'à 20 livres de linge mouillé. Refroidissement automatique — La chaleur est arrêtée pendant les 5 dernières minutes du séchage pour éviter le froissage du linge. Séchage de tous les tissus — Choix de séchage à l'air chaud ou à l'air froid. Filtre à charpie au sommet — Commandement placé au sommet du dessus du cabinet pour s'enlever et se nettoyer facilement.

Inglis



"ROYAL" LESSIVEUSE

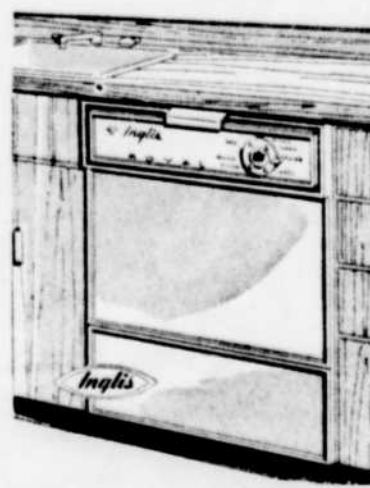
Séchera votre linge vite grâce à un élément de chauffage ultra puissant. Vous économisez jusqu'à 25 minutes par brassée. Absolument sûre pour tous vos articles, les plus délicats. Il existe des modèles Inglis pour convenir à tous les budgets.

SECHEUSE

Seule Inglis enlève ces 3 sortes de saleté: la saleté qui flotte, la saleté qui se dissout dans l'eau, la saleté qui tombe au fond de la cuve. Inglis résout aussi le problème de la charpie grâce à un filtre exclusif.

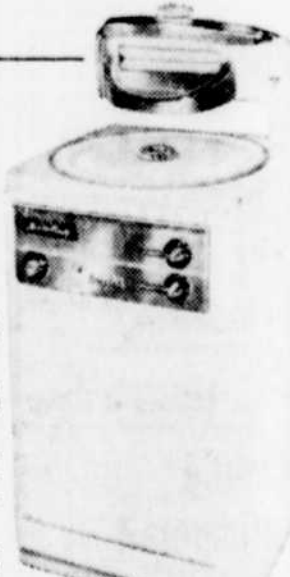
LAVEUSE DE VAISSELLE INGLIS ROYAL A ENCASTER

- Action exclusive du filtre-pulvérisateur qui rend la vaisselle vraiment propre.
- Chargement facile
- Verrerie Sans Taches, Etincelante
- Contient 14 couverts
- De l'eau filtrée, toujours propre
- Filtre auto-nettoyeur
- Réglage dial-master exclusif
- Action automatique du détergent
- Plus efficace que le lavage à la main
- Beauté incorporée.



LESSIVEUSE A ESSOREUSE INGLIS STERLING

- EPARGNEZ de l'espace grâce à la nouvelle forme carrée et compacte du cabinet.
- EPARGNEZ de l'eau chaude grâce à sa nouvelle construction à paroi double qui conserve la chaleur.
- EPARGNEZ des efforts grâce au bloc de commandes en chrome brossé permettant de faire les réglages "sans se pencher".
- EPARGNEZ de l'argent grâce à la cuve d'acier inoxydable et à la construction renforcée en vue d'un usage plus long et plus sûr.



PLAN BUDGETAIRE

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

GRAND STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

La Maison Trifluvienne ou le client est roi.

QUINCAILLERIE **P.A. Gouin** LIMITEE
ETABLIE EN 1881
HARDWARE

COIN DES FORGES ET CRAIG
TROIS-RIVIERES
TEL: FR 6-2501

SHAWINIGAN
ET GRAND'MERE
TEL: LE 7-6444

COIN ST-MAURICE - LAVIOLETTE
TROIS-RIVIERES
TEL: FR 4-6259



(Photo Roland Lemire)
LE DR GERARD DESROSIERS, président du Service des bibliothèques de la Mauricie, était le conférencier invité hier au dîner du Club Richelieu. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, MM. Marcel Panneton, Conservateur des bibliothèques municipale et régionale, Jean-Paul Lamy, vice-président du Richelieu et le Dr Desrosiers.

Le Dr Gérard Desrosiers au club Richelieu

"La bibliothèque régionale fait l'orgueil de toute la Mauricie"

"La bibliothèque régionale est un point d'honneur pour la Mauricie. Le reste de la province a les yeux sur nous. Cette initiative est de nature à relever le niveau intellectuel de nos paroisses. Notre région fera ainsi sa part pour l'avancement du peuple canadien-français. L'état de sous-développement intellectuel, dont nous sommes parfois qualifiés, disparaîtra, grâce en partie à la multiplication des bibliothèques régionales."

C'est par ces quelques phrases, que le Dr Gérard Desrosiers, président du service des bibliothèques de la Mauricie, fit voir tout le bien qu'avait

apporté la réalisation de la bibliothèque régionale. Il était alors le conférencier invité du club Richelieu de notre ville lors de son dîner régulier.

"Ce mouvement, dit-il, prend de l'ampleur dans notre région. Il commence à susciter de la curiosité et de l'intérêt dans toute la province. Un membre influent de Ministère des Affaires Culturelles disait: "La bibliothèque régionale de la Mauricie est l'enfant chéri du Ministère, aucun mouvement culturel, en 1963, n'a fait autant de progrès que celui-là."

C'est pourquoi, dans le cadre du centenaire de la Confédération, on a pensé à construire

un Centre Culturel à Trois-Rivières. Il inclurait tous les mouvements artistiques de la ville en collaboration avec cette dernière. Quelques heures plus tard, son état s'étant aggravé, il a fallu le transporter d'urgence à l'hôpital.

Il n'y aura pas de funérailles civiques, mais le directeur Delage a annoncé qu'une garde et des porteurs d'honneur recruteront parmi ses confrères de travail escorteront le vaillant officier à son dernier repos.

"La police perd un homme-clé"

M. Paul Vadnais succombe à une congestion cérébrale

Trois-Rivières perd un policier exemplaire, un homme-clé, a déclaré hier, le directeur de la police municipale, M. J. Amedée Delage, en apprenant la mort du lieutenant Paul Vadnais, officier en charge de l'escouade des motocyclistes.

Âgé de 45 ans seulement, M. Vadnais est décédé vers trois heures dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'hôpital St-Joseph, à la suite d'une congestion cérébrale. Il s'était senti indisposé vers quatre heures, mercredi après-midi, alors qu'il était en devoir au poste de police No 1. Les capitaines Henri Lavoie et Lucien Adam l'avaient alors reconduit à son domicile. Quelques heures plus tard, son état s'étant aggravé, il a fallu le transporter d'urgence à l'hôpital.

Il n'y aura pas de funérailles civiques, mais le directeur Delage a annoncé qu'une garde et des porteurs d'honneur recruteront parmi ses confrères de travail escorteront le vaillant officier à son dernier repos.

Biographie

Le lieutenant Vadnais fut d'abord partie du Corps de Prévoite de l'armée. Son travail consistait à exercer la surveillance des militaires dans les trains.

Il entra au service de la police municipale le 12 janvier 1948 et ne tarda pas à se gagner l'estime de ses confrères et supérieurs. Le 1er janvier 1963, l'agent Vadnais était promu au grade de sergent avec la direction de l'escouade des motocyclistes. Par la suite, il fut désigné pour aller suivre des cours de circulation et de signalisation, à Aylmer en Ontario, de même



Le lieutenant Vadnais, "Policier exemplaire"

L'abbé Vennes devient aumônier de l'école normale

Par décision de S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, l'abbé Gaston Vennes, assistant-aumônier de l'hôpital sanatorium Cooke, de Trois-Rivières, devient aumônier de l'école normale et de l'institut familial de Val-Marie, au Cap-de-la-Madeleine. Cette nomination entre en vigueur samedi le 29 février.

Il souligna que la municipalité (Voir: Bibliothèque page 19)



(Photo Roland Lemire)

LE PROCHAIN CONGRES international de la Société Richelieu aura lieu à Miami, du 1er au 4 octobre prochains.

Me Guy Brisset, ex-président du club Richelieu St-Laurent, de Montréal, est venu renseigner les membres du club du Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion de son dîner hebdomadaire au restaurant Penn-Mass. La photo ci-haut fait voir, à gauche, le notaire Guy Brisset, en compagnie de M. Claude Landry, président du club.

Une centaine de maires inscrits aux conférences

Une centaine de maires de différentes régions se sont inscrits au Collège de la Défense civile, à Arnprior, Ontario, pour participer à une série de conférences qui seront données, du 24 au 29 février, dans le cadre de l'organisation des mesures d'urgence de la protection civile.

On les renseignera sur les méthodes à suivre afin d'assurer la survie de la population, dans l'éventualité d'un désastre quelconque. On sait que déjà plusieurs maires de la région ont assisté à ces conférences. Pour sa part, le directeur, M. Benoit (qui compte plusieurs délégués de la zone No 6, soit des comtés de Montcalm, Joliette, Berthier, La-Violette et Champlain).

Dans la zone No 6, des cours se donnent régulièrement pour le bénéfice de ceux qui s'intéressent à la protection civile. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le secrétariat à FR 53545 ou FR 42626.

CALM-ASMINE (DE FRANCE)

Pour traitement efficace et durable de l'asthme, bronchite, rhume de cerveau et gênes respiratoires. Calm-Asmine, en vente chez votre pharmacien. Format de 20 ou format économique de 100.



Les whiskies Wiser sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Et le vieillissement, chez Wiser, se mesure au temps passé dans les fûts de chêne et non pas seulement en fonction de la date imprimée sur la bouteille. Après le dernier mélange, les whiskies Wiser sont retournés dans les fûts où ils continuent de vieillir lentement. C'est ce vieillissement lent qui leur donne leur velouté naturel et leur saveur délicate... Si vous désirez ce qu'il y a de mieux exigez du Wiser — il est plus âgé!

Les whiskies les plus avantageux aujourd'hui, Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans; Wiser's 101, âgé de 6 ans; Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, MONTREAL

L'Assurance-Vie Desjardins

AVIS est par les présentes donné que l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des membres de l'ASSURANCE-VIE DESJARDINS sera tenue en l'Auditorium du Collège de Lévis, 25 rue St-Joseph, dans la Cité de Lévis, P. Qué., à deux heures de l'après-midi, le mercredi 11 mars 1964, pour recevoir et considérer le rapport des directeurs ainsi que les rapports des auditeurs, pour l'élection des directeurs et la nomination des auditeurs ainsi que pour toutes autres fins.

Daté à Lévis, le 17 février 1964.

Gilles de Billy,
Secrétaire.

Les deux caissières doivent se coucher par terre

Trois cagoullards commettent un hold-up de \$1,000 à Saint-Ours

SOREL (I.B.) — Trois cagoullards, dont l'un était armé, ont fait irruption hier, vers midi et trente, dans les locaux de la Caisse Populaire de Saint-Ours sur le Richelieu. Ils se sont emparés d'une somme d'argent d'environ \$1,000, soit le contenu du tiroir-caisse.

A leur arrivée dans l'établissement, les malfaiteurs ont obligé les deux caissières, Mlles Clarisse Bonnier et Gisèle Lavallée, à se coucher par terre le long du mur. Ils sont alors

passés derrière le comptoir et ont vidé le tiroir-caisse.

Les voleurs n'ont pas pris le temps de visiter le coffre-fort et sont immédiatement repartis. "Le hold-up n'a même pas pris cinq minutes", ont déclaré les caissières, qui n'ont pas été molestées.

Il n'y avait aucun client dans la caisse au moment du vol et les deux caissières étaient seules, car le gérant par intérim, M. André Gingras, était à son dîner.

Aussitôt après le départ des apaches, Mlles Bonnier et Lavallée ont réussi à rejoindre M. Gingras, qui alerta immédiatement le détachement de Sorel de la Police provinciale.

Les agents croient que les voleurs se sont enfuis en traversant la rivière Richelieu sur un pont de glace pour se rendre à St-Roch sur Richelieu, village situé en face de St-Ours. D'ailleurs, la police a retrouvé au cours de l'après-midi d'hier une automobile abandonnée sur une route de St-Roch. Elle croit qu'il s'agit là du véhicule dont se seraient servis les voleurs pour perpétrer leur forfait.

Le vol s'est produit à l'heure du dîner et personne de St-Ours n'a vu les cagoullards ni l'automobile. Aucun coup de feu n'a été tiré.

Le détachement de Sorel de la PP a passé l'après-midi d'hier à St-Ours et à St-Roch. Les policiers continuent leur enquête.

Hommages de l'Association des Marchands du Centre d'Achats de Trois-Rivières

CARNAVAL

STE-CATHERINE DE SIENNE
DU 21 FEVRIER AU 1er MARS

Voici le programme des différentes activités:

VENDREDI LE 21: HOCKEY MINEUR: Nos clubs reçoivent: 7 h. Pee Wee Centre Landry 8 h. Midget: Notre-Dame	JEUDI LE 27: 8 h. Soirée-Bazar à l'Ecole du Rosaire (Val Mauricie). Nombreux prix, prix de présence.
SAMEDI LE 22: 1 h. 30 Concours sur la patinoire. Prix à gagner. 8 h. Soirée-Ride à travers la paroisse suivie d'une veillée canadienne à l'Académie St-Dominique. Orchestre.	VENDREDI LE 28: HOCKEY MINEUR: Nos clubs reçoivent: 7 h. Bantam: Notre-Dame 8 h. Midget: Ste-Marguerite
DIMANCHE LE 23: 1 h. 30 Parade à travers les rues de la paroisse. 2 h. 30 Courses en sulky sur patinoire. Prix mutuel. 7 h. 30 Tournoi de pétanque sur la patinoire.	SAMEDI LE 29: HOCKEY MINEUR: 2 h. Pee Wee: St-Philippe 3 h. Bantam: Ste-Marguerite 3 h. 30 Courses au Centre d'Achats "Pions en Rond" 8 h. 30 Souper et couronnement de la reine, suivi d'une veillée populaire à l'Académie St-Dominique.
LUNDI LE 24: 7 h. 30 Suite du tournoi de pétanque à la Salle Capri.	DIMANCHE LE 1er: HOCKEY 1 h. 30 Les moins vus. 2 h. 30 Clubs féminins. 3 h. 30 Les remises des prix. 7 h. 30 Grande mascarade.
MARDI LE 25: 8 h. Partie de cartes au Couvent de Ste-Catherine de Siennne au profit de la nouvelle église.	
MERCREDI LE 26: 7 h. Hockey: Midget, notre club rencontre St-Philippe. 8 h. Tournoi de quilles au Centre d'Achats de Trois-Rivières sur les allées 15 et 16. Prix à gagner.	



MONIQUE LEVASSEUR,
représentant la
Dames U. C. F. R.



NICOLE LINTEAU,
représentant la
Société St-Jean Baptiste



NICOLE ROY,
représentant le groupe
Scout et Guide



DIANE ALLAIRE
représentant la
Chambre de Commerce

HOTEL DE Province
le petit hôtel du grand boulevard
au cœur de Montréal...

Chambres et appartements, avec ou sans TV... un petit hôtel, idéal pour les hommes d'affaires et les familles (sans frais pour enfants de moins de 14 ans)... situé près de la rue Ste-Catherine, des théâtres, des magasins et des gares... stationnement gratuit... prix modiques... table de gourmet! On accepte les cartes de crédit d'organismes reconnus.

Locations:
1484 ouest,
boulevard Dorchester
Téléphone: 961-7201

BAR Catalogne

DESIRE MEUBLES OFFRE
AUX NOUVEAUX FIANCES
UN ENSEMBLE
3 PIECES
DONT LES APPAREILS

LEONARD

LE TOUT EN GRAND SPECIAL \$689

REFRIGERATEUR "LEONARD"

MOBILIER DE CUISINE

MOBILIER DE CHAMBRE

POELE "LEONARD"

MOBILIER DE SALON

DESIRE MEUBLES ENR.
70, ST-GEORGES CAP FR 5-3052



LE FESTIVAL de l'école secondaire Champagnot se choisira prochainement une nouvelle reine. Sur la photo ci-dessus, nous pouvons reconnaître les trois candidates en présence de deux organisateurs de cette manifestation de la jeunesse Tuquoise. De gauche à droite: Lise Fortier, Michel Hamel, président du festival, Diane St-Laurent, Robert Boucher, vice-président du festival, et Louise Tremblay.

Une collision qui aurait pu être fatale

LA TUQUE — Une collision min qui aurait pu être fatale entre une automobile et un ca-

pour le chauffeur du premier

Louiseville se prépare pour le congrès mauricien J.C.

LOUISEVILLE (M.B.) — Le prochain congrès régional du Jeune Commerce mauricien aura lieu les 30 et 31 mai, à Louiseville. A cette occasion, plus de 200 membres des Jeunes Chambres seront les hôtes de la J.C. de notre ville.

Les villes représentées seront: Trois-Rivières, Grand-Mère, Shawinigan, Cap-de-Madeleine, La Tuque, St-Tite, St-Isidore, St-Alexis-des-Monts, Ste-Thérèse, La Pêche, M. Guy Danseur, président de ce congrès.

Les séances auront lieu à l'école secondaire St-Louis et le banquet sera servi à la Seigneurie de Grand-Pré.

Les différents comités sont ainsi constitués: M. Jean-Jacques Clément, trésorier; M. Bertrand Lessard, secrétaire; M. Gilles Desmarais, Yvon Saucier et Benoît Bussières, conseillers.

Pour l'accueil féminin: M. Emmanuel Giguère et Lorenzo Bureau, MM. Hertel Grand-champ, Yvon Saucier et Guy Danseur, commanditaires; M. Gilles Jourdain, décorations et affiches; M. Jean Villeneuve, enregistrement et accueil; M. Maurice St-Arnauld, Bertrand Lessard et André Tournant, chargés du journal du congrès; M. Raymond Gagnon, réservations; M. Florent Barrette, parade des

candidats, M. Benoît Bussières, procédure et ordre; M. Gilles Desmarais, programme - souvenir; M. Claude Gagné, protocole et invitations; M. André Tournant et Claude DeMontigny, publicité et convocations; M. J.-Pierre Giguère, réceptions; M. Léo Arvisais, tente d'accueil; M. Hertel Grand-champ, transport; M. Maurice St-Arnauld et Mlle Ghislaine Pombert, secrétariat du congrès.

Les séances auront lieu à l'école secondaire St-Louis et le banquet sera servi à la Seigneurie de Grand-Pré.

Les différents comités sont ainsi constitués: M. Jean-Jacques Clément, trésorier; M. Bertrand Lessard, secrétaire; M. Gilles Desmarais, Yvon Saucier et Benoît Bussières, conseillers.

Pour l'accueil féminin: M. Emmanuel Giguère et Lorenzo Bureau, MM. Hertel Grand-champ, Yvon Saucier et Guy Danseur, commanditaires; M. Gilles Jourdain, décorations et affiches; M. Jean Villeneuve, enregistrement et accueil; M. Maurice St-Arnauld, Bertrand Lessard et André Tournant, chargés du journal du congrès; M. Raymond Gagnon, réservations; M. Florent Barrette, parade des

Les professeurs à ces cours seront MM. André Bolduc, L.-G. Gervais, Gérard Houde, Benoît St-Pierre et Mme C. Cloutier. Les cours sont donnés à chaque endroit durant trois semaines consécutives à raison de deux cours par semaine. On se souvient de la popularité de ces cours dans le passé. Ils sont pour les jeunes du milieu rural une excellente source de formation. Incidemment ces cours sont donnés sous le contrôle de la Jeunesse rurale catholique.

Projet pour former des instructeurs en natation

LA TUQUE — Le comité de sécurité aquatique de la Croix-Rouge de notre ville se propose d'organiser sous peu des cours à l'intention de toutes les personnes âgées de 16 ans et plus qui désireraient devenir instructeur en natation.

Il invite donc tous les adolescents de 16 ans et plus qui désirent obtenir leur badge d'instructeur à communiquer avec le responsable du comité, M. Georges Verreault. On fera alors le choix des candidats sérieux qui possèdent certaines connaissances nécessaires de la natation pour les entraîner en vue du concours qui aura lieu pour l'obtention du certificat d'instructeur.

Le maire très à l'aise pour se prononcer

Le vote prépondérant du maire permet à un employé de conserver son travail

LOUISEVILLE (M.B.) — Un employé temporairement mis au rancart, parce que de trop dans le personnel des employés manuels municipaux, a suscité des discussions assez ardues, au conseil de ville, lundi soir.

Cet employé, qui était sur les lieux, a demandé des éclaircissements sur son statut, ce qui lui a été fourni par le gérant.

Depuis une semaine, selon le gérant municipal, il y a un homme de trop dans le personnel. M. Fernand Clermont, échevin du quartier Est, a déclaré que s'il y a trop de monde, on doit en suspendre un provisoirement, ce qui est regrettable, mais il faut administrer sagement les finances de la ville, a-t-il dit.

De plus, selon M. Clermont, le conducteur de l'automobile, une Chevrolet 63, M. John Wallace Francis, du 5200 Hampton, à Montréal s'en tira finalement avec seulement quelques éraflures bien que sa voiture ait subi pour environ \$2,000 de dommages.

Le camion, un Fargo 64, qui était conduit par M. Charles-Edouard Tremblay, demeurant sur la rive-ouest, à La Tuque, n'a écopé que pour \$200 environ.

les travaux de chômage vont commencer sous peu et cet homme aura alors de l'emploi. D'autre part, la ville lui donne de l'ouvrage, durant la belle saison pour le balayage des rues. Disons que cet employé a plus de 20 années de service.

L'engagement d'un chauffeur - mécanicien et le retour d'un employé qui avait été malade, ont été les causes premières de cette mise à pied temporaire.

Après moult discussions, on est venu à l'égalité des voix: trois échevins se montrant favorables au retour de cet employé et trois, contre.

Sur proposition de M. Lionel Masse, secondée par M. Marcel Brissette, et appuyée par M. Bruno Noury, on optait pour le retour au travail de M. Alfred Lessard. Par

Les chemins étroits en forêt sont souvent cause d'accidents

LA TUQUE — Les chemins étroits qui serpentent la forêt mauricienne au nord de La Tuque sont des endroits dangereux pour les automobilistes imprudents. La plupart de ces chemins n'ont que la largeur d'un véhicule et sont très accidentés. Pour l'automobiliste qui y circule il ne sait jamais s'il arrivera face à face avec un autre véhicule au détour d'une courbe ou au haut d'une

butte.

Ce fut le cas dernièrement pour quatre conducteurs qui circulaient dans ces chemins aux environs de notre ville.

Une première est survenue, lundi dernier, vers midi et 15 minutes, près de la petite station ferroviaire "René" à environ 6 milles du Lac-à-Beauce. Un pick up Chevrolet 63 est entré en collision avec un camion Fargo 62 et les deux véhicules ont subi des dommages sérieux; heureusement, il n'y eut pas de blessés. Le Chevrolet, propriété de M. Robert Bouchard de la Rivière-du-Milieu, a subi pour environ \$350 de dommages dans cette collision.

L'autre véhicule, conduit par M. Noël Beaulieu, de Mont-Joli, a écopé pour sa part environ \$600 de dommages. Les deux chauffeurs n'ont pu

se voir mutuellement à cause des courbes et les deux véhicules se sont frappés face à face.

L'autre collision est survenue, mercredi avant-midi, vers 11 heures, dans le chemin de la Consolidated Paper, sur la route du Lac St-Jean. Un Meteor 59, propriété de M. Jean Baptiste Filion, du 554 Commercial, le à La Tuque, mais conduit par son frère Alfred, est arrivé face à face au détour d'une courbe en angle aigu avec une Chevrolet 63 conduite par M. Fernand Girard, du 6143 Blvd des Hérités, à Shawinigan. Ce dernier se dirigeait vers La Tuque.

Il n'y eut pas de blessés, mais les dommages aux deux véhicules furent considérables. Le Meteor écopa pour environ \$400 de réparations et la Chevrolet pour environ \$600.

St-Paulin en plein carnaval

ST-PAULIN (D.N.C.) — Le carnaval annuel de cette municipalité s'est ouvert jeudi par une soirée à la salle du couvent.

Une soirée canadienne, à laquelle était conviée toute la région.

Dimanche, le 23 février, à 1h 30 de l'après-midi, magnifique parade de chars allégoriques défilera dans les rues, avec point de départ le Collège. Des costumes les plus variés, et de l'enthousiasme débordant prévaudront tout le long du parcours.

Au cours de l'après-midi, une joute de hockey sera disputée entre les équipes de la Police de Louiseville et celle de St-J. de St-Paulin.

Le 23 février au soir, à la Feuille d'Erable, de Ste-Ange-le de Préfont, il y aura soirée des princesses.

Le tout se continuera, dans les cadres de ce carnaval, en date du 27 février, par une partie de cartes. Et, le 29 février, ce sera la soirée des jeunes à la salle Arvisais, de St-Paulin.

Enfin, le 1er Mars, dernière journée de cet événement annuel, il y aura souper et couronnement de la reine, à la Feuille d'Erable, de Ste-Ange-le de Préfont.

Ne cherchez pas un meilleur achat que la

VIVA

(il n'y en a pas!)



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

SEDAN VIVA

LA VIVA: LA TOUTE NOUVELLE VOITURE ÉCONOMIQUE DE GENERAL MOTORS!

La simple vérité sur la **VIVA**, c'est qu'elle surclasse toutes les autres voitures de sa catégorie par ses performances, sa facilité de manoeuvre et son élégance. Prenons les performances. Eh bien! la **VIVA** atteint 50 milles à l'heure en quelques secondes, départ arrêté! (car elle possède un nerveux moteur de 50 CV.) Par sa facilité de manoeuvre, la **VIVA** est davantage une voiture de sport qu'une voiture ordinaire! (C'est le résultat de la suspension antiroulis d'un type unique, et de la direction à crémaillère.) Et par ses lignes, l'économique **VIVA** possède un cachet d'élégance typiquement canadien. (Car c'est une voiture General Motors.) Vous ne trouverez nulle part de voiture qui offre plus de qualités que la **VIVA**!

Autres détails sur la Viva—Final Magic-Mirror. Protection antirouille. Diamètre de braquage, 29°. Boîte à quatre vitesses synchronisées, avec levier de commande monté au plancher.

EXPOSÉE EN CE MOMENT...VENTE ET ENTRETIEN CHEZ LES CONCESSIONNAIRES VAUXHALL-PONTIAC-BUICK

SIROIS AUTOMOBILES LTEE

BUICK — PONTIAC — TEMPEST — VAUXHALL — CAMIONS BEDFORD ET G.M.C.

501, RUE ST-AURICE

TROIS-RIVIERES

TEL.: FR 4-3565

Voyez l'émission "Rue de l'Anse" le mardi soir à 9h.30 à C.K.T.M.-T.V. Canal 13

Tellement différente qu'elle est unique!

Seule sa saveur prouve combien la bière trois XX

est différente

de tout ce que l'on vous a offert jusqu'à maintenant!

Seule la bière trois X a un goût différent
Seule la bière trois X a une couleur différente
Seule la bière trois X est différente

Essayez la nouvelle bière différente trois X! Le nom Labatt et le baril doré symbolisent sa qualité.



La bière XXX...c'est dans les 3X!

Provost permet au Canadien de gagner 3-2

Sorel encaisse un revers de 10 à 3

Les Roux de Sorel ont terminé leur saison régulière en encaissant un revers de 10 à 3 aux mains du Notre-Dame de Grâce de Montréal, hier soir au Colisée Cardin.

Carol Vadnais a été le meilleur des visiteurs avec trois buts. Clément Boudreau et André Lagueux en ont réussi deux chacun. Ghislain Fortin, Robert Burns et Lucien Grenier ont marqué les autres.

Richard Charron, Richard Cloutier et Jean-Yves Leroux ont compté pour le Sorel de Mario DeGuise.

L'athlète de Nicolet, Gérard Salvas a été blessé sur la fin de la joute.

Vingt-trois points pour Robert Drouin

Robert Drouin en marquant 23 points a aidé le Séminaire St-Antoine à se mériter une victoire de 33 à 41 sur l'Ecole Normale de Trois-Rivières pour se hisser seul en deuxième place du circuit Intercollegial de ballon-paquet.

Yvon Bégin, même s'il a réussi 13 points a excellé tant à l'offensive qu'à la défense. Jacques Duval y est allé de neuf points.

Simard et Carboneau ont été les meilleurs perdants en enregistrant chacun neuf points. Roberge y alla de six.

Le Continental et les professeurs sont vainqueurs

Roger Charette a enregistré quatre buts pour donner à l'équipe Tailleur Continental une victoire de 7 à 5 sur le Studio St-Cyr, dans la première joute de la série semi-finale de la ligue Trifluvienne Intermédiaire, au Colisée.

L'autre partie fut marquée d'un gain facile des Professeurs sur le J.-L. Fortin au compte de 12 à 3.

Charette compte

Roger Charette et André Lefebvre ont réussi chacun quatre et trois buts pour conduire le Tailleur Continental à un gain sur le St-Cyr.

En plus de ses trois buts Lefebvre a recollé trois assistances. C. Rousseau s'est aussi mérité quatre assistances.

Yvon Janelle a dirigé l'offensive des perdants avec deux buts. Pierre Monfette, André Robert et Gérard Gagnon ont marqué les autres filets des perdants.

Gain des Professeurs

Maurice Fontaine et J.-P. Hamelin ont réussi chacun trois buts pour assurer un gain facile aux Professeurs sur le J.-L. Fortin.

Paul Emile Charest (2), Jean-Marie Boivert, Jean-Claude Veilleux, A. Laperrière et Y. Normandin ont marqué les autres.

André Turbide, Raymond Cloutier et Robert Veilleux ont évité une cuisante défaite au J.-L. Fortin.

RECHERCHE



375-2832

ON RECHERCHE MAURICE ST-GERMAIN le roi du rasoir électrique parce qu'il coupe le prix pour être le seul à offrir ses services à prix réduits.

Vous le trouvez à 595 Des Forges ou il se fait toujours un plaisir d'aider tout le monde dans l'achat d'un rasoir électrique qui convient à leur épiderme. Faites réparer votre rasoir quel qu'en soit la marque, par le roi du rasoir électrique, pendant que vous attendez si desiré ou encore en l'échangeant contre un neuf.

A la compagnie DEN-MAU, vous pouvez vous adresser en toute confiance pour vos achats d'appareils électriques, photographiques, cadeaux de toute sorte, etc., au plus bas prix en Mauricie. Vendez le sensationnel rasoir AMBASSADOR, le seul dans son genre. LE VOIR, L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER! 14 jour d'essai gratuit.

Dans le cas d'envois postaux, les objets réparés vous seront retournés dans les 24 heures.

Exigez le maximum tout en payant le minimum.

TOUT EST GARANTI CHEZ DEN-MAU

595, Des Forges (près St-Olivier)

FR 5-2832



LE GARDIEN de buts Charlie Hodge bloque un lancer de Johnny Bucyk, des Bruins de Boston, au cours de la joute d'hier, joute que les Canadiens ont remportée 3-2 pour rejoindre les Black Hawks de Chicago en première position. Dans le groupe compact de joueurs qui se trouve près des buts de Hodge, on remarque de gauche à droite, Murray Oliver, Terry Harper, Jean-Guy Talbot, Gary Dornhoeffer et Red Berenson.

Le curling intercollegial à Régina

L'Ontario à deux gains du titre national

REGINA (PC) — L'Ontario s'est approché à deux victoires du championnat canadien au curling scolaire, hier après-midi, en écrasant la Nouvelle-Ecosse par 14-1 en huitième ronde.

Ce sixième gain en sept matches donne à l'Ontario un coussin de deux parties dans la colonne des revers, si bien que deux autres victoires au cours des trois rondes finales de ce tournoi à la ronde de 11 matches lui assureraient le championnat.

Les plus proches rivaux de l'Ontario avant la 8e ronde, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, ont subi la défaite. Le champion actuel, le quatuor de l'Alberta, a triomphé de la Colombie-Britannique par 9-5, tandis que le Nouveau-Brunswick écrasait la Saskatchewan au compte de 12-5.

Dans les autres matches de la 8e ronde l'Ontario-Nord a supplanté Terre-Neuve par 11-9 et l'Île-du-Prince-Édouard a devancé la Manitoba par 8-7, cependant que le Québec était inactif.

Plus tôt dans la journée, l'Ontario avait vaincu le champion actuel, l'Alberta, au compte de 9-6 en portant son record à cinq gains contre un seul revers.

Dans les autres matches disputés en matinée, l'Ontario-Nord a triomphé de la Colombie-Britannique par 10-7; Québec a vaincu la Saskatchewan par 13-5; le Nouveau-Brunswick a écrasé la Manitoba par 10-4; et l'Île-du-Prince-Édouard a remporté son premier gain au dépens de la Nouvelle-Ecosse au compte de 16-7.

Les revers de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique étaient leur deuxième consécutif, ce qui les a relégués au second rang avec une fiche de 4-2.

Par ailleurs, l'Ontario-Nord et le Nouveau-Brunswick ont rejoint l'Alberta au quatrième rang avec des records identiques de 4-3.

Hockey

JEUDI
Ligue Nationale
Boston 2, Montréal 3
Ligue Mauricienne
Shawinigan 7, La Tuque 9
Ste-Thérèse 3, Grand-Mère 5
Ligue Junior "A" Provinciale
As de Québec 1, Victoriaville 4 (Victoriaville, même 3-0)

VENREDI
Ligue Américaine
Providence 3, Rochester 1

CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	20	13	11	175	138	71
Chicago	30	17	11	181	134	71
Toronto	24	21	10	141	137	58
Détroit	22	24	10	143	142	54
New York	19	29	8	157	190	44
Boston	14	30	10	125	171	38

LIGUE AMÉRICAINNE
(Section Est)

	G	P	N	PP	PC	PTS
Québec	31	23	1	205	175	67
Hershey	28	25	3	182	194	59
Baltimore	26	30	3	154	185	55
Providence	24	27	3	198	185	51
Springfield	19	35	3	174	203	41

(Section Ouest)

	G	P	N	PP	PC	PTS
Cleveland	31	21	4	198	151	66
Pittsburgh	30	24	3	182	161	62
Rochester	27	26	1	194	180	55
Buffalo	18	30	4	150	203	42

LE GIN
de KUYPER
EST LE COMPAGN DE LA BONNE HUMEUR



BLENDÉ GIN-DISTILLÉ À MONTRÉAL-LAVRAIE SAUVAGE DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son DEPUIS 1895

Pour rejoindre les Black Hawks de Chicago au premier rang de la ligue Nationale

MONTRÉAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont rejoint les Black Hawks de Chicago en tête de la ligue Nationale de hockey, hier soir, en disposant des Bruins de Boston par 3-2, grâce à deux buts de Claude Provost.

Les visiteurs ont effectué un brillant retour en comptant à deux reprises dans les deux dernières minutes de jeu. Charlie Hodge s'est mérité un blanchissage jusqu'à ce moment-là.

Doug Mohs et Jerry Toppazzini ont réussi les buts des Bruins, tandis que Robert Rousseau complétait le total des locaux.

Pour sa part, Jean Béliveau, qui a manqué la moitié de la première période à la suite d'une dure mise en échec, n'en a pas moins recollé deux aides pour s'approcher à six points de Stan Mikita, du Chicago, qui domine les compteurs du circuit.

Les Canadiens ont profité de la nervosité du gardien Ed Johnston des Bruins, en com-

ment arrêté par le cerbere bostonien.

Les Bruins ont remplacé leur gardien de buts avec 30 secondes de jeu dans le match, après que Toppazzini eût recollé la marge des locaux à 3-2, mais la tentative s'est presque révélée coûteuse lorsqu'un lancer de Béliveau a frappé le poteau de leur but.

Bernard Geoffrion a évolué au cours des deux derniers engagements en arborant trois points de suture à la joue.

Jim Roberts, du Cleveland de la LAH, a fait ses débuts avec les Canadiens en "tuant" les pointures, tandis que la recrue Gary Dornhoeffer, des Bruins, effectuait un retour au jeu après une absence de deux parties en raison d'une fracture à la mâchoire.

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Montréal: Provost (11) 5:11
2 Boston: Bolvin (12) 4:18
Punitions: Kurtenbach 1:30, Ferguson 4:02, Hodge 4:02

DEUXIEME PERIODE

1 Montréal: Provost (11) 5:11
2 Boston: Bolvin (12) 4:18
Punitions: Green 4:30, 18:28, La-perrière 8:05, Hodge 17:02, Roberts 18:38

TROISIEME PERIODE

1 Montréal: Provost (11) 5:11
2 Boston: Bolvin (12) 4:18
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Hurlbut 11:18, Gagnon 12:21, Gagnon 13:14, et Hurlbut 8:33, Cournoyer 13:14, et F. 14:14

DEUXIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

TROISIEME PERIODE

1 Victoriaville: Provost (11) 5:11
2 Victoriaville: Pepin (11) 4:19
Punitions: Deschamps 8:06, Marcotte 13:57, Bolvin 17:34

ARRETS

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Alignements

Boston — Buts: Johnston, défenses: Green, Bolvin, McCord, West.

Arrets

Johnston 11 9 14 — 34
Hodge 8 9 14 — 34

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1 Victoriaville: Pepin (11)

actualité SPORTS

Le combat Clay-Liston, un four financier?



Tony Taylor



Ken Hubbs



C. Raymond



André Pleau

Kenny Lane a défait aux points mercredi dernier Johnny Bizarro dans une bataille de 10 rounds à Erie, Pennsylvanie.

Ingemar Johansson, ex-champion mondial des boxeurs poids-lourds, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lancer un défi au gagnant du combat Sonny Liston et Cassius Clay.

Le joueur de deuxième but Tony Taylor a accepté les conditions des Phillies de Philadelphie en vue de la saison 1964, hier. Taylor a dominé ses coéquipiers dans le domaine des points comptés avec 102, des coups sûrs avec 180, des buts volés avec 23, en 1963.

Les Cubs de Chicago qui ont reçu des offres d'assistance de la part de différentes équipes de baseball majeur, ont déclaré hier qu'ils s'en tiendraient à leur propre personnel pour remplacer Ken Hubbs, tué dans un accident d'avion récemment.

Après avoir complété une série de traitements pour une tumeur au poumon, le gérant Fred Hutchinson peut maintenant rejoindre les Reds de Cincinnati à leur camp d'entraînement du printemps en Floride.

Claude Raymond a quitté la métropole cette semaine pour se rapporter aux Colts de Houston, à Cocoa Beach en Floride.

Les derniers émigrés vers le Japon sont Johnny Logan et Chuck Essegian. Ils seront rejoints à la fin du mois par Daryl Spencer, et Reno Bertoia.

Si les Royaux de Drummondville démissionnent de la ligue Provinciale les athlètes André Pleau et Jean Hamelin ainsi qu'Yvon Despres accrocheront-ils leurs gants?

Jean-Yves Lafleur a fait un brillant retour au jeu pour les Reds en marquant trois buts mardi contre les Citadelles.

MIAMI BEACH (Fla.) (Reuter) — Tandis que Sonny Liston et Cassius Clay continuent à affirmer, l'un comme l'autre, une grande confiance quant à l'issue du combat qui les opposera, mardi soir, à Miami Beach, les organisateurs du championnat du monde des poids lourds commencent à se faire des soucis.

La raison en est que leur caisse est loin d'être remplie, car la location des 16,448 sièges au "Convention Hall" de Miami n'a rapporté pour l'instant que \$300,000. Dispute à guchets fermés, le combat devrait rapporter \$1,200,000 et certains n'hésitent pas à dire que William Macdonald, qui a investi \$800,000 pour organiser le match à Miami aura bien de la chance s'il rentre dans ses fonds.

La recette tirée de la projection du combat en direct dans 265 salles des États-Unis sur un circuit fermé de télévision doit rapporter par ailleurs, à

elle seule, \$7,000,000. Les sièges vaudront dans ces salles de \$4 à \$10.

La faible location enregistrée jusqu'à présent s'explique essentiellement par le fait que beaucoup de gens hésitent à payer jusqu'à \$250 un fauteuil de ring au "convention Hall", alors que l'on s'accorde à donner Liston victorieux par K.O. des les premiers rounds.

COURT COMBAT

Hier encore, Liston n'accordait pas plus de trois rounds à Clay et le champion du monde reconnaît même qu'il aimerait bien en finir des les 180 premières secondes.

C'est un fait que le "Gros Ours", comme l'appelle son challenger, s'est imposé un entraînement sévère. Son corps semble aussi dur que de l'acier et les experts ne cachent pas qu'il existe encore des failles dans la technique de Clay.

Cody Jones ébranle fortement Cassius Clay à l'entraînement

MIAMI BEACH (PA) — Cassius Clay a encaissé une vraie raclée aux mains d'un partenaire d'entraînement, hier, lors d'un exercice en vue de son match titulaire contre le champion poids lourd Sonny Liston mardi soir prochain.

Cody Jones, un boxeur de 219 livres, a attrapé souvent Clay à la tête avec des crochets de gauche lorsque l'aspirant baissait sa garde, puis l'atteignait ensuite aux côtes lorsqu'il se protégeait le visage.

Même si les deux boxeurs portaient des gants de 16 onces, en comparaison de ceux de huit onces qui seront en usage au Convention Hall de Miami Beach, Cody a étonné la foule de 150 amateurs au gymnase lorsqu'il a at-

teint Clay avec un solide crochet de gauche à la mâchoire. Lorsque les deux hommes ont terminé leurs trois rounds d'entraînement, quelqu'un a crié: "Qui affrontera Liston?"

Quant on a interrogé l'entraîneur Angelo Dundee au sujet des crochets efficaces de Cody, le premier a répondu: "Si vous voulez nager, vous devez vous mouiller. C'est ici qu'il faut faire des erreurs, non pas à l'occasion du combat".

Clay, qui est négligé des parieurs à 7 contre 1, a déclaré: "Je suis fatigué lorsque je monte dans l'arène après une marche de cinq milles sur la route, tout en portant des souliers de cinq livres et des poids de deux livres dans chaque main."

"Je vais être aussi rapide qu'un jet lorsque j'affronterai l'Ours. Les gants et les souliers seront tellement légers que je serai capable d'attaquer à la vitesse d'une mitrailleuse".

Clay a ajouté qu'il livrera encore quelques rounds de boxe vendredi et peut-être samedi. Il a déjà livré 147 rounds depuis le début de son entraînement le 6 janvier.

Quant à Liston, il a déjà terminé ses séances de boxe et s'en tiendra aux exercices légers jusqu'au match.

Cotes. Liston demeure favori à 7 contre 1 pour disposer de Clay, mais les preneurs aux livres révèlent qu'on ne mise guère sur l'issue du match. Par ailleurs, on parie beaucoup sur les chances du combat à dépasser cinq rounds et ce, à argent égal et au choix du parieur.

Liston ne devra pas perdre la tête - Louis

MIAMI BEACH (PA) — Joe Louis a déclaré hier que, si le champion Sonny Liston tentait de l'emporter par un K.O. rapide, il pourrait bien être obligé de boxer Cassius Clay pendant 15 rounds lors de leur match titulaire des poids lourds mardi prochain.

"Je ne puis m'imaginer comment Liston peut perdre, car il est tellement rude et fort, mais je lui répète sans cesse de ne pas perdre la tête contre ce gars-là", a expliqué le Bombardier Brun en surveillant l'entraînement du champion.

"Si la rage l'aveugle et s'il tente de le mettre K.O. en un temps-record, il pourrait bien avoir tout un combat sur les bras, car ce gars-là est très rapide, aussi rapide que tout homme que je connaisse", a ajouté Louis.

Joe Louis et son épouse demeurent avec Liston dans les quartiers temporaires de ce dernier, à côté de la demeure du propriétaire des Yankees, Dan Topping.

Conversation

Au terme d'une journée d'entraînement, Louis et Liston discutent de stratégies devant l'appareil de télévision.

"Sonny ne parle pas beaucoup", dit Louis, "et je n'essaie pas de lui enseigner la boxe, ce qu'il sait déjà."

"Nous parlons seulement de stratégies et je tente de lui donner quelques conseils sur la façon de tenir son équilibre afin qu'il ne paraisse pas mal dans l'arène. Je veux non seulement qu'il l'emporte mais aussi qu'il paraisse bien."

Un champion

Louis considère Liston comme un des meilleurs champions mondiaux poids lourds de tous les temps.

"Il n'est peut-être pas aussi classique et aussi régulier que certains d'entre eux, mais il est aussi rude et dur que n'importe qui, en plus d'être fort comme un bœuf", a ajouté Louis.

"Il est aussi bon que tout champion déjà couronné, y compris Dempsey, Tunney, Marciano et moi-même."

"Je crois que Clay pourra résister pendant quatre ou cinq rounds devant Liston, même si ce dernier garde son sang froid car Cassius devrait être capable d'éviter Sonny aussi longtemps."

En terminant, Louis s'est dit inquiet d'une seule chose, à savoir la crainte de voir Clay perdre ses moyens dans l'arène. "C'est un fait qui arrive fréquemment à des boxeurs qui parlent beaucoup comme lui. Dans ce cas, Clay pourrait bien subir de graves blessures."

Aussi, les organisateurs ont-ils lancé une campagne de publicité sur le thème: "Après tout, tout peut arriver". Le dernier à estimer que le 7

contre 1 donné en faveur de Liston ne représente pas les véritables chances respectives des deux hommes est Jack Dempsey.

EXPERTS. L'ancien champion du monde aurait même déclaré: "Clay n'est pas un paresseux. C'est un boxeur et il peut ennuyer

Liston, peu importe la force des coups qu'il porte. Liston sait comment se déplacer et Liston se dépensera énormément à le poursuivre."

Pour accorder quelque chance à Clay, il se trouve également les deux anciens entraîneurs Mennie Seamon et Pete Mello.

"Je ne serais pas surpris, déclare Seamon, si Clay arrête Liston dans les derniers rounds."

Quant à Pete Mello, qui entraîne l'équipe olympique américaine de boxe en 1952, il remarque: "Clay a beaucoup plus d'expérience que ne l'indiquent les 19 combats professionnels qu'il a disputés. Il doit avoir derrière lui 175 combats amateurs, qui sont parfois plus durs que les rencontres entre professionnels."

Il faudra encore attendre cinq jours avant de connaître l'avis de Cassius Clay.



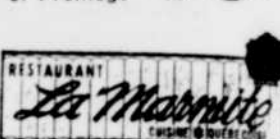
(Téléphoto PA)

LE CHAMPION MONDIAL des poids lourds, Sonny Liston pose avec le jockey britannique Ron Hutchinson, en vacances à Miami Beach. Au centre, l'ancien titulaire mondial, Joe Louis.

SPECIAL du CHEF

AUJOURD'HUI

Macaroni aux Tomates et Fromage 79¢



1570, ROYALE
Livraison gratuite dans le centre commercial
Tél. 378-2423



(Téléphoto PA)

CHUCK DRESSEN, le pilote des Tigers de Détroit, à droite, a définitivement l'intention de donner la chance à Frank Lary de reprendre sa forme d'ancien joueur de l'équipe de Lakeland, en Floride. Dessen remet à Lary une quantité imposante de balles pour que l'ancienne vedette de l'équipe reprenne sa forme à la suite du mal de bras qui l'a handicapée toute la saison dernière.

Une ligue junior "B" régionale serait-elle rentable l'an prochain?

Claude MONGRAIN

Un projet d'une ligue Régionale de hockey Junior "B" devrait être pensé par les responsables de chez nous vu l'insuccès des ligues Trifluviennes et celles de Shawinigan.

Le circuit Junior "B" de Trois-Rivières fondé par Clément Bedard malgré son excellent calibre de jeu n'a pas soulevé l'intérêt chez la population tout comme à Shawinigan. Il semble bien qu'un tel projet régional devrait recevoir une attention spéciale des Reds Junior "A" et des Maple Leafs de Toronto.

Trois-Rivières avec une équipe junior "A" de calibre comme le disait si bien Del Dugré pourrait compter sur un club junior "B" avec les meilleurs éléments de chez nous, comme club-ferme.

Jack Toupin, le dépêleur de Toronto pourrait avec l'organisation des Sénateurs se bâtir un club capable de faire belle figure.

A Shawinigan, le Service de la Recréation pourrait aider à la formation d'un tel club tout comme les Cats ainsi que les Sélects de Grand'Mère, et les Loups de La Tuque de la ligue Mauricie pour développer leurs futurs joueurs tout en gardant leur argent à domicile.

Si Tite qui reviendra l'an prochain dans le circuit Mauricien pourrait certainement se bâtir une équipe et compléter les cadres de la ligue.

A Trois-Rivières, Clément Bedard, le président

fondeur de la ligue Trifluviennne Junior "B" en formant ce circuit voulait rendre service aux athlètes en leur permettant de jouer leur sport favori pendant une période de deux ans.

De plus, avec le calibre de jeu présente, on croyait atteindre un certain nombre d'amateurs. On a pas répondu.

Si le circuit Junior "B" a opéré cette année, c'est dû d'abord à la collaboration des dirigeants des clubs et de l'octroi de \$500 verse par la ville sur la recommandation du Comité des Sports dont Alexandre Michaud est le président.

Il faudrait aussi dire que le président a dû en grande partie aider financièrement une équipe en particulier pour compléter les cadres de son circuit.

Sait-on qu'une équipe junior "B" pour opérer doit prévoir un budget de près de \$1,500 et peut-être plus pour certains clubs.

Après une légère enquête il est à se demander combien de clubs sont intéressés à tenter l'expérience l'an prochain?

A Shawinigan

L'expérience à Shawinigan ne s'est pas révélée un succès. M. Jean-Marie Hammond, responsable, nous déclarait que ce fut une expérience malheureuse. Nous ne tenterons pas la formation d'un tel circuit l'an prochain. Nous allons plutôt aider à la formation du Pée-Wee qui a connu de meilleurs (Voir: Une ligue page 18)



GUY "BILL" LACROIX

vous offre le plus beau choix de la région

1962 Pontiac, parisienne, automatique, 8 cylindres.
1960 Oldsmobile "98", tout équipée.
1960 Pontiac, automatique, P.S., P.B. 8 cylindres, radio, S.P.E.C.I.A.L.
1960 Pontiac, automatique, radio, 8 cylindres.
1959 Ford-Galaxie, automatique, "348", aut. P.S., P.B. radio, vitres et sièges électriques, seulement 40,000 milles.
1958 Thunderbird, tout équipée. Alors n'hésitez plus — Venez des aujourd'hui chez

LAROCHE
AUTOMOBILE ENR.
320, Boul. Normand
Trois-Rivières
FR. 6-2951

c'est derrière la cravate qu'une

LAURENTIDE

commence à faire plaisir. Comme bière douce, y a pas mieux!

LAURENTIDE

UN PRODUIT MOLSON

Jean Bornais, le meilleur chez les cerbères

Denis Abran, champion compteur de la ligue junior "B"

La recrue Denis Abran des Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine a remporté le championnat des compteurs de la ligue junior "B" de Trois-Rivières avec un total de 42 points.

Abran, à sa première saison, a marqué 20 buts et récolté 22 assistances pour terminer en tête des compteurs du circuit.

Cet athlète de la cité mariale



Denis Abran

a signé en janvier dernier une formule avec l'organisation du Toronto.

René Leneveu et André Carle du St-Philippe ont terminé avec chacun 38 points en seconde position.

André Bergeron, le cham-

Hockey mineur, Quilles, Curling, Ballon-Balai, Ballon-Panier,

pion compteur juvénile de l'année 1962-1963 a réussi le plus de buts, soit 21 pendant que Michel Thibault du St-Philippe s'est mérité le plus d'assistances, 24.

Jean Bornais a conservé la meilleure moyenne chez les cerbères. Il a été déjoué 68 fois en 24 rencontres pour une moyenne de 2,53 suivi de près par André Turcotte des Sénateurs avec 2,90.

Le club St-Philippe a terminé en première position dans le calendrier de la cédule régulière avec un record de 16 victoires, six défaites et deux nuls pour un total de 34 points.

Classement	É	P	P	PP	PP	PP
St-Philippe	16	6	2	94	48	34
Sénateurs, Cap	12	10	2	92	31	26
Canadiens Jr B	8	13	3	69	93	19
Notre-Dame	7	14	3	70	93	17

Les compteurs	É	P	P	PP	PP	PP
Denis Abran, Cap	20	27	42			
René Leneveu, St-Phil	19	18	38			
Gilles Lefebvre, Cap	18	17	35			
Jacques Abran, N-D	15	17	32			
André Bergeron, Cap	21	11	32			
Michel Thibault, St-Phil	8	24	32			
Roger Deschênes, St-Phil	15	16	32			
Gilles Leclerc, N-D	10	17	27			
Marcel Marion, Cap	17	9	26			
Réjean Marchand, St-Phil	12	9	21			
Marcel Carbonneau, Cap	8	12	20			
Roger Giroux, Cap	11	20	17			

Les gardiens de buts	É	P	P	PP	PP	PP
Yves Henriksen et	24	48	2,83			
Jean Bornais, St-Phil	24	48	2,83			
André Turcotte, Cap	24	71	2,94			
André Leclerc, Canadiens	24	93	3,88			
André Leveillé, N-D	24	93	3,88			



LE CLUB DES AILES ROUGES de Ste-Cécile a remporté mercredi dernier le championnat des séries de détail de la ligue bantam "A", pour représenter notre ville dans les éliminatoires régionales. Nous voyons sur cette photo de gauche à droite, Michel Delage, Gilles Lesieur, Mario Dauphin, Vital Mailhot, Michel Bisailon, Jacques Peterson; seconde rangée, même ordre, Jean Delage, Gaëtan Beaudet, Pierre Ouellette, René Maril, Yves Villeneuve, Jacques Roy, Claude Dargis, Jean Gaboury et André Paquette, instructeur.

Dans la ligue Sorel

L'Ecole Supérieure Sacré-Coeur remporte le championnat Junior "B"

En vertu de sa victoire lors du programme de la ligue Junior "B" de Sorel, le club de l'Ecole Supérieure du Sacré-Coeur a officiellement remporté le championnat de la saison régulière, même si deux autres équipes doivent être disputées pour compléter la cédule régulière.

En effet, les joueurs de Mario Dequise, en l'emportant au compte de 9 à 3 sur le Royal Auto, portaient à 6 points leur avance sur ce dernier club. Serge Duffault dirigeait l'offensive des vainqueurs avec le tour du chapeau. Bernard Bibeau comptait à deux reprises tandis que Marcel Caplette, Ri-

chard Dupré, Michel Lemieux et Benoit Laporte complétaient le pointage.

Pour les perdants, qui ne furent jamais dans la lutte, Pierre Gratton, Roger Dionne et Réal Cournoyer furent les compteurs. Michel Letendre, même s'il fut déjoué à 9 reprises, ne fut pas si mal si l'on tient compte du fait qu'il dut faire face à 46 lancers, comparativement à seulement 23 pour son opposant, Jacques Cournoyer.

Cette joute fut très dure puisque pas moins de 20 mineurs furent imposés en plus de 4 majeures et d'une mauvaise conduite.

Dans la deuxième joute au programme, le Sorel Junior, en vertu d'une victoire de 5 à 3 sur le St-Germain et Frères, rejoignait ces derniers au troisième rang avec chacun 15 points.

Normand Laplante, Jocelyn Aube, Gilles Paul, André Champagne et Jean-Guy Cardin complétaient pour les vainqueurs, alors que Gérard Rajotte fut le plus brillant des perdants avec une paire de buts. Richard Desnoyers complétait le pointage.

Michel Monjeau eut à bloquer 28 lancers dans les filets des vainqueurs alors qu'André Houle en eut 26 dans les filets du St-Germain et Frères.

"Vive l'esprit paroissial" tel est le thème du carnaval de Sainte-Catherine

"Vive l'esprit paroissial" tel est le thème du carnaval de Sainte-Catherine de Sienna, édition 1964, présidé par Jean-Guy Gamache et sous la présidence d'honneur du maire Jules Montour.

Ces festivités débuteront ce soir, le 21 pour se terminer le premier mars prochain.

Le hockey mineur ouvrira la marche du festival. Deux joutes sont au calendrier des activités.

Dans la section Pee-Wee, le Ste-Catherine de Sienna de l'instructeur Gilles Roberge, recevra le Centre Landry à 7 h, pendant qu'à 8 h les Notre-Dame midjet viendra visiter l'équipe de l'endroit.

D'autres activités seront présentées au cours de ces 10 jours, aussi originales les unes que les autres.

Le clou du carnaval se fera samedi le 29 mars prochain par le couronnement de la

reine à l'académie St-Dominique ou le terme de Sa Majesté Lise Ière (Duvail) se terminera.

Dans l'esprit du festival il est à noter que tous les mouvements de la paroisse ont chacun leur activité propre.

Il convient aussi de signa-

ler le magnifique travail du comité du programme. Il s'agit de Mlle Agathe Launier, Claude Launier et le Rev. Père Etienne Lussier, o.p. Les détails inclus dans ce petit programme méritent d'être signalés car c'est le seul document concernant ces activités.

Le club St-Raymond est champion en disposant du club Portneuf

DONNACONA (DNC) — Les Ramblers de St-Raymond ont remporté le championnat des séries éliminatoires en disposant du Portneuf par le compte de 6 à 1 dans la troisième partie de la série finale 3 de 5 de la ligue de hockey du comté

de Portneuf. Les vainqueurs ont mérité ainsi le trophée "Portneuf-Press".

Cette joute mettait fin aux activités du circuit Lamothé pour la saison 1963-64. Toutefois le tout sera couronné d'une grande soirée qui aura lieu au Manoir Cap-Saint le 29 février alors que l'on en profitera pour remettre les trophées aux différents vainqueurs.

Portneuf qui avait causé une surprise en éliminant les champions de la cédule régulière, St-Alban, en semi-finale n'a pu rivaliser avec les nouveaux champions. Les Ramblers ont remporté des victoires de 3 à 2, 12-5 et 6 à 1.

Lors de la dernière rencontre, Paul Choquette a ouvert le pointage après 12 minutes de jeu. Toutefois six minutes plus tard, Michel Nadeau, la grande vedette du Portneuf, égalisait les chances et évitait ainsi le blanchissage à son équipe. Les autres compteurs du St-Raymond furent Tony Lacoursière, Ghislain Bedard, Yvon Genois, Marcel Gingras et Jacques Dion. 14 punitions furent imposées durant la partie, dont un six minutes mauvaise conduite à Yvon Genois de St-Raymond.

Wayne Rivers rappelle

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston ont rappelé l'ailier droit Wayne Rivers, des Bears de Hershey, de la LAH, pour la balance de la saison. Bobby Leiter a été prêt aux Bears pour remplir le poste vacant de Rivers.

5 BARBIERS

... Vous n'avez pas à attendre.

O. TREMBLAY
F. MONDELLO
E. BEAULIEU
R. MELANCON
PAUL PICARD

300, BONAVENTURE

• FR. 6-7815 •

RESULTATS

Tennis sur table, Dards, Fer à cheval, Petanque, Croquet,

Hockey mineur

Shawinigan

LIGUE JUNIOR "A"
Sem. St-Maurice 1, Optimistes 0.
Pour les gagnants: Bellefeuille, assisté de Leclerc et Lamothé.

LIGUE MIDGET

St-Croix 3, St-Maurice 4.
Pour les gagnants: Milot, Toussaint, Billet et Fortin.

LIGUE BANTAM

St-Croix 3, St-Georges 0.
Pour les gagnants: Levalle, Lafrenière et Plourde.

Assomption 1, St-Maurice 5

Pour les gagnants: Lapointe, 2 buts, St-Croix, Richard et Gagnon.
Pour les perdants: Grenier.

Optimistes 4, St-Maurice 2

Pour les gagnants: Beauregard, Clermont, Prévost et Levesque.
Pour les perdants: Dubé et Doré.

SHAWINIGAN

HOCKEY MINEUR
LIGUE JUVENILE
ESSI 5, SSM 2.
Pour les gagnants: Poirier, 2 buts, Gélinas, Bedard et Lafrenière.
Pour les perdants: Gingras et Germain.

LIGUE MIDGET

St-Georges 16, Assomption 0.
Pour les gagnants: Corriveau 5 buts, Doye, 4, Gélinas, 2, Gilbert 2, Lacombe, 2, et Gaudet.

LIGUE PEE-WEE

St-Georges 2, St-Bernard 0.
Pour les gagnants: Drolet, les deux buts.
Optimiste 3, St-Charles-Casbon 1.
Pour les gagnants: Dolbec, Garsion et St-Hilaire.
Pour les perdants: Giroux.

Ballon-panier

A Trois-Rivières

LIGUE FEMININE INTERSCOLAIRE
St-Bernard 16, St-Charles-Garnier 7.
Pour les gagnants: Monique Isabelle, 7 points, Carmen Jacob, 2; Ginette Poudrier, 2; Colette Noël, 2.
Pour les perdants: Marie-Claire, 3; Nicole Rheault, 2; et Micheline Marcotte, 2.

ESSI 4, Service de la Récréation 23.
Pour les gagnants: Céline Lacasse, 5, Louise Desjardins, 5.
Pour les perdants: Huguette Gervais, 2; Louise Hill, 2.

Classement

É	P	P	PP	PP	PP
LSR	5	2	106	85	10
ESS	5	2	89	10	
ESS	4	4	126	90	8
ESS	4	0	80	44	8
ESS	2	5	71	91	4
ESS	1	8	75	155	2

Compteurs

É	P	P	PP	PP	PP
Solange Trudel, LSC	45				
Carmen Jacob, LSR	44				
Sharon Mayhew, SSS	21				
Lucie Lambert, SSS	25				
Céline Lacasse, SRS	22				
L. Desjardins, SRS	23				
Louise St-Pierre, ESS	8				
Colette Parent, ESS	20				
J. Levesque, SRS	18				
Marie-Claire, LSCG	16				
D. Ballarçon, LSCG	15				
Louise Guertin, LSR	15				

LIGUE INTERSCOLAIRE JUNIOR

ESSI 35, Ecole Secondaire Lionel Groulx 28.
Pour les gagnants: Clément Samson, 10, Pierre Guérin, 8, Marcel Monjeau, 4, Yves Charlier, 4.
Pour les perdants: Rousseau 10, Gauthier 3.
Séminaire St-Marie 40, Tech. 22.
Pour les gagnants: Page 11, Dubuc 11, Prud'homme 4, Garneau 4, Ma-

Pour les perdants: Vanasse 8, Lefebvre 7, Lafont 8

CLASSEMENTS

É	P	P	PP	PP	PP
ESSI	10	1	449	256	20
ESSG	7	3	385	286	14
ESS	4	4	216	290	8
ITS	1	9	190	390	2

COMPTES

É	P	P	PP	PP	PP
Samson	129				
Gauthier	112				
Rousseau	97				
Monjeau	85				
Bouchard	83				
Dubuc	61				
Brière	60				
Magnan	55				
Charlier	48				
Vanasse	47				
Lefebvre	47				
Richard	44				
Sigman	43				
ESSI	42				
Quesnel	42				

Quilles

Central Bowling Shaw-Sud
Hockey des garçons mixtes:
Plus haut simple féminin: Mme Fernand Matteau, 125.
Plus haut triple féminin: Madeleine Lambert, 305.
Plus haut simple masculin: Jean Thiffault, 453.
Plus haut triple masculin: Jean Thiffault, 453.

Position des équipes:

É	P	P	PP	PP	PP
ESSI	48				
FINA	37				
Garage Bellemare	20				
M. MOULI	17				

Ligue commerciale féminine

Plus haut simple: Mme Bourassa, 338.
Plus haut triple: Mme Bourassa, 320.

Position des équipes:

É	P	P	PP	PP	PP
THELAD Fourures	56				
HOGUE Cordonniers	38				
ACME Electronique	35				
JOS HANNA	24				
COTE Epicerie	13				

Fer à cheval

Classement
Renards 24, 6
Lions 22, 8
Lions 15, 15
Panthers 13, 17
Castors 11, 19
Tigres 5, 25

Hockey

LIGUE SOREL JUNIOR "B"

Classement
René Lemieux 14, 25
Serge Duffault 18, 15
Michel Lemieux 9, 22
Jean-Guy Cardin 18, 11
Réal Charbonneau 8, 17
Roger Gagné 11, 14
Richard Plante 13, 11
Roger Dionne 12, 10
Bernard Bibeau 9, 11
Guy Leblond 8, 19
Gilles Leith 9, 9
André Champagne 4, 11

Position des équipes:

É	P	P	PP	PP	PP
ESSI	11	2	34		
Royal Auto	8	2	18		
St-Germain Frères	6	3	15		
Sorel Jr	4	3	15		

Gardiens de buts

É	P	P	PP	PP	PP
Jacques Cournoyer	13	7	233		
Yves Salvas	15	47	212		
Michel Monjeau	18	47	372		
Michel Letendre	14	40	428		
André Houle	17	74	435		
Michel Gadin	4	21	525		

Franç succès du festival de St-Stanislas

ST-STANISLAS (DNC) — Le festival de St-Stanislas a attiré plusieurs sportifs de la région en fin de semaine, en plus des invités d'honneur qui entouraient les autorités religieuses et civiles de notre paroisse, lors de la mise au jeu officielle faite par M. Maurice Bellemare, député provincial.

M. Gilbert Dupont, organisateur du festival, nous a fait connaître les résultats des compétitions, en voici le résumé.

Hockey junior: (jeudi soir)

Collège St-Albert, Shawinigan 2, Collège St-Stanislas 4.

Hockey Bantam: (samedi avant-midi) Collège St-Tite 3, Collège St-Stanislas 1.

Hockey Intermédiaire C: (dimanche) St-Adelphe 8, St-Stanislas 5.

Course régionale de ski-doo

Classe A: 1er Maurice Cossette, Batiscan, 2e Léo Douville, St-Adelphe.

Classe B: 1er Léo Rivard, Ste-Genève, 2e Daniel Fugère, St-Stanislas.

Classe A-B: 1er Léo Rivard, Ste-Genève, 2e Maurice Cossette, Batiscan.

Ballon-balai (filles)

A—Ste-Genève 0, St-Stanislas 1.

B—St-Adelphe 1, St-Prospère 0.

Série finale: St-Adelphe 0 St-Stanislas 1.

Ballon-balai (garçons)

A—Ste-Genève 1, St-Stanislas 0.

Finale: Ste-Genève 1, Jeanne Commerce, St-Stanislas 0.



LES DOMINOS ONT REMPORTE, pour une deuxième année d'affilée, le championnat de la Vallée du St-Maurice, en disposant des Falcons de St-Jean par 67-62 dimanche soir. Nous voyons, sur cette photographie, de gauche à droite, Russell Powers, Paul Bouchard, Art Watts, Raymond Levesque et Charles Thiffault; seconde rangée, même ordre, Ian Watson, instructeur, Gary Misener, Jacques Gélinas, Raymond Simard, Paul Connelly, Paul Labrecque, Billy Irving et Yvon Lamarche, instructeur.

Le Yacht-Club du Cap est vendu au coût de \$30,000

Reconstruction du club au prix de \$25,000

Les amateurs du Yacht Club Cap-de-la-Madeleine Enregistré apprendront l'excellente nouvelle que la reconstruction de ce populaire centre sera reconstruit à compter de lundi prochain.

C'est la nouvelle que nous communiquait hier M. Gilles Bellefeuille, le nouveau propriétaire de ce club.

Un contrat de \$25,000 a été signé mercredi dernier au bureau du notaire Jérôme Lorange en présence de Hubert Vallières, ex-propriétaire et Gilles Bellefeuille ainsi que le contracteur Léo Cossette.

Le plus, M. Hubert Vallières a vendu les terrains et la bâtisse au montant de \$30,000 au Centre de la Marine de Trois-Rivières, propriété de Gilles Bellefeuille.

Ce Yacht Club fondé en 1953 par Hubert Vall

IMPORTANTES NOMINATIONS AU CONSEIL DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Hon. F. Philippe Brail,
C.B.E.

M. Louis Hébert



M. Henri Oumet

La Banque Canadienne Nationale annonce les nominations suivantes à son Conseil d'administration: l'hon. F. Philippe Brail, a été élu président du Conseil; M. Louis Hébert a été élu président de la Banque et M. Henri Oumet est devenu l'un des vice-présidents.

L'hon. Brail, C.B.E., ancien bâtonnier général de la province de Québec, est administrateur de Canadian Pacific Railway Co., Sun Life Assurance Co. et de plusieurs autres sociétés importantes.

M. Louis Hébert était auparavant administrateur général et l'un des vice-présidents de la Banque; il est aussi administrateur de Sun Life Assurance Co. et de RoyNat Limited.

M. Henri Oumet est président de la Société Nationale de Fiducie et administrateur de l'Economie Mutuelle d'Assurance ainsi que de plusieurs autres sociétés. Il a été président de la Banque, mais il demeure membre du Conseil d'administration.

BOURSE DE MONTREAL
PAR LA PRESSE CANADIENNE

ANALYSTES	1450	13	13
Algonquin	235	100	100
Alumin	1385	200	200
Alum. & P.	1385	200	200
Ang. 265 pr	38	320	320
Ang. 270 pr	38	320	320
Ang. 275 pr	38	320	320
Ang. 280 pr	38	320	320
Ang. 285 pr	38	320	320
Ang. 290 pr	38	320	320
Ang. 295 pr	38	320	320
Ang. 300 pr	38	320	320
Ang. 305 pr	38	320	320
Ang. 310 pr	38	320	320
Ang. 315 pr	38	320	320
Ang. 320 pr	38	320	320
Ang. 325 pr	38	320	320
Ang. 330 pr	38	320	320
Ang. 335 pr	38	320	320
Ang. 340 pr	38	320	320
Ang. 345 pr	38	320	320
Ang. 350 pr	38	320	320
Ang. 355 pr	38	320	320
Ang. 360 pr	38	320	320
Ang. 365 pr	38	320	320
Ang. 370 pr	38	320	320
Ang. 375 pr	38	320	320
Ang. 380 pr	38	320	320
Ang. 385 pr	38	320	320
Ang. 390 pr	38	320	320
Ang. 395 pr	38	320	320
Ang. 400 pr	38	320	320
Ang. 405 pr	38	320	320
Ang. 410 pr	38	320	320
Ang. 415 pr	38	320	320
Ang. 420 pr	38	320	320
Ang. 425 pr	38	320	320
Ang. 430 pr	38	320	320
Ang. 435 pr	38	320	320
Ang. 440 pr	38	320	320
Ang. 445 pr	38	320	320
Ang. 450 pr	38	320	320
Ang. 455 pr	38	320	320
Ang. 460 pr	38	320	320
Ang. 465 pr	38	320	320
Ang. 470 pr	38	320	320
Ang. 475 pr	38	320	320
Ang. 480 pr	38	320	320
Ang. 485 pr	38	320	320
Ang. 490 pr	38	320	320
Ang. 495 pr	38	320	320
Ang. 500 pr	38	320	320
Ang. 505 pr	38	320	320
Ang. 510 pr	38	320	320
Ang. 515 pr	38	320	320
Ang. 520 pr	38	320	320
Ang. 525 pr	38	320	320
Ang. 530 pr	38	320	320
Ang. 535 pr	38	320	320
Ang. 540 pr	38	320	320
Ang. 545 pr	38	320	320
Ang. 550 pr	38	320	320
Ang. 555 pr	38	320	320
Ang. 560 pr	38	320	320
Ang. 565 pr	38	320	320
Ang. 570 pr	38	320	320
Ang. 575 pr	38	320	320
Ang. 580 pr	38	320	320
Ang. 585 pr	38	320	320
Ang. 590 pr	38	320	320
Ang. 595 pr	38	320	320
Ang. 600 pr	38	320	320
Ang. 605 pr	38	320	320
Ang. 610 pr	38	320	320
Ang. 615 pr	38	320	320
Ang. 620 pr	38	320	320
Ang. 625 pr	38	320	320
Ang. 630 pr	38	320	320
Ang. 635 pr	38	320	320
Ang. 640 pr	38	320	320
Ang. 645 pr	38	320	320
Ang. 650 pr	38	320	320
Ang. 655 pr	38	320	320
Ang. 660 pr	38	320	320
Ang. 665 pr	38	320	320
Ang. 670 pr	38	320	320
Ang. 675 pr	38	320	320
Ang. 680 pr	38	320	320
Ang. 685 pr	38	320	320
Ang. 690 pr	38	320	320
Ang. 695 pr	38	320	320
Ang. 700 pr	38	320	320
Ang. 705 pr	38	320	320
Ang. 710 pr	38	320	320
Ang. 715 pr	38	320	320
Ang. 720 pr	38	320	320
Ang. 725 pr	38	320	320
Ang. 730 pr	38	320	320
Ang. 735 pr	38	320	320
Ang. 740 pr	38	320	320
Ang. 745 pr	38	320	320
Ang. 750 pr	38	320	320
Ang. 755 pr	38	320	320
Ang. 760 pr	38	320	320
Ang. 765 pr	38	320	320
Ang. 770 pr	38	320	320
Ang. 775 pr	38	320	320
Ang. 780 pr	38	320	320
Ang. 785 pr	38	320	320
Ang. 790 pr	38	320	320
Ang. 795 pr	38	320	320
Ang. 800 pr	38	320	320
Ang. 805 pr	38	320	320
Ang. 810 pr	38	320	320
Ang. 815 pr	38	320	320
Ang. 820 pr	38	320	320
Ang. 825 pr	38	320	320
Ang. 830 pr	38	320	320
Ang. 835 pr	38	320	320
Ang. 840 pr	38	320	320
Ang. 845 pr	38	320	320
Ang. 850 pr	38	320	320
Ang. 855 pr	38	320	320
Ang. 860 pr	38	320	320
Ang. 865 pr	38	320	320
Ang. 870 pr	38	320	320
Ang. 875 pr	38	320	320
Ang. 880 pr	38	320	320
Ang. 885 pr	38	320	320
Ang. 890 pr	38	320	320
Ang. 895 pr	38	320	320
Ang. 900 pr	38	320	320
Ang. 905 pr	38	320	320
Ang. 910 pr	38	320	320
Ang. 915 pr	38	320	320
Ang. 920 pr	38	320	320
Ang. 925 pr	38	320	320
Ang. 930 pr	38	320	320
Ang. 935 pr	38	320	320
Ang. 940 pr	38	320	320
Ang. 945 pr	38	320	320
Ang. 950 pr	38	320	320
Ang. 955 pr	38	320	320
Ang. 960 pr	38	320	320
Ang. 965 pr	38	320	320
Ang. 970 pr	38	320	320
Ang. 975 pr	38	320	320
Ang. 980 pr	38	320	320
Ang. 985 pr	38	320	320
Ang. 990 pr	38	320	320
Ang. 995 pr	38	320	320
Ang. 1000 pr	38	320	320

BOURSE CANADIENNE
PAR LA PRESSE CANADIENNE

ANALYSTES	1450	13	13
Algonquin	235	100	100
Alumin	1385	200	200
Alum. & P.	1385	200	200
Ang. 265 pr	38	320	320
Ang. 270 pr	38	320	320
Ang. 275 pr	38	320	320
Ang. 280 pr	38	320	320
Ang. 285 pr	38	320	320
Ang. 290 pr	38	320	320
Ang. 295 pr	38	320	320
Ang. 300 pr	38	320	320
Ang. 305 pr	38	320	320
Ang. 310 pr	38	320	320
Ang. 315 pr	38	320	320
Ang. 320 pr	38	320	320
Ang. 325 pr	38	320	320
Ang. 330 pr	38	320	320
Ang. 335 pr	38	320	320
Ang. 340 pr	38	320	320
Ang. 345 pr	38	320	320
Ang. 350 pr	38	320	320
Ang. 355 pr	38	320	320
Ang. 360 pr	38	320	320
Ang. 365 pr	38	320	320
Ang. 370 pr	38	320	320
Ang. 375 pr	38	320	320
Ang. 380 pr	38	320	320
Ang. 385 pr	38	320	320
Ang. 390 pr	38	320	320
Ang. 395 pr	38	320	320
Ang. 400 pr	38	320	320
Ang. 405 pr	38	320	320
Ang. 410 pr	38	320	320
Ang. 415 pr	38	320	320
Ang. 420 pr	38	320	320
Ang. 425 pr	38	320	320
Ang. 430 pr	38	320	320
Ang. 435 pr	38	320	320
Ang. 440 pr	38	320	320
Ang. 445 pr	38	320	320
Ang. 450 pr	38	320	320
Ang. 455 pr	38	320	320
Ang. 460 pr	38	320	320
Ang. 465 pr	38	320	320
Ang. 470 pr	38	320	320
Ang. 475 pr	38	320	320
Ang. 480 pr	38	320	320
Ang. 485 pr	38	320	320
Ang. 490 pr	38	320	320
Ang. 495 pr	38	320	320
Ang. 500 pr	38	320	320
Ang. 505 pr	38	320	320
Ang. 510 pr	38	320	320
Ang. 515 pr	38	320	320
Ang. 520 pr	38	320	320
Ang. 525 pr	38	320	320
Ang. 530 pr	38	320	320
Ang. 535 pr	38	320	320
Ang. 540 pr	38	320	320
Ang. 545 pr	38	320	320
Ang. 550 pr	38	320	320
Ang. 555 pr	38	320	320
Ang. 560 pr	38	320	320
Ang. 565 pr	38	320	320
Ang. 570 pr	38	320	320
Ang. 575 pr	38	320	320
Ang. 580 pr	38	320	320
Ang. 585 pr	38	320	320
Ang. 590 pr	38	320	320
Ang. 595 pr	38	320	320
Ang. 600 pr	38	320	320
Ang. 605 pr	38	320	320
Ang. 610 pr	38	320	320
Ang. 615 pr	38	320	320
Ang. 620 pr	38	320	320
Ang. 625 pr	38	320	320
Ang. 630 pr	38	320	320
Ang. 635 pr	38	320	320
Ang. 640 pr	38	320	320
Ang. 645 pr	38	320	320
Ang. 650 pr	38	320	320
Ang. 655 pr	38	320	320
Ang. 660 pr	38	320	320
Ang. 665 pr	38	320	320
Ang. 670 pr	38	320	320
Ang. 675 pr	38	320	320
Ang. 680 pr	38	320	320
Ang. 685 pr	38	320	320
Ang. 690 pr	38	320	320
Ang. 695 pr	38	320	320
Ang. 700 pr	38	320	320
Ang. 705 pr	38	320	320
Ang. 710 pr	38	320	320
Ang. 715 pr	38	320	320
Ang. 720 pr	38	320	320
Ang. 725 pr	38	320	320
Ang. 730 pr	38	320	320
Ang. 735 pr	38	320	320
Ang. 740 pr	38	320	320
Ang. 745 pr	38	320	320
Ang. 750 pr	38	320	320
Ang. 755 pr	38	320	320
Ang. 760 pr	38	320	320
Ang. 765 pr	38	320	320
Ang. 770 pr	38	320	320
Ang. 775 pr	38	320	320
Ang. 780 pr	38	320	320
Ang. 785 pr	38	320	320
Ang. 790 pr	38	320	320
Ang. 795 pr	38	320	320
Ang. 800 pr	38	320	320
Ang. 805 pr	38	320	320
Ang. 810 pr	38	320	320
Ang. 815 pr	38	320	320
Ang. 820 pr	38	320	320
Ang. 825 pr	38	320	320
Ang. 830 pr	38	320	320
Ang. 835 pr	38	320	320
Ang. 840 pr	38	320	320
Ang. 845 pr	38	320	320
Ang. 850 pr	38	320	320
Ang. 855 pr	38	320	320
Ang. 860 pr	38	320	320
Ang. 865 pr	38	320	320
Ang. 870 pr	38	320	320
Ang. 875 pr	38	320	320
Ang. 880 pr	38	320	320
Ang. 885 pr	38	320	320
Ang. 890 pr	38	320	3



(Photo Pierre Wibaut)

MM. PHILIAS AUGER et ROMUALD PROULX ont eu la surprise de leur vie quand ils ont vu surgir une bête noire autour de leur chalet au Port St-François. Il s'agissait d'un loup qui venait chercher de la victuaille autour des habitations. M. Auger a poursuivi la bête jusque dans l'anse du Port St-François et l'a abattue. C'est un petit loup noir qui pèse quand même une bonne soixantaine de livres.

On le constate de plus en plus

Présence de loups dans la région

NICOLET (J.L.C.) — Nos terres à bois, nos champs déserts et le pays brûlé comme on l'appelle ici, sont remplis de petites bêtes: lièvres, écureuils, perdrix, et renards. Mais il est très rare d'y voir un loup. Dimanche dernier, deux chasseurs d'expérience ont vu un loup rôder sur la rivière à son embouchure.

Certaines personnes ont déjà crié à l'invasion en se souvenant d'une certaine invasion il y a bien longtemps. Dimanche, il s'agissait d'un loup noir, tirant de la patte, que l'on a vu sur la rivière depuis samedi matin. Il était à la hauteur du petit St-Esprit samedi après-midi et quelques sœurs ont pu le voir dimanche matin, d'autres personnes l'ont aperçu à la hauteur du pont de chemin de fer. Il semblait se diriger vers le port St-François. Mais d'où vient-il? Est-il seul de son espèce dans nos parages? Que cherche-t-il autour de nos maisons? Autant de questions que l'on peut se poser. Vraisemblablement, ils viennent du "pays brûlé". Selon les vieux chasseurs, il doit en rester quelques-uns qui y habitent. Maintenant il est assez rare qu'ils s'aventurent jusque sur la rivière près des maisons. "Il devait avoir bien faim, disent les uns, il n'était pas seul disent

les autres, on a même vu d'autres traces". Il est très possible que ce qui attire les bêtes de cette race sur la rivière, ce sont les ordures et déchets ménagers que les nicolétains ont l'habitude de jeter en disant que cela disparaîtra avec la débacle. Ceci est une très mauvaise habitude au point de vue hygiène en plus d'attirer les bêtes. Il y a cinq ans, les nicolétains s'en souvenaient encore, il avait couru le rancœur qu'un loup rôdait au port St-François. Les cultivateurs s'étaient inquiétés un peu mais pas plus. Et dans la nuit on avait entendu hurler

la bête dans toutes les maisons du port St-François. Au matin, on avait vu un chien déchiqueté le long d'un ruisseau. Le lendemain un cultivateur l'avait abattu.

Bien que d'autres soutiennent qu'il doit y en avoir une colonie dans le pays brûlé. Tout ce qui est animal et chasse eveille dans la plupart des nicolétains l'instinct de coureur des bois. La chasse est un des sports les plus en vogue dans la région du Lac St-Pierre. Et les histoires de chasse tinteuses de légendes font les anecdotes de plusieurs veillées. Mais vraiment quand on parle de loup,

il est un émoi plus fort que pour les autres bêtes, car à côté des autres gibiers de nos bois, il est dangereux.

Dans l'histoire de notre colonie il y eut un certain moment où le loup était un ennemi presque aussi redoutable que les Iroquois. Mais il est reculé dans le fond des forêts, car le loup est un timide et il craint beaucoup la civilisation. C'est pourquoi, quand il s'en approche, il est d'autant plus dangereux qu'il a faim. Et dimanche, St-Bernard, n'aurait peut-être pas dit "mon frère loup" en lui mettant la main sur la tête.

M. Camille Gaudet reçoit les hommages de ses confrères

ST-GREGOIRE (DNC) — La Jeune Chambre locale a rendu hommage à M. Camille Gaudet pour les services qu'il a rendus à ce mouvement. Depuis la fondation, il s'est toujours montré un membre fort dévoué et intéressé. Aussi lui a-t-on accordé la confiance de le nommer vice-président régional. L'an dernier, il était président de la Chambre. A la suite du banquet auquel participait plus d'une trentaine de membres et leurs épouses, M. Marcel Richard, principal organisateur de la fête, invita M. E. E. Mercier, gouverneur de la Chambre à adresser la parole. M. Léon Bouvet lut ensuite une biographie humoristique de M. Gaudet et de son épouse, et invita le président de la Chambre, M. Yvon Thibodeau à faire l'éloge du notaire. "Camille est un personnage tangible du proverbe dit: "Plus on donne, plus on reçoit." Il est toujours disponible quand il s'agit d'effectuer un travail ou de promouvoir à l'avancement de la Chambre. M. Thibodeau offrit ensuite un cadeau-souvenir à M. Gaudet et une gerbe d'œillet à son épouse. On profita de cette manifestation pour remettre à M. Bas Lambothe de St-Gregoire la médaille de la plus belle destination de Noël. Offert par la Brasserie Dow, M. Lambothe se le voit octroyé pour la seconde année consécutive.

AUJOURD'HUI et DEMAIN

DEUX DERNIERS JOURS

FIN DE VENTE

L'ARGENT C'EST TOUJOURS CE QU'IL Y A DE MIEUX A EPARGNER

SOUS-SOL

Légères et bien pratiques

ROBES

EN COTON IMPRIME

Pour Dames - 10 à 52

Plusieurs modèles à votre choix tels que chemisier, "shift", etc. Jupes droites ou jupes larges, manches courtes, ou sans manches. Teintes pour tous les goûts: unis ou motifs imprimés.

CHOIX ET BAS PRIX!

\$1.97 à \$4.95

(AU SOUS-SOL)



LOT DE BLOUSES

EN COTON

Une sélection de blouses choisies, manches longues et manches courtes. Garniture de dentelle et autres. Aussi modèle avec "Dickie" de teinte assortie à la blouse. Teintes: unies ou rayés. Blanc, bleu, rouge, noir, etc.

TAILLES: 12 à 20 ans (Sous-Sol)

\$1.95

ACHAT SPECIAL!

GANTS de caoutchouc

(Légèrement imparfaits)

Profitez de l'occasion! Gants de caoutchouc pour vos travaux ménagers. A surface non glissante, imperméables, faciles à mettre et à enlever. Teintes assorties. Grandeurs: petit, moyen et grand.

Val. rég.

de 98¢

59¢

LA PAIRE

(EN VENTE AU SOUS-SOL)

ET NE L'OUBLIEZ PAS!

ACCUMULEZ DES CHANCES

DERNIERE FOIS!

\$1000

EN ARGENT

7 CHANCEUX!

DOUBLE SATISFACTION! DOUBLE DUREE

...ET VOUS DOUBLEZ VOTRE ACHAT

AVEC 1 PANTALON

EXTRA

Un choix à la page!

- ★ Les teintes sont en vogue
- ★ Les tailles: 36 à 48

HABITS A DEUX PANTALONS

Profitez d'une véritable réduction pour acheter un de ces complets confectionnés dans un riche tissu tout laine, fini lustré venisien. Très élégant, coupe impeccable, confection et finition soignées. Modèle à trois boutons, devant simple.

Pensez à votre toilette de Pâques, Messieurs!

Considérez

cette aubaine!

(Confection pour hommes - 1er plancher)

CARNAVAL!

VAL. REG. : 84.50

\$64.77

PAQUES EST A BONNE HEURE!

PEINTURE "SELECTONE"

Nous pouvons préparer jusqu'à 300 teintes en plus de celles que nous avons déjà. Choix de peinture à base de caoutchouc ou encore la peinture semi-lustrée à base d'Alkyd.

(AU SOUS-SOL)

- LA PINT \$137
- LE GALLON \$447

Un printemps
hâtif... c'est encore plus bienvenue!

MESDAMES, VOUS MERITEZ D'ETRE ELEGANTES...

Voyez notre choix d'abord!

MANTEAUX DE PRINTEMPS '64

- CHAUDES TEINTES
- TISSUS LEGERS

Reservez le votre dès aujourd'hui!

TOUT UN CHOIX \$24.95 à \$129.00

UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX DEMI-TAILLES

Même à la température maussade...

L'élégance même dans nos

IMPERMEABLES

(DERNIERES NOUVEAUTES SUR LE MARCHE)

FAITES VOTRE CHOIX!



1481, rue Notre-Dame FR. 4-2411

(MODES - 3e ETAGE)



1481, rue Notre-Dame FR. 4-2411